



PLAN

DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

L'agriculture au coeur de notre développement



PLAN

DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

ÉQUIPE DE RÉALISATION

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Donald Bergeron, *agriculteur*
Mario Côté, *maire de Causapsca*
Jean-Roch Dubé, *citoyen*
Réginald Duguay (de 2013 à 2016), *maire de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et agriculteur*
Alain Gauthier (depuis 2016), *maire de Sainte-Irène et agriculteur*
Martin Landry, *maire d'Albertville*
Hugues Michaud, *agriculteur*
Pascal Rioux, *agriculteur*
Gilles Saint-Laurent, *agriculteur*

COMITÉ PDZA

Jackie Castonguay, *travailleuse de rang, MRC de La Matapédia*
Martin Couture, *directeur général, La Coop Matapédienne*
Jean-Paul Lebel, *La Vallée de la Framboise*
Éric L'Italien, *ingénieur forestier, directeur général, SERV*
Jalinets Navarro, *agronome, MAPAQ*
Steve Ouellet, *MRC de La Matapédia*
Valérie Simard, *agronome, MAPAQ*
Simon Tremblay, *conseiller en aménagement et développement rural, MAPAQ*

PERSONNES RESSOURCES

Daniel Bélanger, *acériculteur*
Carole Bouchard, *agronome et présidente, Club Action-sol de La Matapédia*
Mireille Chalifour, *biologiste et directrice générale, OBVMR*
Mylène Gagnon, *aménagiste, UPA*
Pascal Saint-Amand, *agent de développement culturel, MRC de La Matapédia*

CONCEPTION

Gilles Boulianne, *technicien en aménagement du territoire, MRC de La Matapédia*
Bertin Denis, *urbaniste, directeur du service de l'aménagement, MRC de La Matapédia*
Frédéric Desjardins, *urbaniste, MRC de La Matapédia*
Caroline Côté Beaulieu, *agronome, Firme Écosphère (Portrait et diagnostic)*
Mathieu Giguère, *agronome, Firme Écosphère (Portrait et diagnostic)*
Hugues Groleau, *agronome, Firme Écosphère (Portrait et diagnostic)*



MRC de La Matapédia



L'Écoterritoire
habité de
LA MATAPÉDIA

Mot du préfet



Tous s'entendent que le territoire agricole est déterminant pour notre région. Aussi, depuis quelques années, la MRC de La Matapédia travaille à un grand projet collectif d'avenir et de développement : «L'Écoterritoire habité de La Matapédia». Il était donc indissociable d'entreprendre un plan de développement de la zone agricole (PDZA) en lien avec les objectifs de «L'Écoterritoire». Projet global qui est fondé sur des valeurs partagées avec le monde agricole : la préservation et la mise en valeur de ses patrimoines, le développement durable de ses ressources et de ses savoir-faire.

Le PDZA est ainsi issu d'un exercice de réflexion de partenaires du milieu ayant à cœur l'avenir et le devenir de l'agriculture. Agriculture, faut-il le rappeler, qui est le deuxième secteur d'activité économique de notre région. Je m'en voudrais donc de ne pas remercier les personnes qui ont su prendre de leur temps précieux pour discuter, échanger, prioriser et déterminer les pistes d'actions qui composent ce document. Comme ces partenaires représentent divers milieux, les discussions ont parfois été sérieuses et teintées d'émotions mais en finalité, tous se sont entendus sur un plan ambitieux que la MRC de La Matapédia a été fière d'adopter.

Pour les années à venir, le PDZA deviendra notre guide de travail à tous afin de mener à bien l'atteinte des objectifs retenus. Mais surtout, il sera la pierre de notre concertation et de notre désir de nous dépasser et reconnaître que l'agriculture matapédiennne est une activité économique d'avenir. Alors loin d'être terminé, le travail commence dès maintenant !

A handwritten signature in blue ink, reading "Chantale Lavoie". The signature is fluid and cursive.

Chantale Lavoie, préfet MRC de La Matapédia

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Faits saillants du territoire et des activités agricoles.....	3
3. Diagnostic	9
4. Énoncé de vision.....	19
5. Plan d'action	21
4.1 Démarche	21
4.2 Éléments constitutants	22
4.3 Suivi.....	22
4.4 Plan d'action (tableaux).....	25

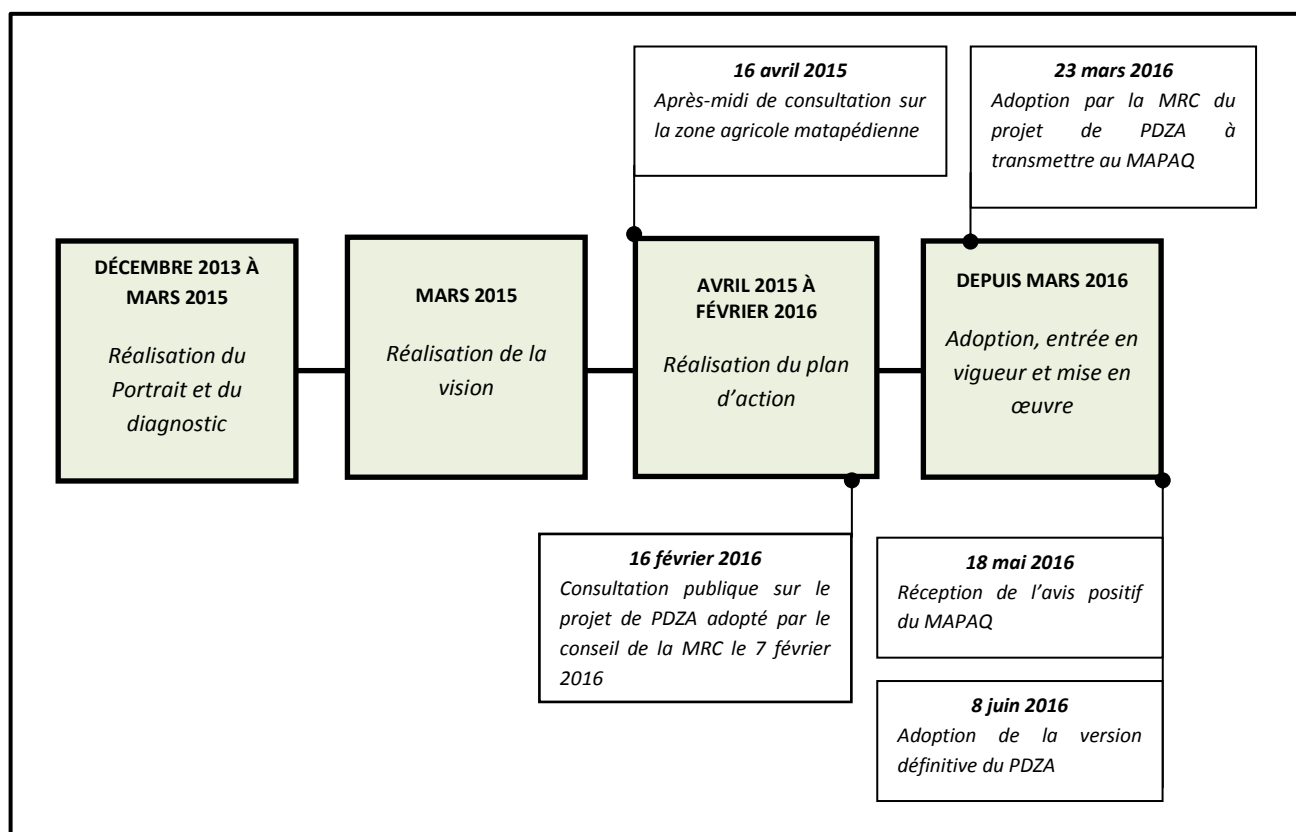
ANNEXE 1. Portrait de la zone et des activités agricoles

1. INTRODUCTION

L'occupation dynamique du territoire et le développement durable de la collectivité sont au cœur des préoccupations de la MRC. Dans une perspective de revitalisation du milieu rural et des communautés villageoises telle que ciblée par le plan de l'Écoterritoire habité de la Matapédia, la présence de familles agricoles en plein essor devient un enjeu majeur. C'est dans cette optique que la MRC s'est lancée dans l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole en 2013.

La réalisation de ce document de planification a été octroyée à un comité chapeauté par le service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC et dont le noyau est formé du comité consultatif agricole constitué de huit membres. À celui-ci se sont greffés des représentants de différentes sphères (patrimoine, environnement, etc.) ou organisations impliquées dans le monde agricole (Coop matapédiennne, Club agronomique, professionnels de la MRC, etc.). Une firme de consultants s'est vue attribuer le mandat de réaliser le portrait et le diagnostic du milieu et des activités agricoles. Le comité s'est rencontré à huit reprises, en plus de nombreuses rencontres de travail informelles.

L'élaboration du PDZA a débuté en 2013 et s'est terminée en 2016. Les différentes étapes de réalisation et les dates significatives sont présentées ci-après.



2. FAITS SAILLANTS DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Le portrait du territoire et des activités agricoles joint en annexe est l'une des principales références sur laquelle reposent le diagnostic, la vision et le plan d'action. Les éléments les plus significatifs sont regroupés par catégorie dans les encadrés insérés ci-après.

LOCALISATION, CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le territoire de la MRC couvre 5430 km² répartis entre 18 municipalités et sept territoires non organisés (T.N.O.) occupant à eux seuls près de 65 % du territoire.

Bien que non homogène, l'ensemble du territoire et de la communauté de La Matapédia fait face à une problématique de dévitalisation démographique et économique.

L'âge moyen dans La Matapédia est de 48 ans, comparativement à 41,9 ans pour l'ensemble du Québec.

La surreprésentation des citoyens de 45 à 64 ans, déjà problématique à l'échelle provinciale, est beaucoup plus marquée dans la MRC qu'ailleurs au Québec.

La population matapédienne a chuté de 43% entre 1961 et 2011

La proportion d'individus actifs (travailleurs et chômeurs) est relativement basse (55%), particulièrement comparée avec le Bas-Saint-Laurent (59.6%) et le Québec (64.9%).

RÉPARTITION ET AFFECTATION DU TERRITOIRE

La zone verte, ou zone agricole protégée (ZAP), occupe 20 % du territoire total de la MRC, soit 1100 km² ou 110 010 ha.

La zone agricole est concentrée sur le territoire municipalisé. Plus de 55 % du territoire municipalisé est donc situé en zone agricole protégée.

Une part importante de la superficie en zone verte est sous couvert forestier. La zone agricole ne correspond donc pas à la superficie cultivable du territoire.

La zone agricole est demeurée stable au cours des années. La pression qui y est exercée par les autres activités humaines peut être considérée comme relativement faible.

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia subdivise la zone agricole en deux types d'affectations, dynamique et viable, et localise les îlots déstructurés.

L'affectation agricole dynamique représente 41 723 ha où l'agriculture est dominante et où, sauf de rares exceptions, aucun usage non relié à l'agriculture ne peut être implanté.

L'affectation agricole viable totalise 68365 ha caractérisés par des terres moins fertiles qu'en zone agricole dynamique et une présence plus importante d'usages non agricoles.

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, on retrouve 52 îlots déstructurés.

La demande à portée collective réalisée en 2009 en vertu de l'article 59 de la LPTAQ a permis un redécoupage des affectations. Cette entente permet maintenant la construction de résidences sur 1430 terrains vacants dont 953 lots de 10 ha et plus situés en zone agricole viable.

CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES : LES SOLS ET LE CLIMAT

La MRC compte 92 197 ha de sol de catégorie 1 à 4, 80 % de ceux-ci se retrouvent toutefois sous couvert forestier. À peine 20 % des sols de catégorie 1 à 4, soit 17 751 ha, sont donc cultivables.

Les études pédologiques des sols du Québec ne sont pas complétées dans le comté de La Matapédia. Peu de données sont donc disponibles sur la pédologie du territoire.

Des données individuelles de la santé des sols (pH, m.o., compaction, fertilité, etc.) sont disponibles auprès des entreprises agricoles et des conseillers. Un large travail de compilation serait toutefois nécessaire pour obtenir une image globale à l'échelle du territoire.

Les entreprises agricoles occupent 45 000 ha de la zone agricole, les 65 000 ha restant étant sous couvert forestier et non cultivables.

Des 45 000 ha possédés par les entreprises agricoles, environ 25 500 ha sont cultivés, alors que les superficies restantes sont occupées par les boisés de ferme (35 %), les boisés acéricoles (2%), les friches (1%), les bâtiments et les chemins de fermes.

La grande majorité des terres cultivables de la MRC est actuellement cultivée. Les friches pour leur part représentent un très faible pourcentage des superficies cultivables et une faible proportion d'entre elles ont un réel potentiel de remise en culture.

La MRC présente une des plus courtes périodes sans gel du Québec agricole avec en moyenne 109 à 121 jours sans gel.

La période de croissance de 170 à 178 jours en moyenne est une des plus courtes saisons de croissance du Québec agricole. Elle est tout de même propice à plusieurs grandes cultures.

Les précipitations globales annuelles sont comparables au reste de la province, le cumul des précipitations en saison de croissance est toutefois plus faible que pour la plupart des autres régions agricoles du Québec.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES AGRICOLES

En 2010, la MRC comptait 197 entreprises agricoles, soit 10 % des entreprises régionales.

Près de 80% des entreprises agricoles sont regroupées dans 8 municipalités : Amqui, Saint-Léon-le-Grand, Val-Brillant, Saint-Damase, Lac-au-Saumon, Sayabec, Saint-Tharcisus et Causapscal.

Depuis 1997, la MRC a connu une baisse globale de 20% du nombre d'entreprises agricoles comparativement à la région et à la province qui enregistraient une baisse globale de 4 %.

Amqui, Val-Brillant et Saint-Léon-le-Grand regroupent 50 % des entreprises laitières et 45 % des entreprises en production bovine de la MRC.

REVENUS AGRICOLES ET VALEUR FONCIÈRE

Les revenus agricoles bruts de la MRC s'élevaient à 46 millions de dollars en 2010 soit 11 % des revenus agricoles régionaux.

Le revenu brut des entreprises agricoles de la MRC est légèrement supérieur à celui des entreprises bas-laurentiennes avec une moyenne de 234 350 \$ par entreprise contre 211 887 \$ au niveau régional. Le revenu moyen est toutefois très variable selon le type de production.

Malgré une diminution du nombre d'entreprises de 20 %, les revenus agricoles bruts de la MRC ont connu une augmentation de 72 % depuis 1997.

La production laitière (39%), la production bovine (28%), les grandes cultures (12 %) et l'acériculture (8%) sont les principales activités en termes de revenus de près de 90 % des entreprises de la MRC.

La valeur foncière des biens immeubles agricoles dans les municipalités où l'on retrouve les plus grandes superficies d'affectations agricoles dynamiques est supérieure à la moyenne régionale.

La valeur foncière des biens immeubles agricoles est supérieure à 5 000 000 \$ pour neuf municipalités et totalise 104 086 400 \$ dans la MRC.

ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Le nombre d'entreprises en production animale a diminué sur le territoire de la MRC de La Matapédia depuis 1997, à l'exception des entreprises équine et avicoles.

Le nombre de têtes par entreprise a toutefois augmenté dans la plupart des productions, démontrant une consolidation des entreprises restantes appuyée par la hausse des revenus.

Malgré la baisse du nombre d'entreprises, le quota laitier a connu une légère augmentation de 115 kg M.G./jour depuis 1997. Le quota moyen possédé par les entreprises matapédiennes est de 40 kg M.G./jour, comparativement à la moyenne régionale de 43,2 kg M.G./jour.

La production bovine est la 2^e production en importance dans la MRC. La moyenne de vaches par entreprise est la plus élevée au Bas-Saint-Laurent et la MRC produit plus de 25 % des bouillons semi-finis de la région.

La production ovine a connu une baisse importante au cours des dernières années et seules trois entreprises en tireraient toujours leur revenu principal en 2014 contre huit en 2010.

La région a récemment vu s'ajouter au paysage deux entreprises de production d'œufs de consommation et une troisième est en voie de naître.

Le manque d'accompagnement technique pour le développement de productions animales plus marginales, tel que les grands gibiers, et l'absence d'abattoir multi-espèces sont des facteurs importants limitant le développement de ces productions.

Un noyau de producteurs laitiers en régie biologique est présent sur le territoire et pourrait représenter un moteur de développement intéressant.

ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Le nombre d'entreprises en production végétale a diminué depuis 1997.

Le nombre total d'hectares en culture a connu une augmentation de plus de 35 % depuis 2004 après avoir connu une diminution au cours des années précédentes.

Les superficies en céréales et protéagineux occupent 32 % des terres cultivées de la MRC et ont connu une augmentation de 78 % depuis 2007, notamment au profit de l'avoine, du canola, du blé d'alimentation humaine et du sarrasin. L'avoine et l'orge occupant 80% des 8061 ha en céréales et protéagineux de la MRC.

Les fourrages et les pâturages sont cultivés par la majorité des entreprises agricoles.

La MRC occupe une place régionale importante en production et conditionnement de semences.

La MRC se démarque par sa production de bleuets nains représentant plus de 40 % des superficies régionales. Elle compte également des superficies en arbres de Noël, en gazon, et en légumes et petits fruits divers.

Le nombre d'exploitations acéricoles a augmenté d'environ 20% depuis 1997 alors que le nombre d'entailles quadruplait. L'activité acéricole malgré tout marginale et génère 2 % des revenus agricoles bruts de la MRC, contre 11 % au Bas-Saint-Laurent.

Les productions végétales dans la MRC sont assez diversifiées. Un intérêt se fait sentir pour les cultures destinées à l'alimentation humaine, biologiques ou non, et les cultures émergentes.

EXPLOITANTS AGRICOLES, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE

Comme au Bas-Saint-Laurent, la MRC compte en moyenne 1,6 propriétaire par entreprise.

L'âge moyen des propriétaires est de 50,6 ans, contre 51,8 ans au Bas-Saint-Laurent, 51,4 ans au Québec et 54 ans au Canada. Les propriétaires de moins de 40 ans comptent pour 18 % des entreprises alors que ceux de 40 à 60 ans et de 60 ans et plus comptent respectivement pour 56% et 26 % des entreprises.

Les femmes représentent 29 % des propriétaires d'entreprises agricoles de la MRC, mais seulement 11 % des propriétaires principaux.

67 % des entreprises ont recours à de la main-d'œuvre uniquement familiale, 25 % à de la main-d'œuvre mixte (familiale et engagée) et 8 % uniquement à de la main-d'œuvre engagée.

Les exploitants de la MRC bénéficient des services de deux CUMA et d'une CUMO.

En 2010, 65 % (129) des entreprises matapédiennes ne prévoyaient pas vendre ou réaliser un transfert dans les cinq prochaines années, 20 % (40) envisageaient peut-être le faire et 14 % (28) en avaient clairement l'intention.

Des 68 entreprises prévoyant ou envisageant vendre dans un avenir rapproché, près de 70 % avaient déjà une relève ou un acheteur potentiel d'identifiés.

EXPLOITANTS AGRICOLES, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE (SUITE)

Un regroupement pour la relève agricole, le Groupe de relève agricole de la Vallée (GRAV), est présent sur le territoire.

Selon le recensement de la relève établie réalisé en 2011, 80 % de la relève établie aurait entre 30-40 ans et se retrouverait dans tous les secteurs d'activité avec une concentration plus importante en production laitière. La production de légumes frais, bien que comptant pour à peine 2 % des entreprises de la MRC, accueil pour sa part 10,5 % de la relève établie.

70% de la relève établie provient d'un transfert apparenté, 10% d'un transfert non apparenté et 20% du démarrage d'une nouvelle entreprise.

TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ

La MRC compte six entreprises agrotouristiques, soit à peine 3 % des entreprises agricoles de la MRC. L'agrotourisme demeure donc marginal tout comme à l'échelle du Bas-Saint-Laurent.

La MRC compte 14 producteurs-transformateurs et 13 entreprises de transformation, soit respectivement 13% et 10% des entreprises régionales.

Les kiosques à la ferme, l'autocueillette et la vente au marché public constituent des modes de mise en marché qui tendent à se développer, les modes de mise en marché conventionnels, via un regroupement de producteurs ou non, demeurent toutefois les plus fréquemment rencontrés.

L'accès aux grandes chaînes d'alimentation demeure un enjeu majeur de la commercialisation des produits.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES, PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le territoire agricole est un élément important au niveau paysager et corolairement joue un rôle significatif sur l'attractivité touristique de la région.

La présence des fermes laitières et du parcellaire contribuent à augmenter la qualité des paysages alors que les manifestations de déprises agricoles ont l'effet inverse. Plusieurs bâtiments agricoles ont un intérêt patrimonial incontestable.

L'état de santé des lacs est une préoccupation importante; la présence d'algues bleu vert a été observée dans plusieurs lacs dont le Lac Matapédia et le Lac-au-Saumon.

Le projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole de la rive sud du Lac-Matapédia, financé en partie par le programme Prime-Vert, a permis la mise en place de plusieurs mesures de protection par les entreprises agricoles visant à réduire les sources de contamination des eaux de surface et souterraine ainsi qu'à améliorer la qualité des habitats aquatiques.

3. DIAGNOSTIC

Le diagnostic du secteur agricole de la MRC de La Matapédia établit les forces, faiblesses, opportunités et menaces du développement agricole et est basé sur les constats pouvant être tirés du portrait inséré en annexe du présent document ainsi que sur des discussions tenues avec différents acteurs du milieu. Afin de faciliter la lecture du diagnostic, ce dernier est présenté en fonction des thèmes traités dans le portrait.

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Localisation, contexte démographique et socio-économique	<p>la Matapédia fait partie d'un des parcours touristiques les plus connus du Québec (le tour de la Gaspésie)</p> <p>Éloignement des grandes zones agricoles offre à la région un statut sanitaire élevé</p>	<p>Éloignement des marchés réduit la rentabilité de certaines productions</p> <p>Faible densité de population</p> <p>Contexte général de dévitalisation démographique et économique</p> <p>Âge moyen de la population plus élevé qu'ailleurs</p>	<p>Marché saisonnier de 400 000 personnes (bassin de consommateurs)</p> <p>Développement de l'agrotourisme</p> <p>Augmenter la concertation des milieux agricole et touristique afin d'améliorer la rétention des touristes et en optimiser les retombées.</p> <p>Statut sanitaire favorable au développement d'entreprises productrices de semences ou d'élevages nécessitant un statut sanitaire élevé (ex : porcs)</p>	<p>Rentabilité plus difficile des entreprises due à l'éloignement et aux frais de transport</p> <p>Dans certains cas l'éloignement des marchés réduit la prime associée à la production de grains de spécialités</p> <p>La faible densité de population (acheteurs locaux) complique la rentabilité des projets de mise en marché à la ferme ou d'agriculture de proximité</p> <p>Mondialisation des marchés</p> <p>L'âge élevé de la population risque de compliquer la problématique de main-d'œuvre et de relève à moyen terme</p>
Répartition et affectation du territoire	<p>Faible pression des activités humaines sur la zone agricole</p> <p>Démarche à portée collective réalisée (art. 59) ce qui peut faciliter le développement de certaines activités</p>	<p>Part importante de la ZAP est sous couvert forestier et non cultivable.</p>	<p>Entrée en vigueur de la demande à portée collective (art. 59)</p> <p>L'art. 59 peut favoriser l'implantation de fermettes (petites productions) ou de projets agroalimentaires en zone agricole viable.</p> <p>L'art. 59 permet une meilleure occupation de la ZAP.</p>	<p>Dévitalisation économique</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Caractéristiques biophysiques : les sols et le climat	<p>Majorité de terres cultivées située dans des classes de sols de bonne qualité (ARDA)</p> <p>Présence d'une carrière de chaux propriété des producteurs (coopérative)</p> <p>Climat frais approprié pour plusieurs grains et fourrages</p> <p>Climat frais facilite le contrôle naturel des ravageurs et maladies des cultures</p> <p>Couverture hivernale importante idéale pour la survie des espèces pérennes</p>	<p>Peu d'informations statistiques compilées sur les rendements des cultures et l'état des sols (ex : pH, m.o., fertilité)</p> <p>Études pédologiques en cours, mais non complétées</p> <p>Apport de matières organiques au sol possiblement limité dû à une faible densité animale et à l'absence de sources industrielles importantes (données à valider par la compilation d'analyses de sol)</p> <p>Climat frais limite la variété des cultures possibles</p> <p>Faible pluviométrie en saison de croissance et périodes de sécheresse estivale rendent difficile la production de foin et de paille certaines années</p>	<p>Possibilité d'améliorer le chaulage des terres à un prix équitable</p> <p>Une proportion importante de terrains boisés en ZAP offre des sols de catégories 1 à 4 (ARDA). Il y a donc de la place pour du développement, dans la mesure où la demande en terre agricole justifierait le recours au déboisement</p> <p>Les changements climatiques sont une source d'incertitude. Des opportunités comme des menaces pourraient en découler.</p>	<p>Dégradation des sols dues à une perte de matières organiques et diminution du pH (affirmation à valider puisque manque de données compilées à ce sujet)</p> <p>Les changements climatiques sont une source d'incertitude. Des opportunités comme des menaces pourraient en découler.</p>
Répartition géographique des entreprises agricoles	<p>Concentration des entreprises dans certaines municipalités</p>	<p>Nombre peu élevé d'entreprises dans certaines municipalités</p> <p>Peu d'agriculteurs par municipalité</p> <p>Diminution plus importante du nombre d'entreprises (20 %) que pour le reste de la région (4 %)</p>	<p>Concentration d'entreprises dans certains secteurs peut permettre un dynamisme et une capacité d'entraide et de concertation favorisant la pérennité des entreprises</p> <p>Milieus agricoles dynamiques favorisent le maintien des services de proximité</p>	<p>Dévitalisation plus importante des municipalités où il y a peu ou pas d'entreprises agricoles</p> <p>Perte des services de proximité dans certains milieux</p> <p>Faible nombre d'agriculteurs dans un même milieu pour entraîner un sentiment d'isolement</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Revenus agricoles et valeur foncière	<p>L'augmentation des revenus agricoles bruts malgré la baisse du nombre d'entreprises depuis 1997 dénote une certaine consolidation</p> <p>Revenu moyen supérieur à celui des entreprises bas-laurentiennes</p> <p>Plusieurs entreprises présentent plus d'une source de revenus assurant ainsi une certaine stabilité</p> <p>Valeur foncière des biens immeubles agricoles dans les zones affectation agricole dynamique est supérieure à la moyenne régionale</p>	<p>Revenu annuel moyen très bas pour certaines productions</p>		<p>Part importante (72%) des revenus agricoles de la MRC basée sur deux productions principales (laitier, bovin) ce qui peut fragiliser ce secteur économique en cas de perturbation du marché</p> <p>Augmentation importante de la valeur foncière liée à la spéculation</p> <p>Modification des modalités du remboursement des taxes foncières agricoles. (Les entreprises agricoles paient davantage)</p>
Utilisation du sol par les entreprises	<p>Faible pourcentage de la zone agricole actuellement en friches (moins de 1%) et plus de 50% d'entre elles présente un bon potentiel de remise en culture</p>	<p>Présence de terres en friches.</p> <p>Méconnaissance actuelle de l'intention des propriétaires de friches pour une éventuelle remise en culture</p>	<p>Bien que difficilement exploitable, car essentiellement sous couvert forestier, une partie des 75 % de la zone agricole sous couvert forestier pourrait être cultivable.</p> <p>Remise en culture possible pour plus de 50 % des friches présente sur le territoire</p>	<p>Augmentation possible du nombre de terres en friche</p> <p>Acquisition des terres par des spéculateurs ou des propriétaires localisés à l'extérieur de la région</p>
Foresterie	<p>Expertise forestière développée et présence d'entreprises offrant aux propriétaires privés une exploitation « clé en main » (SERV – SER de La Mitis)</p> <p>La foresterie et l'aménagement forestier sont ancrés dans la culture matapédienne.</p>	<p>Il peut être difficile d'aménager des chemins forestiers pour accéder à des secteurs boisés contigus à une terre cultivée sans endommager cette dernière</p>	<p>Important potentiel de récolte inexploité tant pour les secteurs boisés faisant partie d'une exploitation agricole que pour les lots strictement forestiers situés en zone agricole</p> <p>La fin récente de la crise forestière et des projections positives à court terme pour ce secteur d'activité.</p>	<p>Perception négative de la foresterie au niveau environnementale</p> <p>Prix du bois non transformé trop faible pour le marché actuel</p> <p>Manque important de relève</p> <p>Augmentation importante de la valeur des lots forestiers. Peu de contrôle sur les insectes ravageurs.</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Productions animales	<p>Expertise locale dans divers domaines de production</p> <p>Consolidation des entreprises dans la plupart des productions assure une certaine stabilité</p> <p>Augmentation du nombre d'entreprises équestres et avicoles</p> <p>Gains au niveau des quotas laitiers et d'œufs</p> <p>Entreprises bovines de taille supérieure au reste de la région</p> <p>Expertise locale en production laitière biologique</p> <p>Biosécurité des élevages porcins</p> <p>Présence d'un abattoir régional pour l'ovin et le bovin</p>	<p>Diminution du nombre d'entreprises peut avoir un impact négatif sur l'occupation du territoire et le maintien des services de proximité</p> <p>Déclin important en production ovine</p> <p>Petites tailles des entreprises ovines</p> <p>Peu de services d'accompagnement technique pour le développement de nouvelles productions (ex : gibiers)</p>	<p>Développement de productions de spécialités (ex : gibiers, petites volailles, etc.)</p> <p>Développement de la production de viandes biologiques</p> <p>Développement de la production laitière biologique</p> <p>Développement de chaîne de valeur locale (producteurs, transformateurs, utilisateurs)</p>	<p>Éloignement des grands centres et du marché de la restauration complexifie les projets de production spécialisée</p> <p>Tendance des restaurateurs et des cuisiniers (RCI) à ne pas miser sur les produits locaux et à ne pas adapter les menus aux produits disponibles localement</p> <p>Tendance des consommateurs à ne pas miser sur les produits locaux</p> <p>Normes environnementales non modulées en fonction des caractéristiques régionales et des types de production</p> <p>Mauvaise perception qu'ont les citoyens face à la production animale (pollution, éthique)</p>
Productions végétales	<p>Augmentation globale des superficies en culture</p> <p>Expertise locale dans divers domaines de production</p> <p>Le secteur des grains est en cours de diversifications depuis quelques années</p> <p>Augmentation du nombre d'entreprises et des superficies en culture dans certaines productions de niche</p>	<p>Diminution du nombre d'entreprises peut avoir un impact négatif sur l'occupation du territoire et le maintien des services de proximité</p> <p>Peu de services d'accompagnement technique pour le développement de nouvelles productions, particulièrement au niveau de la mise en marché</p> <p>Faibles volumes en production biologique et pour les cultures émergentes compliquent la mise en marché</p>	<p>Développement du secteur des grains biologiques et destinés à l'alimentation humaine</p> <p>Valeurs des terres basses par rapport au reste du Québec</p> <p>Potentiel acéricole inexploité sous réserve de l'attribution de quotas</p> <p>Développement de chaîne de valeur locale (semenciers, producteurs, utilisateurs)</p>	<p>Éloignement des marchés peut réduire la rentabilité de certaines cultures</p> <p>Accaparement des terres</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Productions végétales (suite)	<p>Expertise et services bien développés pour la production de semences</p> <p>Présence de trois centres de conditionnement du grain et des semences</p> <p>Présence d'entreprises locales de commercialisation des grains se diversifiant de plus en plus vers les marchés de niche (alimentation humaine, biologique)</p> <p>Expertise locale en production biologique</p> <p>Présence de groupes de recherche sur les grains (Céréla, RGCQ) exploitant des parcelles expérimentales</p> <p>La rotation des cultures, bénéfique pour la qualité du sol, est pratiquée couramment dans la MRC, contrairement aux régions où la monoculture est plus fréquente.</p>		Circuit écologique de production (production végétale locale utilisée pour nourrir la production animale locale)	
Exploitants, main d'œuvre et relève	<p>Formations disponibles dans la région (ex : Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis)</p> <p>Travailleur de rang</p> <p>Semaine de l'agriculture</p> <p>Solidarité entre producteurs</p>	<p>Moyenne d'âge des exploitants agricoles relativement élevée même si meilleur qu'au Canada</p> <p>Un certain pourcentage des entreprises n'ont pas de relève ou d'acheteur d'identifié à court ou long terme</p> <p>Plusieurs entreprises n'ont pas recours</p>	<p>Jumeler entreprises et relève non apparentées</p> <p>Projet jeunes en action et tremplin travail peuvent fournir de la main-d'œuvre à certaines occasions</p>	<p>Manque de communication ou de concertation entre les entreprises recherchant une relève et les relèves non apparentées potentielles</p> <p>Fin du financement du travailleur de rang</p> <p>Baisses des montants alloués au</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Exploitants, main d'œuvre et relève (suite)	<p>Bonne ouverture d'esprit des producteurs</p> <p>Présence d'une CUMO et de deux CUMA</p> <p>Présence de la société d'agriculture Comté Matapédia et de la tenue de son exposition agricole</p> <p>Présence du Groupe de la relève agricole de la Vallée (GRAV)</p>	<p>aux services du CLD ou de la SADC lors de leurs démarches de transfert</p> <p>Main d'œuvre engagée difficile à trouver</p> <p>Certaines jeunes provenant d'une ferme ne peuvent reprendre la ferme familiale même s'ils le voulaient</p> <p>Le manque de connaissance du milieu agricole de la part des citoyens peut créer un sentiment de dévalorisation/isolement chez les producteurs et aggrave les problématiques de main d'œuvre/relève</p> <p>Difficulté de communication entre les générations</p> <p>Méconnaissance et sous-utilisation des services du CREA</p> <p>Présence de préjugés et de méconnaissance des producteurs entre eux (ex : bio versus conventionnel)</p>		<p>développement régional</p> <p>Plan Nord et industrie éolienne accaparent la main d'œuvre en offrant des salaires que le secteur agricole ne peut concurrencer.</p> <p>Manque de main-d'œuvre qualifiée</p>
Transformation et mise en marché	<p>Présence d'un marché public et de quelques entreprises agrotouristiques</p> <p>Présence de quelques kiosques à la ferme</p>	<p>Peu de filière locale de mise en marché. La plupart des produits quittent la région et subissent le coût du transport</p> <p>Mise en marché exige beaucoup de temps pour les producteurs-transformateurs</p>	<p>Développer des filières locales de commercialisation et d'utilisation des produits</p> <p>Diversifier l'offre de produits au marché public en créant des alliances inter-MRC</p> <p>Développement d'une chaîne de valeur</p>	<p>Risque d'épuisement de l'équipe en charge de la coordination du marché public</p> <p>Risque d'épuisement des producteurs-transformateurs</p>

THÈMES	FORCES	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉS	MENACES
Transformation et mise en marché (suite)	Présence d'entreprises de transformation dont Natrel qui génère plusieurs emplois	Les produits de niche doivent être exportés car le bassin de consommateurs dans la MRC ne permet pas la viabilité des entreprises.	locale en production bovine (production, transformation, consommation)	Accès pratiquement impossible aux grandes chaînes d'alimentation Afin de répondre aux normes HACCP (<i>Hazard Analysis Critical Control Points</i>) l'abattoir de Luceville ne peut plus recevoir de gros gibiers.
Caractéristiques paysagères, patrimoniales et environnementales	L'activité agricole agrément les paysages et joue un rôle sur l'attractivité touristique de la région Plusieurs bâtiments agricoles ont une valeur patrimoniale Plusieurs mesures de protection de l'eau ont été mises en place par les entreprises agricoles Conscience agroenvironnementale bien développée chez les exploitants agricoles	Manifestations de déprise agricole (friches, bâtiments abandonnés) ont un effet néfaste sur les paysages Présence d'algues bleu-vert dans certains lacs		Détérioration de l'état de santé des lacs

4. ÉNONCÉ DE VISION

Comme le stipule le guide d'élaboration du PDZA, un énoncé de vision est la représentation explicite du futur souhaité, la vision stratégique est à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective. S'adressant aux forces vives de la collectivité, elle propose un cadre d'intervention convergent et cohérent, dans la mise en œuvre d'une ambition commune. La vision stratégique n'est pas de même nature que les autres éléments des documents de planification. Elle se situe en amont du processus de planification territoriale. Première étape dans l'expression du changement souhaité, elle donne une direction au développement d'une communauté en général : développement économique, environnemental et social. Il s'agit d'une image globale qui indique où la collectivité souhaite en être dans un horizon de planification à long terme, soit dans 15 à 20 ans ou plus. C'est le produit de l'imagination et des valeurs clés de tous ceux qui participent à son élaboration, combinées à une analyse objective de la situation. La vision permet d'aborder les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité et constitue un appel à l'action pour réaliser un futur voulu. Elle est également le fruit d'un exercice de détermination des orientations à privilégier concernant les citoyens et les partenaires économiques, sociaux, communautaires et culturels, publics ou privés. Enfin, la vision fournit les lignes directrices en fonction desquelles les responsables publics devraient orienter leurs actions afin qu'elles soient solidaires, cohérentes et convergentes.

L'ÉNONCÉ DE VISION

La zone agricole protégée de la MRC de La Matapédia est un espace :

- où il est reconnu que les impacts économiques, sociaux, et environnementaux issus de l'agriculture sont essentiels à la vitalité des communautés matapédiennes et à l'occupation dynamique de son territoire;
- où la pratique de l'agriculture est priorisée et peut se développer sans entraves là où se situe le potentiel;
- où des projets novateurs sont implantés de manière à consolider les activités existantes, à favoriser l'essor de nouvelles activités ainsi qu'à mettre pleinement en valeur le potentiel du territoire;
- où les différents acteurs et secteurs d'activités s'engagent à concevoir, à améliorer et à distribuer des produits de qualité, concurrentiels et distinctement matapédiens;
- où les usages agricoles et non agricoles cohabitent et se développent harmonieusement pour former un milieu de vie attrayant, stimulant et sain.

5. PLAN D'ACTION

5.1 Démarche

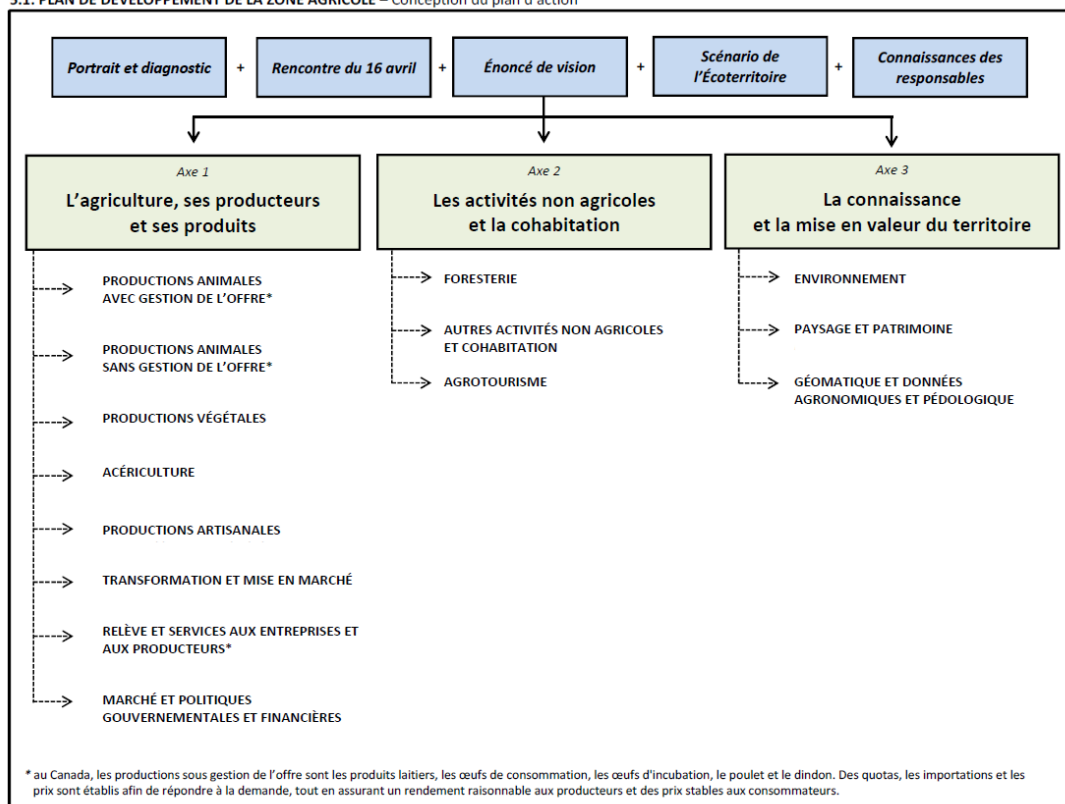
Afin de concevoir un plan d'action le plus exhaustif possible, trois axes principaux ont été identifiés:

L'agriculture, ses producteurs et ses produits concerne les éléments reliés à la production et à la mise en marché des produits ainsi que les éléments connexes, tels que l'agrotourisme, la relève et les services offerts aux producteurs.

Les activités non agricoles et la cohabitation concerne les usages non agricoles, tels que l'habitation et les relations entre les producteurs et les milieux urbanisés.

La connaissance et mise en valeur du territoire concerne les éléments reliés à l'environnement, au paysage, au patrimoine ainsi qu'aux données agronomiques et socio-économiques.

5.1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE – Conception du plan d'action



À chacun des axes ont été associées des sous-catégories intitulées *secteurs d'activités*. Ces derniers se sont vus attribuer une personne reliée au secteur d'activité ayant pour fonction d'identifier des stratégies et pistes d'actions pertinentes parmi celles issues des connaissances du sujet ou ayant ressorties à une étape précédente de la démarche.

5.2 Éléments constitutants

Le plan d'action est réalisé sous forme de tableaux constitués des éléments suivants :

Un objectif est associé à chacun des axes :

L'objectif **Consolider, développer et diversifier les productions agricoles et les produits dérivés** est associé à l'axe *L'agriculture, ses producteurs et ses produits*;

L'objectif **Valoriser la zone agricole, la pratique de l'agriculture et la cohabitation avec les usages non agricoles** est associé à l'axe *Les activités non agricoles et la cohabitation*;

L'objectif **Mettre en valeur et expertiser la zone agricole** est associé à l'axe *La connaissance et mise en valeur du territoire*.

Les stratégies, au nombre de 9, coordonnent une série d'actions à mettre en œuvre.

Les actions, au nombre de 43, permettront la réalisation du PDZA.

Un secteur associé est attribué à chacune des actions. Le responsable du secteur est chargé de faire le suivi de la mise en œuvre de l'action et d'en faire rapport annuellement au comité de veille.

Les responsables (visés) sont les organisations qui réaliseront l'action qui leur est assignée.

Les partenaires (ciblés) sont les organisations qui participeront à la réalisation d'une action assignée à un ou plusieurs responsables.

Le coût associé à une action est représenté par un des symboles suivants :

\$ signifie que les montants nécessaires à la réalisation d'une action sont relativement faibles et devraient pouvoir être trouvés à même les fonds disponibles;

\$\$ signifie que les montants nécessaires à la réalisation d'une action sont significatifs et devront être budgétés;

\$\$\$ signifie que les frais associés à une action sont élevés et devront faire l'objet d'investissements importants.

La cible identifie les indicateurs et les échéanciers de réalisation associés à une action.

La priorisation qui peut être, élevée, moyenne ou faible identifie l'importance accordée à la réalisation d'une action.

5.3 Suivi

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan, une table agroalimentaire sera créée et aura le mandat d'analyser l'état d'avancement du plan d'action à la MRC qui sera responsable de la mise en œuvre du PDZA.

Rapprocher le monde municipal et le monde agricole par l'amélioration des méthodes de communication et de travail sera tant un objectif de la table agroalimentaire qu'une condition indispensable à la réussite de la mise en oeuvre du PDZA.

OBJECTIF 1 - Consolider, développer et diversifier les productions agricoles et ses produits dérivés

STRATÉGIES	MISE EN ŒUVRE					
	ACTIONS	RESPONSABLE(S) VISÉ(S)	PARTENAIRE(S) CIBLÉ(S)	COÛT	CIBLE	PRIORISATION
1. Exploiter le potentiel sous-utilisé et améliorer les pratiques	1.1. Inciter les producteurs agricoles à assister aux formations de perfectionnement ainsi qu'à consulter les informations techniques disponibles en ligne ou autrement.	SUPA	MAPAQ	\$	En 2017 : - Vulgariser l'information - Sensibiliser les producteurs - Recenser les informations et les ressources disponibles en 2017.	Moyenne
	1.2. Favoriser le développement des productions animales pour valoriser la production fourragère.	MAPAQ	SUPA / MRC	\$	Mettre en place deux initiatives (journée d'information, visite, etc.) en lien avec de nouvelles productions animales.	Moyenne
	1.3. Entreprendre des démarches afin de stimuler l'établissement d'entreprises en production animale en misant sur le statut sanitaire avantageux.	SUPA	MRC / Municipalités	\$	Entreprendre des démarches en 2016 afin qu'une entreprise s'établisse en 2018.	Moyenne
	1.4. Bonifier le programme d'aide financière consacré aux travaux sylvicoles dans les érablières situées dans les terres publiques intramunicipales et réclamer au MFFP la même mesure pour les érablières situées dans les terres publiques sous juridiction provinciale.	MRC	MFFP	\$\$	Bonification du programme en 2017.	Moyenne
	1.5. Sensibiliser les producteurs du potentiel forestier de leur propriété et les informer sur les services offerts (conseils techniques, sylviculture, récolte, transport et mise en marché des bois).	SERV	MFFP / SERM / SPFBSL	\$	Augmenter de 5 % la superficie des boisés agricoles aménagés en 2017.	Moyenne
2. Stimuler la culture entrepreneuriale, l'innovation et l'expérimentation	2.1. Analyser la possibilité de mettre sur pied un comité ou d'une organisation ayant pour mission de développer un environnement économique facilitant la consolidation et la diversification d'activités en milieu rural par la planification, la coordination et l'administration d'activités agricoles innovatrices dans la MRC, tel que le développement de projets agricoles communautaires pour développer de nouveaux produits.	MRC / SUPA	MAPAQ	\$\$	Constituer le comité ou l'organisation en 2017.	Moyenne
	2.2. Analyser la possibilité d'évaluer et documenter le potentiel de nouvelles cultures (adaptées à la Matapédia et marchés émergents) et les possibilités d'améliorer les productions existantes.	MRC	SADC/Chambre de commerce/SUPA /MAPAQ	\$\$	Donner le mandat en 2017 et obtenir le rapport en 2018.	Moyenne
	2.3. Appuyer de nouvelles cultures dans la MRC.	Club Action-Sol / CÉRÉLA / Producteurs	MAPAQ	\$\$	Expérimenter l'introduction d'une nouvelle production ou d'une nouvelle technique en 2019 et la commercialiser ou l'implanter en 2020.	Élevée
	2.4. Inventorier les mesures (politique d'investissement, etc.) favorisant le développement de l'agriculture et la transformation ainsi que le développement de marchés et de filières.	MRC	SADC / SUPA / MAPAQ	\$	Effectuer le recensement en 2017.	Moyenne
	2.5. Favoriser le développement des productions patrimoniales ou des créneaux spécialisés qui se démarquent des productions traditionnelles notamment en vertu de leurs propriétés particulières (produits forestiers non ligneux, plantes médicinales, cosmétiques, épices, etc.).	SUPA / MRC	Club Action-Sol	\$\$	Au moins une nouvelle entreprise en 2017.	Faible

OBJECTIF 1 - Consolider, développer et diversifier les productions agricoles et ses produits dérivés

STRATÉGIES	MISE EN ŒUVRE					
	ACTIONS	RESPONSABLE(S) VISÉ(S)	PARTENAIRE(S) CIBLÉ(S)	COÛT	CIBLE	PRIORISATION
3. Accroître la transformation, la distribution et la consommation des produits	3.1. Modifier les réglementations municipales de manière à permettre la transformation et la vente des productions agricoles à la ferme ainsi que la vente en kiosque sur certains sites propices à cette activité.	Municipalités	MAPAQ / MRC	\$	Modifier les règlements visés en 2017.	Moyenne
	3.2. Recenser les locaux disponibles qui répondent aux normes de salubrité pour la transformation alimentaire.	MRC	MAPAQ	\$	Inventaire des locaux réalisé en 2018.	Faible
	3.3. Développer des circuits courts de commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires.	MRC	MAPAQ / SUPA / Saveurs du Bas-Saint-Laurent	\$\$	À réaliser en 2017.	Moyenne
	3.4. Sensibiliser les épiciers et marchands à la mise en valeur des produits locaux.	Chambre de commerce	UPA / SBSL / MAPAQ	\$	Inventorier les produits disponibles et approcher les quatre principales épiceries de la MRC en 2016.	Moyenne
	3.5. Tenir un marché public matapédien.	Comité Marché public	AMQUI / MAPAQ / SUPA	\$\$	Tenue d'un marché public dès l'été 2016.	Élevée
	3.6. Promouvoir l'achat local auprès de la population.	Chambre de commerce	SUPA / MAPAQ / SBSL / MRC	\$\$	Concevoir une campagne de sensibilisation pour 2017.	Élevée
	3.7. Proposer l'adoption de politiques d'achat local aux entreprises, institutions, restaurants et traiteurs matapédiens.	Chambre de commerce	SUPA / MRC	\$\$	Conclusion d'une entente avec une organisation ou une entreprise au plus tard en 2017.	Élevée
	3.8. Encourager l'adhésion des producteurs aux différents labels ou certifications (Saveurs du Bas-Saint-Laurent, écoterritoire habité, etc.).	MAPAQ	MRC	\$	Sensibilisation des producteurs agricoles en 2017.	Faible
	3.9. Analyser la possibilité de faire expertiser l'analyse des filières et chaînes de valeurs en incluant les opportunités de transformation des produits locaux.	MRC	-	\$\$	Donner le mandat en 2017 et obtenir le rapport en 2018.	Faible
	3.10. Favoriser le réseautage entre les entreprises qui exportent et celles qui souhaitent exporter visant à faciliter l'accès aux marchés extérieurs.	SUPA	MRC	\$\$	À réaliser en 2017.	Faible
4. Offrir des services soutenant les productions, les producteurs et la relève	4.1. Conserver les services-conseils offerts aux agriculteurs.	MAPAQ	UPA	\$	Sensibilisation des producteurs agricoles en 2017.	Moyenne
	4.2. Analyser la possibilité de maintenir le poste de travailleur de rang.	MRC / Comité travailleur de rang	SUPA, MAPAQ	\$\$	Solliciter des partenaires (CISSS, UPA, MAPAQ etc.) le maintien du financement du poste de travailleur de rang lorsque les subventions ne seront plus offertes en 2017.	Moyenne
	4.3. Analyser la possibilité d'adhérer à un programme de banque de terres agricoles et de maillage entre ferme sans relève et relève sans ferme ou d'en développer un.	MRC	MAPAQ/ groupe de relève agricole / UPA/CRÉA	\$\$	Décision en 2017.	Moyenne
	4.4. Analyser la possibilité de mettre sur pied un projet de mentorat agricole visant à favoriser le partage d'expérience et à encourager l'entrepreneuriat et la relève agricole.	SUPA	MRC / MAPAQ	\$\$	Mise sur pied du projet en 2016.	Moyenne
	4.5. Accompagner et conseiller les entreprises agricoles (relève et cédant) dans le processus de transfert et dans toute autre étape stratégique liée au développement et à la pérennité de leur entreprise.	SUPA / CRÉA / MRC / Groupe-conseil agricole	MAPAQ	\$	À réaliser en 2017.	Moyenne

OBJECTIF 2 - Valoriser la zone agricole, la pratique de l'agriculture ainsi que la cohabitation avec les usages non agricoles

STRATÉGIES	MISE EN ŒUVRE					
	ACTIONS	RESPONSABLE(S) VISÉ(S)	PARTENAIRE(S) CIBLÉ(S)	COÛT	CIBLE	PRIORISATION
5. Faire connaître l'impact positif de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les communautés	5.1. Organiser des rencontres annuelles entre les agriculteurs et les conseils municipaux afin d'échanger sur leurs préoccupations mutuelles.	Municipalités / UPA	-	\$	Tenue de rencontres annuelles avec chacune des municipalités dès 2016.	Élevée
	5.2. Produire et distribuer un ou plusieurs documents relatifs aux retombées socio-économiques et environnementales de l'agriculture, au bon voisinage ainsi qu'à l'importance de protéger le territoire agricole.	MRC	SUPA / MAPAQ / Municipalités	\$\$	Produire le document et le distribuer aux municipalités et agents immobiliers en 2017.	Moyenne
	5.3. Mettre sur pied un événement annuel à l'échelle de la municipalité afin de favoriser le rapprochement entre les producteurs agricoles et les résidents non producteurs.	UPA	Municipalités	\$\$	Tenue d'au moins un événement en 2017.	Faible
	5.4. Valoriser la profession d'agriculteur auprès des jeunes en soutenant et bonifiant le projet de circuit éducatif lors de l'expo agricole.	Société d'agriculture	MAPAQ / SUPA / Commission scolaire	\$	Tenue d'au moins une présentation ou visite en 2016.	Faible
6. Favoriser le développement de l'agrotourisme	6.1. Intégrer les éléments liés à l'agriculture (agrotourisme, circuits gourmands, paysages, etc.) aux circuits touristiques existants.	MRC	Municipalités	\$	À réaliser en 2017.	Moyenne
	6.2. Développer un volet rural au circuit matapédien incluant une signalisation, des panneaux d'interprétation, des belvédères et des arrêts chez certains producteurs.	MRC	-	\$\$	À réaliser en 2018.	Moyenne
	6.3. Favoriser le partenariat avec le milieu touristique afin de favoriser l'émergence d'activités complémentaires à l'agriculture (tables champêtres, hébergement à la ferme, visites guidées, vente des produits du terroir) dans une perspective agrotouristique et de tourisme rural.	MRC	-	\$\$	À réaliser en 2017.	Élevée

OBJECTIF 3 - Mettre en valeur et expertiser la zone agricole

STRATÉGIES	MISE EN ŒUVRE					
	ACTIONS	RESPONSABLE(S) VISÉ(S)	PARTENAIRE(S) CIBLÉ(S)	COÛT	CIBLE	PRIORISATION
7. Protéger et mettre en valeur les paysages ainsi que le patrimoine et favoriser l'embellissement	7.1. Dans une perspective de remise en culture des terres agricoles dévalorisées (1.2 à 1.5), identifier et prioriser des terrains en fonction de leur impact visuel.	MRC	-	\$	Analyse à réaliser en 2017.	Élevée
	7.2. Analyser la possibilité de proposer aux propriétaires des terres agricoles dévalorisées que leurs terres soient remises en culture en fonction des besoins des agriculteurs et du potentiel de l'agriculture (pâturage, fourrage, arbres et arbustes fruitiers, etc.) ainsi que des impacts visuels (culture paysagère) pour les terres situées dans les secteurs identifiés au point 9.1.	MRC	SUPA / MAPAQ	\$\$	Mettre en exploitation au moins 5 hectares de terres agricoles dévalorisées d'ici 2018.	Élevée
	7.3. Analyser la possibilité d'adopter des règlements municipaux obligeant l'entretien des terres agricoles afin de prévenir la régénérescence naturelle de la forêt ainsi que la contamination par de mauvaises herbes.	Municipalités	-	\$	Adoption et application des règlements municipaux en 2017.	Moyenne
	7.4. Analyser la possibilité d'émettre des directives exigeant que l'entretien des voies publiques soit effectué de manière à prévenir la contamination des champs par de mauvaises herbes.	Municipalités	MTQ / MERN	\$	Analyse à réaliser en 2017.	Moyenne
	7.5. Protéger, mettre en valeur et, le cas échéant, trouver des vocations aux immeubles ruraux et agricoles d'intérêt et/ou particulièrement visibles.	Municipalités	-	\$\$	D'ici 2017, approcher les propriétaires visés et adopter des programmes de subventions.	Faible
	7.6. Favoriser l'embellissement et l'entretien des immeubles agricoles ainsi que des aménagements et constructions s'intégrant harmonieusement au milieu.	Municipalités	-	\$\$	D'ici 2017 : - Donner la responsabilité aux CCU ou autres comités existants des municipalités locales d'élaborer des mesures d'embellissement; - Organiser un concours de la plus belle ferme.	Moyenne
	7.7. Limiter le reboisement des terres agricoles dévalorisées à celles qui sont impropres à l'agriculture.	SERV	SERM	\$	Sensibiliser les propriétaires et les ingénieurs forestiers en 2016.	Moyenne
8. Améliorer et diffuser la connaissance du territoire	8.1. Analyser la possibilité de réaliser un portait économique du secteur agricole de la MRC de la Matapédia et le tenir à jour.	MRC	MAPAQ	\$\$	Effectuer la recherche en 2016 et livrer le rapport en 2017.	Moyenne
	8.2. Faire connaître les outils d'information sur l'agriculture dans la MRC aux agriculteurs et intervenants.	SUPA	MAPAQ / Club Action-Sol	\$\$	Activités de diffusion réalisées dès 2016.	Moyenne
	8.3. Créer des réseaux entre les entreprises agricoles selon le champ d'intérêt.	SUPA	MAPAQ / Club Action-Sol / MRC / Société d'agriculture	\$\$	À réaliser en 2016.	Moyenne
9. Favoriser la protection des cours d'eau	9.1. Mettre en œuvre le plan directeur de l'eau de l'OBVMR.	OBVMR / producteurs	MDDEFP / MAPAQ / MRC / Municipalités	\$\$	À réaliser en continue dès 2016.	Moyenne

PLAN

**DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE
DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

ANNEXE 1 - PORTRAIT

TABLE DES MATIÈRES

1. Portrait du milieu agricole.....	1
1.1 Localisation géographique et division municipale.....	1
1.2 Contexte démographique.....	3
1.3 Contexte socio-économique.....	7
1.4 Protection du territoire agricole.....	10
1.4.1 Historique de la protection du territoire agricole au Québec.....	10
1.4.2 La zone agricole protégée dans la MRC de La Matapédia.....	10
1.5 Répartition et affectation du territoire.....	12
1.5.1 Affectations agricoles et îlots déstructurés.....	12
1.6 Utilisation du sol en zone agricole protégée.....	15
1.6.1 Occupation de la zone agricole par les activités agricoles.....	15
1.6.2 Terres agricoles dévalorisées (friches).....	16
1.6.3 Couvert forestier.....	19
1.7 Les sols.....	23
1.7.1 Inventaire des terres du Canada (ARDA).....	23
1.7.2 Études pédologiques des sols du Québec.....	26
1.7.3 Informations sur la santé des sols.....	26
1.8 Le climat.....	27
1.8.1 Indices thermiques.....	27
1.8.2 Indices hydriques.....	32
2. Portrait de l’activité agricole.....	33
2.1 Répartition géographique des entreprises agricoles.....	33
2.2 Revenus agricoles et valeur foncière.....	35
2.2.1 Sources, répartition et évolution des revenus agricoles depuis 1997.....	35
2.2.2 Valeur foncière des entreprises agricoles.....	37
2.3 Évolution des productions animales.....	39
2.3.1 Évolution des entreprises de 1997 à 2010.....	39
2.3.2 Tendances et développement.....	42

2.4	Évolution des productions végétales	43
2.4.1	Évolution des entreprises de 1997 à 2010	43
2.4.2	Évolution des cultures et superficies assurées	46
2.4.3	Rendements.....	47
2.4.4	Tendances et développement	49
2.5	Les exploitants agricoles, main-d'œuvre et relève	50
2.5.1	Caractéristiques des exploitants agricoles de La Matapédia	50
2.5.2	Caractéristiques de la main d'œuvre dans la MRC de La Matapédia.....	54
2.5.3	Caractéristiques de la relève dans la MRC de La Matapédia	55
2.6	Transformation et mise en marché	59
2.7	Sommaire de l'organisation du milieu agricole et agroalimentaire	61
2.8	Caractéristiques paysagères et patrimoniales	67
2.9	Caractéristiques environnementales	67
2.10	Utilisation non agricole du territoire	69

Sous-annexe 1 – Cartes agroclimatiques du Québec

Sous-Annexe 2 – Carte du potentiel des sols (ARDA) et de la topographie

Sous-Annexe 3 – Carte des affectations du territoire

Sous-Annexe 4 – Territoires des stations météo 2014 : Centre de services de Rimouski

Sous-Annexe 5 – Indice global de santé des sols

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation géographique de la MRC de La Matapédia	1
Figure 2.	Localisation géographique des municipalités de la MRC de La Matapédia	2
Figure 3.	Répartition de la population de la MRC par strates d'âge (%)	3
Figure 4.	Répartition de la population du Québec par strates d'âge (%).....	3
Figure 5.	Évolution démographique par catégories hiérarchiques (1961 – 2011).....	4
Figure 6.	Répartition des emplois dans la Matapédia en 2006 (selon le sexe).....	9
Figure 7.	Utilisation de la zone agricole en 2010	16
Figure 8.	Couvert forestier dans la zone agricole de la MRC.	21
Figure 9.	Répartition des terres de catégories 1 à 4 (ARDA) entre la zone agricole et non agricole	25
Figure 10.	Répartition des entreprises agricoles par municipalités en 2010	33
Figure 11.	Répartition des entreprises de la MRC de La Matapédia en 2010 par principale source de revenu.....	35
Figure 12.	Évolution des superficies assurées par production depuis 2013	47
Figure 13.	Répartition des entreprises agricoles par strate d'âge des propriétaires principaux en 2010	51
Figure 14.	Répartition des entreprises agricoles par sexe des propriétaires principaux en 2010	52
Figure 15.	Répartition des entreprises agricoles par nombre de propriétaires principaux en 2010	53
Figure 16.	Répartition des entreprises agricoles par type de main d'œuvre en 2010.....	55
Figure 17.	Répartition des entreprises agricoles selon leur intention de vente ou de transfert au cours des 5 prochaines années	56
Figure 18.	Répartition des entreprises agricoles en voie de vendre ou de transférer selon que l'acheteur, ou la relève, soit ou non identifié.....	56
Figure 19.	Deuxième rang Matalik Sud à Sainte-Florence	67
Figure 20.	Vue du Lac Matapédia de la Route Saucier à Val-Brillant	68
Figure 21.	Usine Uniboard à Sayabec, située en zone agricole protégée	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Superficie par municipalité (km ²).....	2
Tableau 2.	Évolution démographique par municipalité (1961 – 2011)	5
Tableau 3.	Indicateurs socio-économiques (%)	7
Tableau 4.	Données socio-économiques par municipalité (Recensement 2006).....	8
Tableau 5.	Superficie en zone agricole par municipalité	11
Tableau 6.	Superficie en zone agricole ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation à la CPTAQ	12
Tableau 7.	Superficie des affectations et terrains constructibles de la zone agricole de la MRC de La Matapédia.....	12
Tableau 8.	Superficie des affectations agricoles dynamiques par municipalité	13
Tableau 9.	Superficie des affectations agricoles viable et nombre de terrains de 10 hectares et plus potentiellement constructibles par municipalité.....	14
Tableau 10.	Nombre d'îlots et de terrains potentiellement constructibles par municipalité	14
Tableau 11.	Nombre de terrains potentiellement constructibles par municipalité	15
Tableau 12.	Évolution de l'utilisation du sol des entreprises enregistrées	16
Tableau 13.	Nombre de TAD par municipalité, superficie et superficie moyenne	17
Tableau 14.	Nombre et superficie des TAD selon le potentiel ARDA et le couvert végétal	18
Tableau 15.	Classes de TAD en fonction de leur potentiel de remise en production.....	19
Tableau 16.	Superficie et pourcentage des types de peuplement forestier dans la zone agricole protégée ...	19

Tableau 17.	Répartition du territoire municipal par catégorie de sol (ARDA).....	24
Tableau 18.	Répartition de la zone agricole par catégorie de sol (ARDA)	24
Tableau 19.	Répartition des terres cultivées par catégorie de sol (ARDA)	25
Tableau 20.	Synthèse de la répartition du territoire par catégorie de sol (ARDA)	25
Tableau 21.	Dates du dernier gel printanier et du premier gel automnal dans la MRC de La Matapédia	29
Tableau 22.	Comparaison provinciale des dates du dernier gel printanier et du premier gel automnal.....	29
Tableau 23.	Début et fin de la saison de croissance dans la MRC de La Matapédia	29
Tableau 24.	Comparaison provinciale des dates de début et fin de la saison de croissance	30
Tableau 25.	Maturité (jours) des principales grandes cultures	30
Tableau 26.	Mesures de cumul thermique en saison de croissance pour la MRC de La Matapédia	30
Tableau 27.	Comparaison provinciale des mesures de cumul thermique pendant la saison de croissance.....	31
Tableau 28.	Cumul des précipitations pour la MRC de La Matapédia	32
Tableau 29.	Comparaison provinciale du cumul des précipitations	32
Tableau 30.	Évolution du nombre d'entreprises agricoles par municipalité de 1997 à 2010	34
Tableau 31.	Répartition des entreprises agricoles par municipalités en 2010 selon l'activité principale.....	34
Tableau 32.	Revenus par type de production pour la MRC de La Matapédia en 2010	36
Tableau 33.	Répartition des revenus agricoles totaux par municipalité en 2010	36
Tableau 34.	Évolution des revenus agricoles dans la MRC de La Matapédia	37
Tableau 35.	Valeur foncière imposable dans la MRC de La Matapédia.....	38
Tableau 36.	Transaction de quotas laitiers dans la MRC de La Matapédia de 2004 à 2013.....	40
Tableau 37.	Évolution du nombre d'entreprises de productions animales de 1997 à 2010	40
Tableau 38.	Évolution du nombre de têtes par type de production de 1997 à 2010.....	41
Tableau 39.	Évolution du nombre de têtes par entreprise de 1997 à 2010	41
Tableau 40.	Nombre d'entreprises de production animale en régie biologique.....	42
Tableau 41.	Évolution du nombre d'entreprises de productions végétales de 1997 à 2010	44
Tableau 42.	Évolution des entreprises acéricoles de 1997 à 2010	44
Tableau 43.	Évolution du nombre d'hectare cultivés par type de production de 1997 à 2010	45
Tableau 44.	Évolution du nombre d'hectare par entreprise de 1997 à 2010.....	45
Tableau 45.	Nombre d'entreprises de production végétale en régie biologique	46
Tableau 46.	Évolution des superficies assurées par production depuis 2003	46
Tableau 47.	Rendements réels ¹ 2012 en avoine, blé, orge et maïs fourrager par zone, région, province.....	48
Tableau 48.	Rendements réels 2012 en foin par station météo, région, province	48
Tableau 49.	Rendements régionaux et provinciaux réels ou de référence pour sarrasin, canola, miel, maïs-grain, soya, pois secs, fraises et sirop d'érable	49
Tableau 50.	Nombre et âge moyen des exploitants agricoles de la Matapédia en 2010.....	50
Tableau 51.	Strate d'âge du propriétaire principal des exploitations agricoles en 2010	51
Tableau 52.	Sexe du propriétaire principal des exploitations agricoles en 2010	52
Tableau 53.	Nombre de propriétaires des entreprises agricoles en 2010.....	53
Tableau 54.	Type de main d'œuvre des entreprises agricoles en 2010.....	54
Tableau 55.	Nombre d'entreprises ayant l'intention de vendre ou de réaliser un transfert d'ici 5 ans	56
Tableau 56.	Répartition de la relève établie par strate d'âge	57
Tableau 57.	Répartition de la relève établie selon l'activité principale de l'entreprise	57
Tableau 58.	Répartition de la relève établie selon le mode d'établissement	57
Tableau 59.	Répartition de la relève établie par un démarrage d'entreprise qui s'est établie grâce à un transfert familial d'actifs agricoles	57
Tableau 60.	Répartition de la relève établie par un transfert et qui a diversifié ses activités	58
Tableau 61.	Répartition de la relève établie par un transfert et dont l'entreprise a connu une expansion.....	58

Tableau 62.	Répartition de la relève établie qui, au moment de son démarrage, a reçu l'appui d'une entreprise existante	58
Tableau 63.	Répartition de la relève agricole établie qui a bénéficié de l'aide d'un centre local de développement (CLD) pour se financer	58
Tableau 64.	Répartition de la relève agricole établie qui a bénéficié de l'aide d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC) pour se financer	58
Tableau 65.	Nombre d'entreprises et de visiteur agrotouristiques.....	59
Tableau 66.	Nombre d'entreprises agricoles faisant de la transformation	59
Tableau 67.	Répartition des entreprises agricoles par type de mise en marché.....	60

1. PORTRAIT DU MILIEU AGRICOLE

1.1 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET DIVISION MUNICIPALE

La MRC de La Matapédia est située au sud-est de la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Son territoire couvre 5430 km² répartis entre 18 municipalités et sept territoires non organisés (T.N.O.) occupant à eux seuls près de 65 % du territoire.

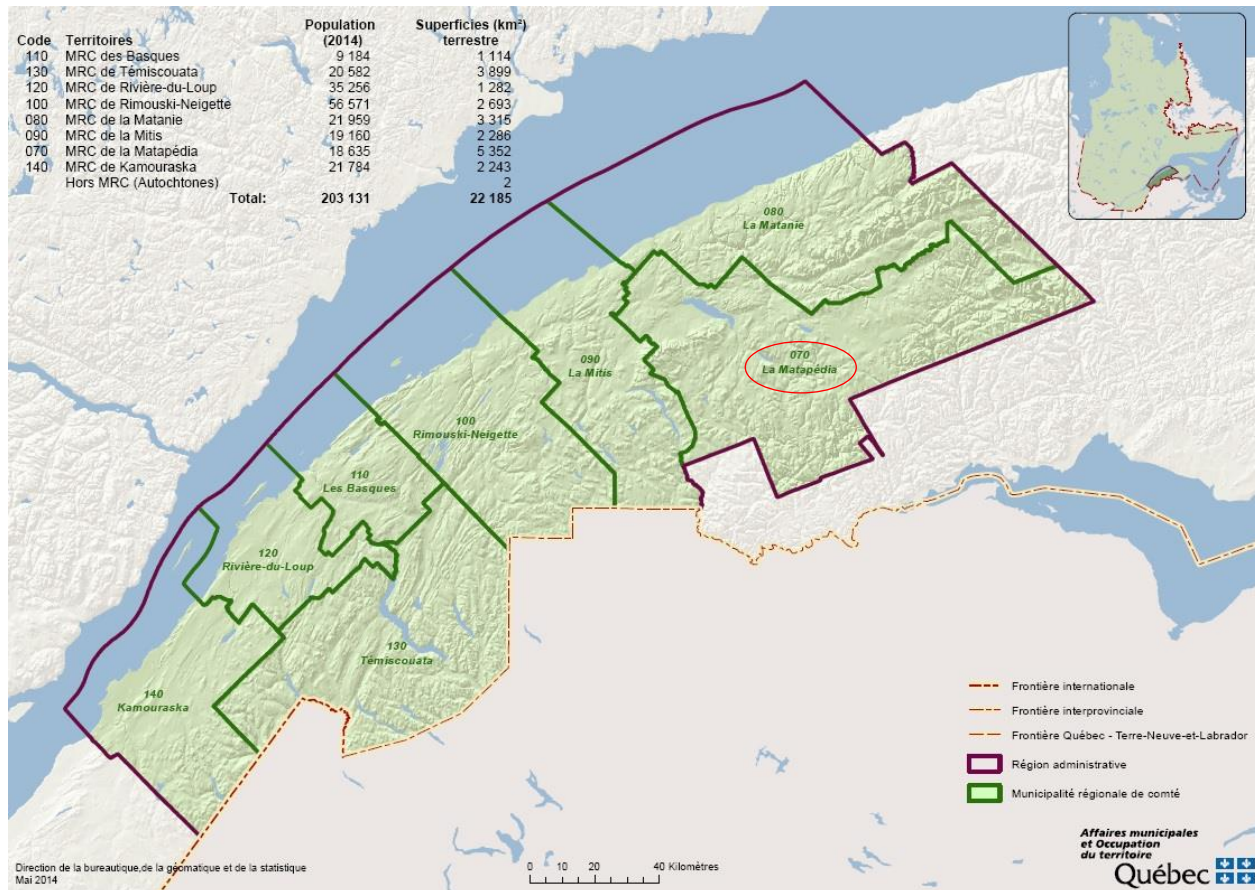


Figure 1. Localisation géographique de la MRC de La Matapédia

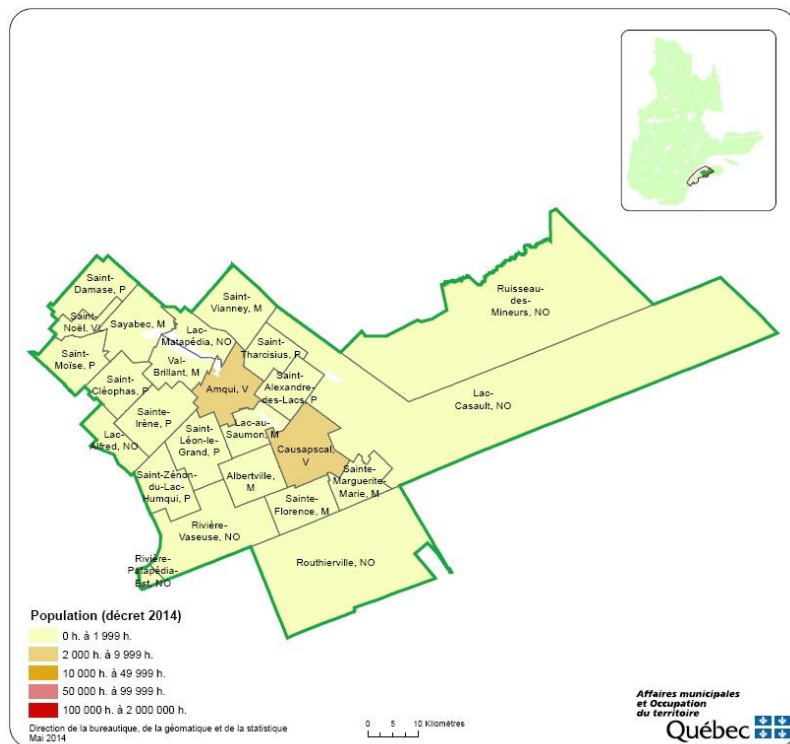


Figure 2. Localisation géographique des municipalités de la MRC de La Matapédia

Tableau 1. Superficie par municipalité (km²)

Municipalités	km ²	T.N.O.	km ²
Albertville	105	Lac-Alfred	76
Amqui	128	Lac-Casault	1 435
Causapsal	162	Lac-Matapédia	84
Lac-au-Saumon	85	Rivière-Patapédia-Est	16
Saint-Alexandre-des-Lacs	92	Rivière-Vaseuse	275
Saint-Cléophas	99	Routhierville	630
Saint-Damase	119	Ruisseau-des-Mineurs	940
Sainte-Florence	103	Total T.N.O.	3 455
Sainte-Irène	136		
Sainte-Marguerite-Marie	87	Total MRC	5 430
Saint-Léon-le-Grand	130		
Saint-Moïse	111		
Saint-Noël	46		
Saint-Tharcisius	79		
Saint-Vianney	146		
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	115		
Sayabec	140		
Val-Brillant	91		
Total municipalités	1 974		

Source :Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,
Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/1 000 000,
Données ouvertes, découpages administratifs, Municipalités/TNO et territoires

1.2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La population de la MRC de La Matapédia se chiffre à 18 473 habitants, dont 75% est concentrée dans six municipalités, soit Amqui, le centre institutionnel et commercial de la région, Sayabec et Causapsal, les deux pôles secondaires où l'on retrouve certains commerces et services desservant leurs populations et celles des municipalités contiguës, ainsi que Lac-au-Saumon, Val-Brillant et Saint-Léon-le-Grand, trois villages périphériques traversés par des routes provinciales. Bien que les communautés et les territoires formant la MRC de La Matapédia ne soient pas homogènes, tous sont confrontés à une problématique de dévitalisation démographique et économique qui s'amorça après la Deuxième Guerre mondiale.

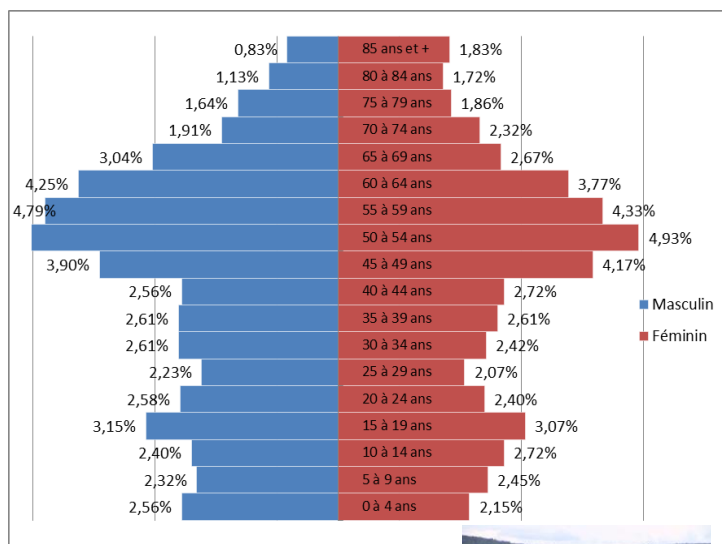


Figure 3. Répartition de la population de la MRC par strates d'âge (%)

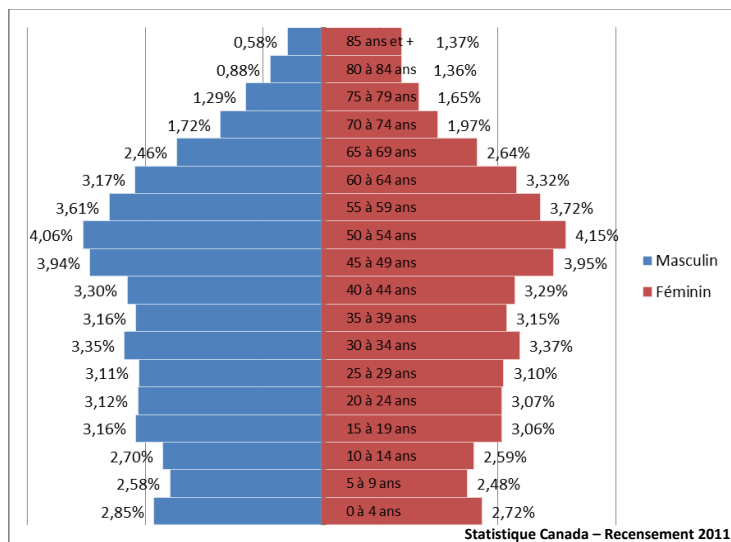


Figure 4. Répartition de la population du Québec par strates d'âge (%)

Cette réalité socio-économique difficile débuta par la restructuration du marché du sciage au début des années 50¹ et par la transition d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale² à partir des années 60. Depuis, comme pour la grande majorité des collectivités forestières éloignées des centres urbains, la région peine à s'adapter à ce nouveau contexte économique reposant essentiellement sur la production de services (secteur tertiaire) et non plus sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles (secteurs primaire et secondaire).

En 2011, on recensait 18573 habitants dans la MRC et l'âge moyen y était de 48 ans, comparativement à 41,9 ans pour l'ensemble du Québec. Tel qu'illustré sur les figures 3 et 4, la répartition par classes d'âge démontre que la surreprésentation des citoyens de 45 à 64 ans, déjà problématique à l'échelle provinciale, est beaucoup plus marquée dans la MRC qu'ailleurs au Québec. En effet, dans la MRC on retrouve 2,35 fois plus de citoyens âgés de 50-54 ans que de 25-29 ans, alors que cette proportion n'est que de 1,32 pour la moyenne québécoise. Ce constat cadre avec l'évolution démographique des cinquante dernières années.

Comme le démontre le tableau 2, la population matapédienne a chuté de 43% entre 1961 et 2011, passant de 32 393 à 18 573 habitants.

¹ ROULEAU Linda, *Pouvoir local et développement dans la vallée de la Matapédia 1974-1983*, Thèse de maîtrise (mémoire), UQAR, 1988, p.51.

² ROULEAU Linda, *Pouvoir local et développement dans la vallée de la Matapédia 1974-1983*, Thèse de maîtrise (mémoire), UQAR, 1988, p.60.

On observe deux phases de décroissance distinctes depuis 1961, une première comprise entre 1961 et 1976 où la population chute abruptement de 10% à 14% entre chacun des recensements quinquennaux et une deuxième débutant en 1976 où la décroissance persiste, mais à un rythme plus lent, soit de 1% à 5% entre chacun des recensements.

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC présente une classification hiérarchique des municipalités en quatre catégories soit : pôle principal, pôles secondaires, villages périphériques et villages satellites (le détail de la classification est présenté au tableau 2). La figure 5 et le tableau 2 démontrent que les villages périphériques ont connu une décroissance démographique beaucoup plus marquée que les autres municipalités alors que la décroissance est plus faible à l'intérieur de l'axe Sayabec/Causapschal où est concentrée la grande majorité des commerces et services ainsi que plus de 70% de la population. De plus, Amqui, cœur géographique et économique de la MRC, est la seule municipalité ayant une population plus nombreuse en 2011 qu'en 1961. Aussi, on observe dans les municipalités de Saint-Damase et Sainte-Érène un ralentissement notable du rythme de décroissance qui est passé de respectivement 50% et 64% entre 1961 et 1986 à 11% et 1% entre 1986 et 2011.

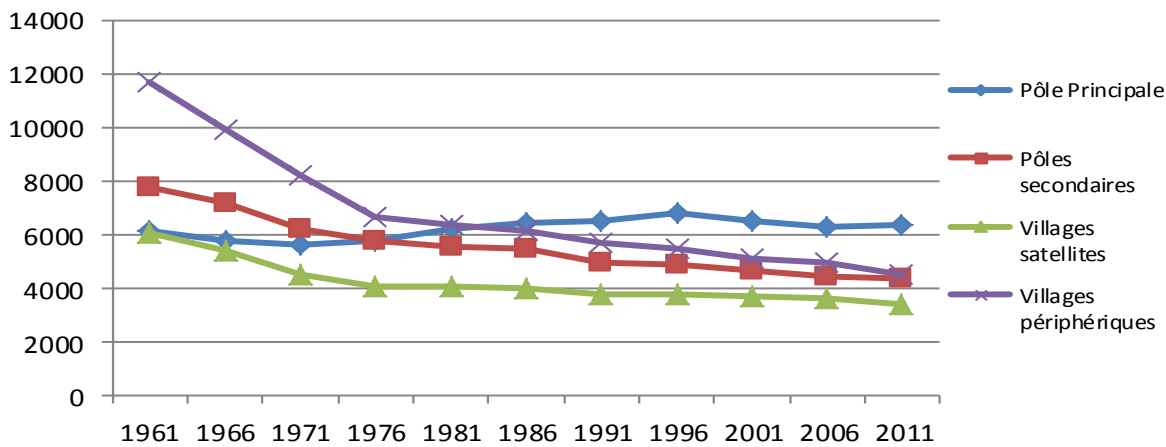


Figure 5. Évolution démographique par catégories hiérarchiques (1961 – 2011)

Tableau 2. Évolution démographique par municipalité (1961 – 2011)

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	Variation (%) 1961-2011	Variation (%) 1961-1986	Variation (%) 1986-2011
Albertville	1061	857	615	470	455	430	400	364	337	319	256	-76%	-59%	-40%
Amqui ¹⁻²	6114	5759	5595	5725	6170	6440	6518	6800	6473	6261	6322	3%	5%	-2%
Causapscal ³	4587	4253	3870	3510	3359	3146	2867	2811	2634	2458	2458	-46%	-31%	-22%
Lac-au-Saumon ⁴	2147	1815	1665	1550	1580	1572	1552	1553	1539	1495	1453	-32%	-27%	-8%
Saint-Alexandre-des-Lacs ¹	S.O.	520	385	300	346	363	383	350	324	275	258	-50% ⁷	-30% ⁷	-29%
Saint-Cléophas	968	815	610	440	427	473	440	404	380	367	334	-65%	-51%	-29%
Saint-Damase	894	766	620	520	489	445	435	439	449	446	397	-56%	-50%	-11%
Sainte-Irène	955	748	545	390	351	343	363	352	323	350	341	-64%	-64%	-1%
Sainte-Florence	1064	857	705	650	639	607	557	546	473	458	414	-61%	-43%	-32%
Sainte-Marguerite-Marie	794	602	545	390	360	307	260	235	235	222	203	-74%	-61%	-34%
Saint-Léon-le-Grand	2139	1933	1570	1325	1335	1277	1150	1145	1144	1073	970	-55%	-40%	-24%
Saint-Moïse	1406	1049	970	745	689	711	667	625	633	625	577	-59%	-49%	-19%
Saint-Noël	1124	976	910	775	666	612	508	509	493	459	434	-61%	-46%	-29%
Saint-Tharcisus ¹	1285	999	890	745	706	636	571	557	503	480	464	-64%	-51%	-27%
Saint-Vianney	973	797	655	620	681	663	608	592	525	489	477	-51%	-32%	-28%
Sayabec ⁵	3147	2892	2355	2275	2173	2308	2088	2069	1999	1953	1864	-41%	-27%	-19%
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	1133	923	765	580	550	556	496	464	434	426	366	-68%	-51%	-34%
Val-Brillant ⁶	1732	1620	1270	1175	1130	1101	1024	1040	997	1003	955	-45%	-36%	-13%
TNO	870	555	120	75	121	65	43	28	25	35	30	-97%	-93%	-54%
TOTAL	32393	28736	24660	22260	22227	22055	20930	20883	19920	19194	18573	-43%	-32%	-16%

¹ La municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs fut constituée en 1965 à même des parties de territoire des municipalités de Saint-Benoît-Joseph-Labre (maintenant fusionnée à Amqui) et de Saint-Tharcisus

² Inclut la population de Saint-Benoît-Joseph-Labre qui fusionna avec Amqui en 1991

³ Inclut la population de Saint-Jacques-le-Majeur qui fusionna avec Causapscal en 1997

⁴ Inclut la population de Saint-Edmond-de-Lac-au-Saumon qui fusionna avec Lac-au-Saumon en 1997

⁵ Inclut la population de Sainte-Marie-de-Sayabec qui fusionna avec Sayabec en 1982

⁶ Inclut la population de Saint-Pierre-du-Lac qui fusionna avec Val-Brillant en 1986

⁷ les données de 1966 sont substituées à celles de 1961

Pôle principal	(1 municipalité)
Pôles secondaires	(2 municipalités)
Villages satellites	(3 municipalités)
Villages périphériques	(12 municipalités)

1.3 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'économie de la MRC de La Matapédia repose sur l'exploitation de ses ressources naturelles. La transformation importante de l'industrie forestière et de l'agriculture au cours des 50 dernières années porta un dur coup à La Matapédia.

En 2006, le secteur primaire n'occupe plus que 14% de la population active matapédienne. Le secteur secondaire regroupe 20% des emplois alors que le secteur tertiaire occupe la première place avec 66% des emplois.³

Les municipalités périphériques dépendent principalement des emplois du secteur forestier, alors que les emplois des secteurs secondaire et tertiaire se retrouvent principalement dans les trois principaux pôles de la région (Amqui, Causapsca et Sayabec). De leurs côtés, les activités agricoles se concentrent surtout dans les axes Amqui / Causapsca et Saint-Tharcisius / Saint-Léon-le-Grand.

En raison de son positionnement géographique, de la présence d'institutions scolaires, de places d'affaires, du centre hospitalier et des bureaux gouvernementaux, la ville d'Amqui demeure la municipalité dont le secteur tertiaire est le plus développé.

Le taux d'activité de la population, c'est-à-dire la proportion d'individus actifs (les travailleurs et les chômeurs) est relativement bas (55%), surtout si on le compare avec le reste du Bas-Saint-Laurent (59.6%) et du Québec (64.9%).⁴

Tableau 3. Indicateurs socio-économiques (%)

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Province de Québec	62.3	64.2	64.9	55.0	58.9	60.4	11.8	8.2	7.0
Bas-St-Laurent	57.2	58.9	59.6	47.6	51.1	53.8	16.6	13.2	9.8
MRC de La Matapédia	53.1	54.5	55.0	40.2	43.5	45.4	24.4	20.2	17.6
Amqui	61.8	58.6	60.0	49.0	50.2	52.3	20.6	14.2	12.8
Causapsca	48.0	49.5	49.0	38.1	40.4	39.6	20.7	18.9	19.2
Sayabec	47.2	53.8	48.6	37.8	42.6	40.4	19.9	20.8	16.9

Le tableau 3 permet de constater que le taux d'emploi et le taux de chômage se sont améliorés entre 1996 et 2006, mais restent bien en-deçà de la moyenne provinciale et bas-laurentienne. Il est à noter que 61% des prestataires de l'assurance-emploi, qui totalisent 10,3% de la population matapédienne en 2003, l'était de façon cyclique depuis plus de 10 ans.⁵ Aucune donnée récente ne nous permet toutefois de porter un regard sur l'évolution de cette statistique.

³ Statistiques Canada, recensement 2006.

⁴ Statistiques Canada, recensement 1996, 2001, 2006.

⁵ Recueil de données démographiques sociales et de santé, édition 2004, Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

En ce qui concerne les transferts gouvernementaux, les statistiques montrent que 26,5% de la population matapédienne (2006) vit principalement des transferts gouvernementaux (assurance emploi, assistance sociale, sécurité de la vieillesse, etc.), un chiffre légèrement inférieur à celui de 1996 (30,2%).⁶ Si le pourcentage de la population dépendante des transferts gouvernementaux semble diminuer, le montant que perçoivent les prestataires a tendance à augmenter. Entre 2005 et 2009, le total des transferts gouvernementaux avait augmenté pour La Matapédia de 10,4%.⁷ La hausse provient essentiellement des secteurs de l'assurance-emploi, de la sécurité de la vieillesse et des régimes de pension (pension du Canada ou RRQ), due au vieillissement global de la population matapédienne.

Au niveau des revenus familiaux, les familles matapédiennes tiraient en 2006 un revenu médian de 45 262\$ (37 785\$ en 2001), alors qu'au Québec, le revenu médian de toutes les familles de recensement était de 58 678\$.⁸ Il faut noter que si les revenus ont sensiblement grimpé pendant ces 5 années, le coût de la vie a lui aussi bondi. Cette différence marquante entre les données provinciales et matapédiennes ne réside pas dans la proportion de familles à faibles revenus, qui est à peu près la même au Québec et dans La Matapédia.⁹ Elle serait plutôt reliée aux revenus des familles de la classe moyenne. Le fort taux de dépendance économique et le caractère saisonnier d'une grande partie des emplois matapédiens expliquent ce phénomène.

Tableau 4. Données socio-économiques par municipalité (Recensement 2006)

Municipalités	Taux d'emploi des 15 ans et +	Taux de chômage des 15 ans et +	Proportion de la population de 15 ans et + n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade	Transfert gouvernementaux (%)	Revenu médian des ménages en 2006 (\$)	Indice de développement en 2006
Sainte-Marguerite-Marie	43,6%	22,7%	44,7%	N.D.	N.D.	-7.5
Sainte-Florence	33,3%	18,2%	41,9%	36,4%	29 649 \$	-7.63
Causapscal	39,6%	19,2%	34,5%	30,1%	34 262 \$	-6.82
Albertville	30,6%	33,3%	42,0%	30,8%	39 187 \$	-7.9
Saint-Léon-le-Grand	48,3%	19,2%	29,7%	24,7%	38 442 \$	-2.54
Saint-Zénon du Lac-Humqui	38,2%	26,5%	35,3%	41,3%	28 177 \$	-13.33
Sainte-Irène	38,6%	26,7%	35,1%	33,6%	39 029 \$	-3.65
Amqui	52,4%	12,6%	30,6%	20,7%	40 733 \$	-0.8
Lac-au-Saumon	47,6%	14,3%	44,7%	29,8%	37 988 \$	-3.65
Saint-Alexandre-des-Lacs	50,0%	14,3%	39,6%	35,8%	26 275 \$	-7.9
Saint-Tharcisius	35,4%	26,3%	43,0%	48,8%	31 089 \$	-12.53
Saint-Vianney	39,8%	26,6%	43,4%	28,7%	39 898 \$	-7.7
Val-Brillant	50,6%	18,5%	23,3%	21,9%	43 730 \$	-0.32
Sayabec	40,4%	16,8%	34,7%	25,7%	32 951 \$	-4.46
Saint-Cléophas	37,3%	22,2%	40,7%	31,7%	38 353 \$	-5.23
Saint-Moise	36,0%	27,5%	51,5%	35,5%	24 200 \$	-12.87
Saint-Noël	35,6%	27,8%	47,9%	35,1%	29 420 \$	-10.92
Saint-Damase	56,9%	19,6%	43,8%	25,7%	47 239 \$	-3.29

Les deux plus gros employeurs matapédiens sont des organismes publics : le CSSS de La Matapédia et la Commission scolaire des Monts-et-Marées. Uniboard Canada à Sayabec reste le plus gros employeur du

⁶ Statistiques Canada, recensement 2006.

⁷ Statistiques Canada, recensement 2006.

⁸ Statistiques Canada, recensement 2001 et 2006.

⁹ Institut de la statistique du Québec, 2009

secteur privé. Fene-Tech inc et Natrel s'ajoutent, à titre d'entreprises de transformation, au palmarès des 12 plus importants employeurs.

Parmi les plus importants employeurs, La Matapédia compte, outre ceux précédemment nommés, des entreprises associées au secteur forestier ou à celui des services.

L'exploitation forestière demeure l'activité économique principale de la région, devant l'agriculture, qui en 2007 fournissait 884 emplois directs et 91 emplois indirects dans la MRC¹⁰, et le tourisme.

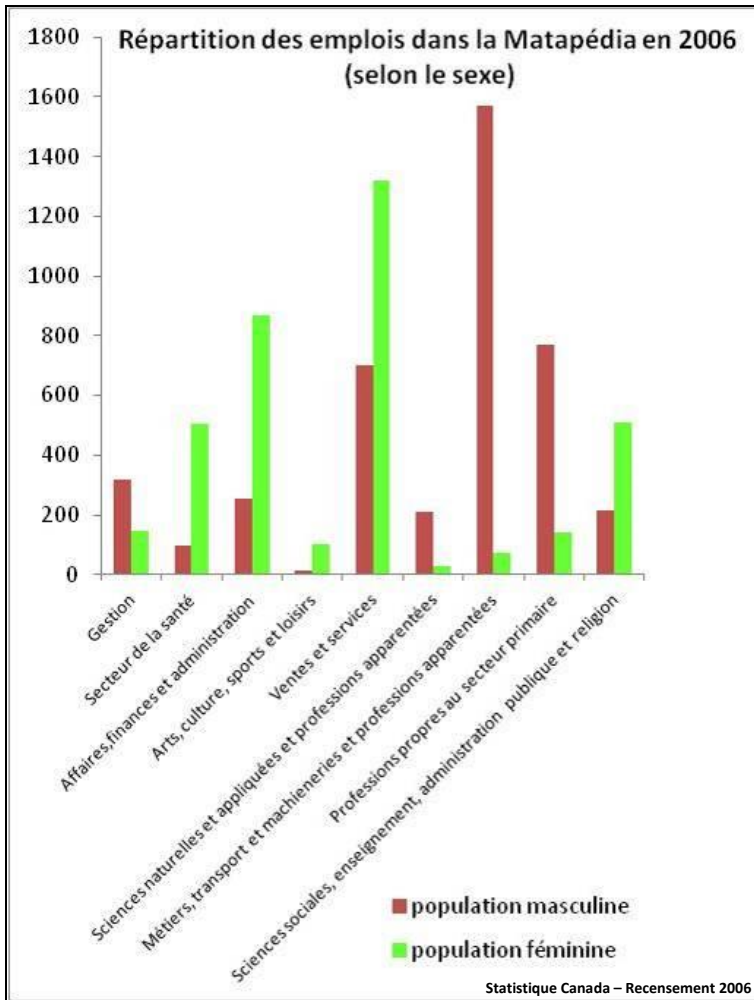


Figure 6. Répartition des emplois dans la Matapédia en 2006 (selon le sexe)

¹⁰ COLLECTIF, Portrait agroalimentaire de la MRC de La Matapédia (2008), Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, 2008, 6 pages.

1.4 PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

1.4.1 Historique de la protection du territoire agricole au Québec

Après la Deuxième Guerre mondiale, alors que plusieurs des régions ressources du Québec amorçaient un déclin démographique et économique persistant encore aujourd'hui, les régions urbanisées connaissaient une période de croissance soutenue se caractérisant par l'expansion rapide des aires urbanisées, et ce souvent au détriment des terres cultivées ou possédant un excellent potentiel agricole.

Conséquemment, durant les années 1960 et 1970, différentes études mirent en lumière l'effet néfaste de la déstructuration du territoire par l'éparpillement des usages non agricoles et déplorèrent l'absence d'une planification à l'échelle régionale en matière d'aménagement. L'une de celles-ci¹¹ mentionne qu'entre 1964 et 1975, dans la région de Montréal seulement, 20 000 hectares de sols à hauts potentiels ont été perdus pour du développement urbain.

Cette préoccupation mena à l'adoption en 1978 par le gouvernement du Québec de la *Loi sur la protection du territoire agricole* et de la création d'un tribunal administratif chargé d'en assurer l'application : la *Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)*. Depuis, à l'intérieur de la zone agricole protégée, communément appelée zone verte, délimitée par six décrets gouvernementaux adoptés entre 1978 et 1981, l'utilisation du sol à des fins autres que l'agriculture, le morcellement des terres, l'enlèvement de sol arable et la coupe d'érables dans une érablière sont interdits sans autorisation de la CPTAQ.

1.4.2 La zone agricole protégée dans la MRC de La Matapédia

La zone agricole protégée (ZAP) occupe 20 % du territoire total de la MRC, soit 1100 km² ou 110 010 ha.

Comme le démontre les articles 1.6.1 et 1.6.3, les superficies dédiées à la pratique de l'agriculture et de l'acériculture à l'intérieur de la ZAP ne totalisent que 26 506 ha, soit à peine 24 % de ce territoire, alors que les superficies boisées ou vouées à la foresterie couvrent près de 70 % de la ZAP avec 76 785 ha.

À l'exception d'un terrain de 78,5 hectares situé dans le T.N.O. de Routhierville, la zone agricole est concentrée sur le territoire municipalisé, faisant en sorte que plus de 55 % du territoire municipalisé est situé en zone agricole protégée. Pour la moitié des municipalités, la zone agricole occupe plus de 70 % du territoire.

Sur les 110 010 ha en zone agricole de la MRC, 11 %, soit 12 412 ha, ont fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). De celles-ci, 7949 ha ont obtenu une autorisation soit, à peine 7 % de la zone verte.

Parmi les autorisations émises, environ 45 % visaient le morcellement d'une ferme. Il est difficile de dire dans quelle proportion ces morcellements ont mené à l'arrêt des activités agricoles, à la perte de terres cultivées, ou encore, à la création de petites unités de production.

¹¹ Ministère des Affaires municipales du Québec (1977). *L'urbanisation dans la conurbation montréalaise : tendances actuelles et propositions d'orientations*.

Environ 40 % des autorisations visaient une aliénation ou le lotissement d'une superficie en zone agricole assortie d'une modification d'usage. Les usages demandés sont très variables et concernent essentiellement des usages récréatifs, de transport ou de communication, de production ou de transport d'énergie, des services d'utilité publique comme des conduites et des systèmes de pompage ou de traitement d'eau potable, des parcs industriels, des industries et des commerces. Pour ces superficies représentant à peine 3 % de la zone agricole, il est peu probable qu'un usage agricole soit un jour retrouvé.

Tableau 5. Superficie en zone agricole par municipalité

Municipalités	Superficie municipale (km ²)	Superficie de la zone agricole (km ²)	% de la superficie municipale en zone agricole
Albertville	105	80	77%
Amqui	128	98	76%
Causapscal	162	118	72%
Lac-au-Saumon	85	65	76%
Saint-Alexandre-des-Lacs	92	34	37%
Saint-Cléophas	99	39	40%
Saint-Damase	119	90	75%
Sainte-Florence	103	29	28%
Sainte-Irène	136	60	44%
Sainte-Marguerite-Marie	87	32	37%
Saint-Léon-le-Grand	130	107	82%
Saint-Moïse	111	48	43%
Saint-Noël	46	34	74%
Saint-Tharcisius	79	55	70%
Saint-Vianney	146	41	28%
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	115	58	50%
Sayabec	140	50	36%
Val-Brillant	91	65	71%
TNO	3 455	0	0%
MRC	5 430	1 100	20%

Environ 4 % des demandes visaient des usages davantage compatibles avec l'agriculture, dont l'ajout de résidences liées à une ferme ou l'exploitation temporaire d'une carrière/sablière.

Finalement environ 7 % des demandes visaient une inclusion ou une exclusion à la zone agricole avec un léger avantage pour les inclusions représentant 309 ha contre 286 ha qui ont été définitivement exclus.

Globalement, la zone agricole de la MRC de La Matapédia est demeurée relativement stable au cours des années et la pression qui y est exercée par les autres activités humaines peut être considérée comme relativement faible.

Tableau 6. Superficie en zone agricole ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation à la CPTAQ

	Hectare (ha)
Superficie de la zone agricole de la MRC	110 010,00
Superficie ayant fait l'objet d'une demande à la CPTAQ	12 412,30
Superficie ayant obtenu une autorisation de la CPTAQ	7 949,16
Autorisation visant le morcellement d'une ferme	3 698,22
Autorisations diverses visant une aliénation/lotissement ou usages non agricoles	3 332,21
Autorisation visant l'ajout d'une résidence rattachée à la ferme	122,68
Autorisation visant l'exploitation d'une carrière/sablière	200,00
Autorisation visant une exclusion à la zone agricole	286,31
Autorisation visant une inclusion à la zone agricole	309,74

1.5 RÉPARTITION ET AFFECTATION DU TERRITOIRE

1.5.1 Affectations agricoles et îlots déstructurés

1.5.1.1 Introduction

Conformément aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement publiées en 1994 et à ses addendas, le schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia (ci-après SAR) subdivise la zone agricole en deux types d'affectations et localise les îlots déstructurés.

Ces deux affectations furent introduites lors de l'adoption du SAR en 2001 alors que les îlots déstructurés furent introduits lors de l'entrée en vigueur de l'entente issue de la demande à portée collective convenue entre la CPTAQ, la MRC et l'UPA en 2009 en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

Cette entente eut aussi pour effet d'engendrer un redécoupage mineur des affectations agricoles dynamiques et agricoles viables ainsi que d'autoriser la construction d'une résidence pour chacun des lots vacants de 10 hectares et plus situés en zone agricole viable.

Les affectations agricoles viables et dynamiques ainsi que les îlots déstructurés sont cartographiés sur le plan joint à la sous-annexe 3 alors que le tableau 7 spécifie la superficie occupée par les affectations et les îlots déstructurés ainsi que le nombre estimé de terrains constructibles qui s'élève à 1430.

Tableau 7. Superficie des affectations et terrains constructibles de la zone agricole de la MRC de La Matapédia

	Superficie (ha)	Terrains constructibles*	Terrains construits*
Affectation agricole dynamique	41 723	S.O.	S.O.
Affectation agricole viable	68 365	953	13
Îlots déstructurés (52)	564	477	17

* à des fins résidentielles en vertu de l'entente liée à la demande à portée collective uniquement

1.5.1.2 Affectations agricoles dynamiques

Les **affectations agricoles dynamiques** sont caractérisées par la prédominance des usages à caractère agricole et incluent les meilleures terres de la région. D'autres facteurs déterminants pour la pratique de l'agriculture, telle que la topographie des terrains, influencent la délimitation de ces affectations.

Celles-ci totalisent une superficie de 41723 hectares et sont localisées sur les flancs et au creux des vallées des rivières Matapédia et Humqui ainsi que sur les plateaux de Saint-Damase, de Saint-Tharcisius, de Sainte-Irène et de Lac-au-Saumon, tel que le démontre le tableau 8. Sauf pour de rares exceptions, aucun usage non relié à l'agriculture ne peut être implanté dans une telle affectation.

Tableau 8. Superficie des affectations agricoles dynamiques par municipalité

Municipalités	Superficie (ha)	Municipalités	Superficie (ha)
Albertville	S.O.	Sainte-Marguerite-Marie	S.O.
Amqui	6832,12	Saint-Léon-le-Grand	5783,87
Causapscal	3877,88	Saint-Moïse	S.O.
Lac-au-Saumon	4310,3	Saint-Noël	1355,77
Saint-Alexandre-des-Lacs	666,76	Saint-Tharcisius	2089,5
Saint-Cléophas	663,74	Saint-Vianney	S.O.
Saint-Damase	2927,90	Saint-Zénon du Lac-Humqui	1676,76
Sainte-Florence	241,07	Sayabec	3046,39
Sainte-Irène	3048,66	Val-Brillant	5202,05

1.5.1.3 Affectations agricoles viables

Les affectations agricoles viables sont caractérisées par des terres moins fertiles qu'en zone agricole dynamique, par la présence plus importante d'usages non agricoles, généralement de natures forestières ou agro-forestières, ainsi que par la progression des friches sur plusieurs des terrains autrefois cultivés.

Ces affectations totalisent une superficie de 68 365 hectares et comme le démontre le tableau 9, on en retrouve dans toutes les municipalités, mais en plus grande concentration à Albertville, Causapscal, Saint-Damase et Saint-Vianney. De plus, le seul terrain situé en zone agricole protégée dans les TNO fait partie de cette affectation.

Aussi, il est estimé que les terrains de 10 hectares et plus conformes à l'entente issue de la demande à portée collective pourront accueillir 940 nouvelles résidences, en plus des 13 résidences qui s'y sont construites entre 2009 et 2014.

Tableau 9. Superficie des affectations agricoles viables et nombre de terrains de 10 hectares et plus potentiellement constructibles par municipalité

Municipalités	Superficie (ha)	Terrains constructibles*	Municipalités	Superficie (ha)	Terrains constructibles*
Albertville	8012,28	124	Sainte-Marguerite-Marie	3 179	61
Amqui	2852,66	49	Saint-Léon-le-Grand	4 874	66
Causapscal	7823,61	90	Saint-Moïse	4 787	47
Lac-au-Saumon	2124,89	36	Saint-Noël	2 002	24
Saint-Alexandre-des-Lacs	2693,09	39	Saint-Tharcisius	1 529	41
Saint-Cléophas	3355,79	39	Saint-Vianney	5 993	45
Saint-Damase	6013,94	84	Saint-Zénon du Lac-Humqui	4 076	60
Sainte-Florence	2609,63	29	Sayabec	2 041	34
Sainte-Irène	2973,94	55	Val-Brillant	1 346	30

* à des fins résidentielles en vertu de l'entente liée à la demande à portée collective uniquement

1.5.1.4 Îlots déstructurés

Sans être au sens strict des affectations, les **îlots déstructurés** regroupent les petits hameaux résidentiels constitués de quelques terrains au potentiel agricole nul. Sous réserve de certaines normes, les terrains vacants situés dans les îlots déstructurés peuvent accueillir des résidences sans faire l'objet d'autorisation de la CPTAQ et, dans la majorité des cas, peuvent être subdivisés.

Préalablement à l'entente issue de la demande à portée collective, on retrouvait dans le SAR des affectations agricoles incultes dont les délimitations correspondaient approximativement aux îlots déstructurés. Toutefois elles ne bénéficiaient pas du droit de construire sans autorisation de la CPTAQ et regroupaient davantage d'usages non résidentiels.

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, 52 îlots ont été identifiés et il est estimé que ces terrains pourront accueillir 460 nouvelles résidences, en plus des 17 résidences construites entre 2010 et 2013. Le tableau 10 identifie par municipalité le nombre d'îlots déstructurés ainsi que l'estimation du nombre de terrains constructibles pour chacun d'eux.

Tableau 10. Nombre d'îlots et de terrains potentiellement constructibles par municipalité

Municipalités	Nombre d'îlots	Terrains constructibles*	Municipalités	Nombre d'îlots	Terrains constructibles*
Albertville	1	9	Sainte-Marguerite-Marie	0	0
Amqui	7	10	Saint-Léon-le-Grand	3	13
Causapscal	3	119	Saint-Moïse	4	34
Lac-au-Saumon	3	20	Saint-Noël	1	39
Saint-Alexandre-des-Lacs	3	29	Saint-Tharcisius	2	20
Saint-Cléophas	5	13	Saint-Vianney	2	39
Saint-Damase	3	43	Saint-Zénon du Lac-Humqui	3	32
Sainte-Florence	2	3	Sayabec	5	13
Sainte-Irène	0	0	Val-Brillant	5	72

* à des fins résidentielles en vertu de l'entente liée à la demande à portée collective uniquement

Comme le démontre le tableau 11, depuis l’entrée en vigueur de l’entente à portée collective, 30 résidences ont été construites en vertu de ces dispositions dont 13 en affectation agricole viable et 17 dans les îlots déstructurés.

Tableau 11. Nombre de terrains construits en vertu de l’entente à portée collective

	2010	2011	2012	2013	2014
Affectation agricole viable	0	7	4	1	1
Îlot déstructuré	2	3	6	4	2

1.6 UTILISATION DU SOL EN ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

1.6.1 Occupation de la zone agricole par les activités agricoles

La zone agricole de la MRC de La Matapédia s’étend sur environ 20 % du territoire, pour un total de 110 010 ha. Les entreprises agricoles, pour leur part, en occupent environ 41 %, soit près de 45 000 ha. Les 65 000 ha restante se retrouvent sous couvert forestier et ne sont donc pas cultivables à moins que des efforts considérables y soient consacrés.

Des 45 000 ha possédés par les entreprises agricoles, environ 25 500 ha sont cultivés, alors que les superficies restantes sont occupées par les boisés de ferme (35 %), les boisés acéricoles (2%), les friches (1%), les bâtiments et les chemins de ferme. Les superficies cultivées par les entreprises représentent environ 55 % de la superficie qu’elles occupent, ce qui est équivalent au reste du Bas-Saint-Laurent.

Les friches déclarées par les entreprises agricoles dans leur fiche d’enregistrement au MAPAQ représentaient à peine 204 ha en 2010. Lors de l’inventaire des terres agricoles dévalorisées réalisé par le ministère en 2013 (voir section 1.6.2), les friches représentaient plutôt 1037 ha. La différence entre les deux valeurs peut s’expliquer par le fait qu’une partie des friches recensées en 2013, bien que situées sur des terres agricoles, pouvaient faire partie de propriétés non enregistrées comme exploitations agricoles et donc absentes des fiches d’enregistrement. Il est également possible que certaines friches ne soient tout simplement pas déclarées pas les entreprises, par oubli ou parce qu’elles ne sont pas considérées comme telles par les exploitants.

Globalement, il faut retenir que la grande majorité des terres cultivables de la MRC est actuellement cultivée, le reste du territoire étant situé en zone forestière. Les friches représentent quant à elles un très faible pourcentage des superficies cultivables et, lorsque présentes, sont dans la plupart des cas causées par des contraintes limitant l’agriculture moderne (accessibilité de la machinerie, pierrosité, profondeur de sol, etc.).

Tableau 12. Évolution de l'utilisation du sol des entreprises enregistrées

	1997	2000	2004	2007	2010
Superficie de la MRC (ha) ¹	542 958	542 958	542 958	542 958	542 958
Superficie zone agricole (ha) ²	110 010	110 010	110 010	110 010	110 010
Superficies des activités agricoles					44 842
Superficie cultivées déclarées (ha) ³	24 489	24 069	15 996	18 316	23 354
Pâturage (ha) ³	4 117	3 202	2 433	2 219	2 114
Boisés de ferme (ha) ³	21 255	21 811	22 309	22 459	17 299
Boisés acéricoles exploités (ha) ³	562	1 185	791	770	1 038
Friches recensées (ha) ⁴	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 037
Friches déclarées (ha) ³	156	181	305	173	204

¹ Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles, Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/1 000 000

² Cartographie numérique, zone agricole numérique, CPTAQ. Juillet 2014.

³ MAPAQ-Fiche d'enregistrements des exploitations agricoles 1997, 2002, 2004, 2010

⁴ MAPAQ-Inventaire et caractérisation des terres agricoles dévalorisées dans la MRC de La Matapédia. 2014.

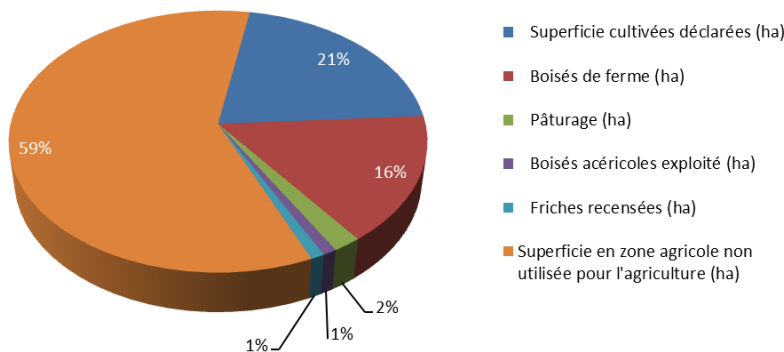


Figure 7. Utilisation de la zone agricole en 2010

1.6.2 Terres agricoles dévalorisées (friches)¹²

Le territoire agricole de la MRC de La Matapédia est, à l'instar des autres régions périphériques de la province, confronté à la déprise agricole. Cette situation se traduit par l'abandon de terres autrefois cultivées.

Annoncé en novembre 2012, le *Plan stratégique du secteur bioalimentaire bas-laurentien 2013-2018* identifie différents axes d'intervention, notamment la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD) de la région. La première étape à réaliser pour cet axe d'intervention consistait en un inventaire des TAD de même qu'à une caractérisation de celles-ci afin d'en déterminer le potentiel de remise en culture.

¹² Cette section est tirée de : Inventaire et caractérisation des terres agricoles dévalorisées dans la MRC de La Matapédia, MAPAQ-Bas-Saint-Laurent, Mars 2014.

C'est dans cette optique que le MAPAQ, en collaboration avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, a réalisé à l'été 2013 un inventaire des terres agricoles dévalorisées. Nous présentons ici quelques conclusions de cette étude. La version complète du rapport peut être obtenue auprès de la direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAPAQ ou de la MRC de La Matapédia.

Il est à noter que la municipalité d'Albertville n'a pas été inventoriée lors de ces travaux réalisés à l'automne 2013. En effet, un inventaire des TAD avait déjà été réalisé à l'automne 2012 par le MAPAQ, en collaboration avec la MRC, le CLD et la municipalité d'Albertville. Par contre, la méthodologie, notamment la classification, utilisée lors de cette enquête terrain est différente de celle utilisée en 2013, ce qui ne permet pas d'inclure les résultats obtenus avec ceux des autres municipalités de la MRC.

Les observations terrain confirment la présence d'une superficie totale de 1 037 ha de TAD sur le territoire de la MRC de La Matapédia à l'automne 2013. En termes absolus, le territoire de la ville d'Amqui est le plus touché, avec 183 ha de TAD.

Tableau 13. Nombre de TAD par municipalité, superficie et superficie moyenne

Municipalités	Nombre de TAD	Superficie totale (ha)	Superficie moyenne (ha)
Amqui	42	183	4,4
Causapscal	16	55	3,4
Lac-au-Saumon	18	79	4,4
Saint-Alexandre-des-Lacs	16	77	4,8
Saint-Cléophas	11	26	2,4
Saint-Damase	32	86	2,7
Sainte-Florence	6	12	1,9
Sainte-Irène	25	51	2,0
Sainte-Marguerite-Marie	11	36	3,3
Saint-Léon-le-Grand	41	84	2,0
Saint-Moïse	33	81	2,4
Saint-Noël	15	24	1,6
Saint-Tharcisus	24	44	1,8
Saint-Vianney	23	80	3,5
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	25	42	1,7
Sayabec	15	46	3,0
Val-Brillant	18	33	1,8
MRC	371	1 037	2,8

Si l'on tient compte de la superficie des terres utilisées à des fins agricoles par les entreprises enregistrées au MAPAQ par rapport à celle des TAD, ce sont les municipalités de Saint-Alexandre-des-Lacs, de Saint-Vianney et de Saint-Moïse qui semblent les plus affectées par la déprise. La municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs est la seule où la superficie abandonnée dépasse celle qui est exploitée. Cela met en lumière une déprise évidemment plus marquée de l'activité agricole sur ce territoire. D'un autre côté, certaines municipalités semblent moins touchées par la déprise, particulièrement Sainte-Florence et Val-Brillant.

Le stade d'évolution d'une TAD ainsi que la classe de sol (ARDA) dans laquelle elle se situe sont des facteurs importants pour déterminer son potentiel de remise en culture. Les TAD présentant un stade

végétatif peu avancé et une classe de sol propice à l’agriculture étant celles ayant à priori le meilleur potentiel. Ces TAD sont identifiées par un encadré vert dans le tableau suivant. Au contraire, les TAD présentant un stade végétatif avancé et une classe de sol peu propice à l’agriculture ont peu de chance d’être remises en culture. Ces TAD sont identifiées en rouge dans le tableau.

Le tableau 14 présente le nombre et la superficie de TAD selon le stade d’évolution et la classe principale ARDA. En observant les superficies des TAD par stade d’évolution, nous pouvons constater que près de 55 % de la superficie de celles-ci est de stade herbacée bas. Cette surface a donc été abandonnée depuis 1 à 3 ans. Si l’on ajoute les TAD de stade herbacée haut, on réunit environ 72 % de la surface des terres agricoles dévalorisées de la Matapédia. Or, à ces stades, le retrait de la végétation non agricole qui s’est établie durant la période d’abandon n’implique normalement pas de coûts importants.

En croisant ce critère avec le potentiel ARDA, nous pouvons déjà avoir une bonne idée de l’état général du sol des TAD. La qualité du sol des terres répertoriées semble à priori assez élevée, avec près de 65 % de la superficie ayant pour principale classe un potentiel minimal de 4.

Avec un tel potentiel combiné à un stade d’évolution peu avancé, les perspectives de remise en culture sont plutôt bonnes. Environ 58 % de la superficie des TAD possèdent ces deux atouts.

Tableau 14. Nombre et superficie des TAD selon le potentiel ARDA et le couvert végétal

Classe ARDA*	Herbacé bas		Herbacé haut		Arbustif bas		Arbustif haut		Total	
	Nbr.	ha	Nbr.	ha	Nbr.	ha	Nbr.	ha	Nbr.	ha
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	70	200	43	9	35	72	25	173	173	432
3	28	84	15	31	20	48	13	76	76	204
4	5	31	0	0	2	2	1	8	8	34
5	46	239	13	31	19	30	15	93	93	333
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	5	14	4	1	2	1	0	11	11	16
o	2	3	8	14	0	0	0	10	10	17
Total	156	571	83	173	78	153	54	371	371	1 037

Afin de cibler davantage les TAD pour lesquelles les efforts de remise en production devraient être axés, la caractérisation des TAD a été raffinée davantage en ajoutant différents critères de potentiel de remise en production. Les critères utilisés dans le système de pondération des TAD sont la couverture végétale, la topographie, le potentiel ARDA, l’hydrographie, la pierrosité, la superficie et l’usage continu du sol à proximité de la TAD.

Dans le but de qualifier les TAD en fonction de leur potentiel de remise en production, les résultats ont été divisés en 6 classes qui vont du *potentiel très élevé* (classe 1) à *potentiel insuffisant* (classe 6). Les résultats du classement sont présentés au tableau suivant.

Tableau 15. Classes de TAD en fonction de leur potentiel de remise en production

Potentiel	nombre	Ratio	Ha	Ratio
Classe 1 <i>Potentiel très élevé</i>	39	10,5%	140	13,5%
Classe 2 <i>Potentiel élevé</i>	134	36,1%	376	36,2%
Classe 3 <i>Potentiel moyen</i>	123	33,2%	381	36,7%
Classe 4 <i>Potentiel faible</i>	42	11,6%	73	7,0%
Classe 5 <i>Potentiel très faible</i>	2	0,5%	1	0,1%
Classe 6 <i>Potentiel insuffisant</i>	20	5,4%	50	4,8%
Organique <i>Non applicable</i>	10	2,7%	17	1,6%
Total	371	100%	1037	100%

Les plus grandes superficies de TAD au potentiel très élevé sont situées dans les municipalités d'Amqui et de Sayabec. Pour les TAD au potentiel élevé, ce sont les municipalités de Saint-Vianney et de Saint-Léon-le-Grand. Finalement, une bonne proportion des TAD au potentiel moyen se situe à Lac-au-Saumon et à Saint-Damase.

1.6.3 Couvert forestier

La MRC de La Matapédia est caractérisée par l'importance de la foresterie tant au niveau de son identité que de son économie, dont elle constitue le secteur le plus important.¹³ Ce constat se reflète au niveau de la zone agricole dont près de 70% de la superficie, soit 76785 hectares, est constituée de zones

Tableau 16. Superficie et pourcentage des types de peuplement forestier dans la ZAP

	ha	%
Feuillus	16036	21%
Résineux	18242	24%
Mixte	37390	49%
Coupe	5117	7%
Total	76785	100%

boisées lorsque l'on inclut les 1038 hectares de boisés acéricoles exploités et les 17 299 hectares de boisés de ferme, une proportion supérieure à celle estimée à 50% pour l'ensemble du Québec.¹⁴

Cette prépondérance du couvert forestier sur les champs en culture à l'intérieur de la zone agricole est illustrée sur la figure 8. Il faut considérer que les photos aériennes utilisées pour produire la donnée datent de 2001 et qu'il a été constaté une progression du couvert forestier depuis cette date.

À l'intérieur de la ZAP, on ne retrouve que de la forêt privée généralement la propriété de particuliers résidant la région ou de petites entreprises. Bien qu'il soit difficile de dresser un portrait précis, on peut déduire que ces producteurs forestiers n'exploitent pas leurs terres à titre de revenu principal considérant la petite taille des lots exploités.

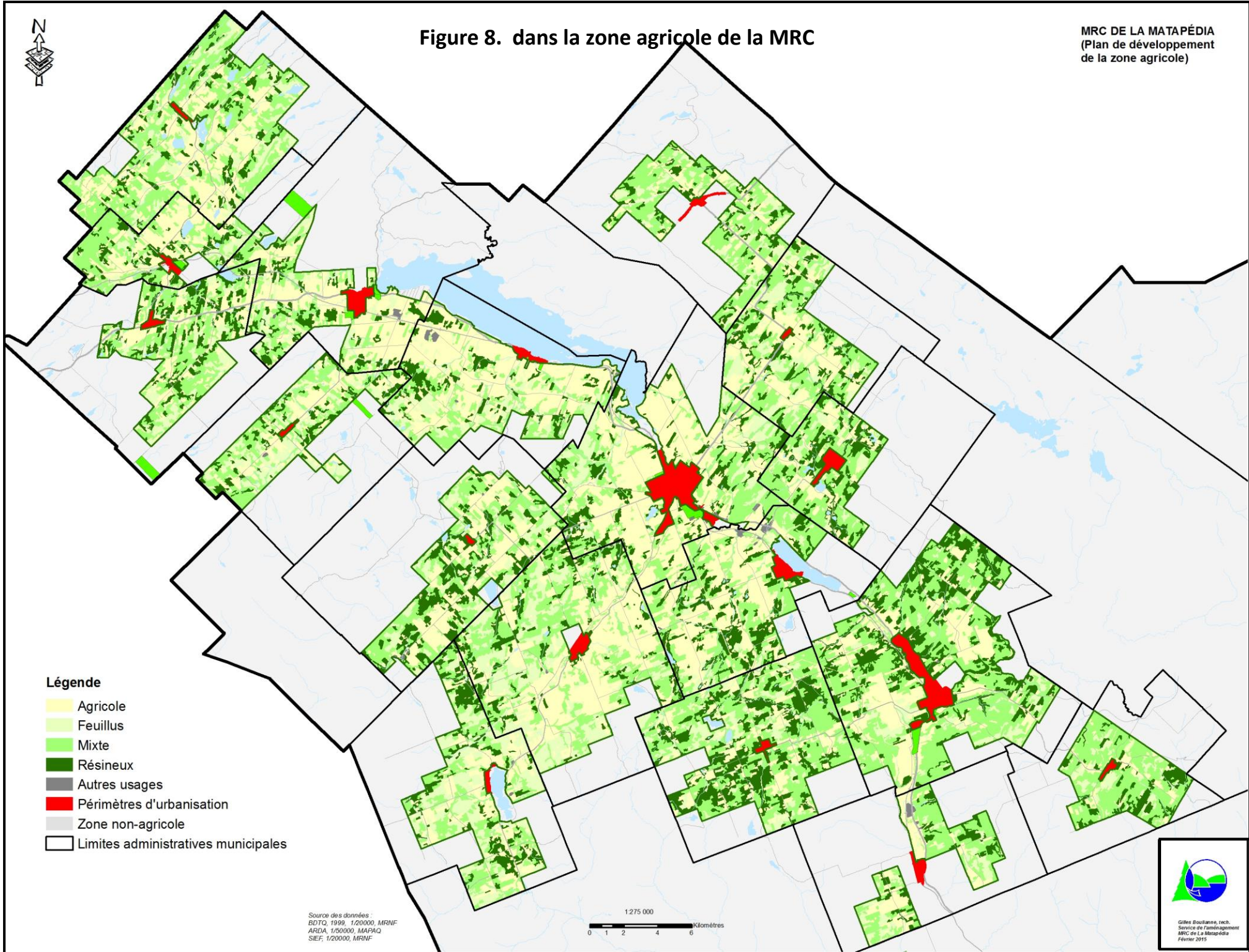
¹³ MAPAQ, Portrait agroalimentaire de la MRC de la Matapédia, 2007

¹⁴ FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, Site Web : www.foretprivee.ca/jamenage-ma-foret/intervenants-en-foret-privee, consultée le 13 février 2015



Figure 8. dans la zone agricole de la MRC

MRC DE LA MATA PÉDIA
(Plan de développement
de la zone agricole)



1.7 LES SOLS

1.7.1 Inventaire des terres du Canada (ARDA)

L'inventaire des terres du Canada, réalisé dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)*, est un relevé complet catégorisant les sols canadiens selon leur potentiel et utilisations possibles. **Le relevé s'applique à l'ensemble des terres, qu'elles soient cultivées ou non.** L'ARDA subdivise les sols minéraux en sept principales classes selon leurs aptitudes ou limitations en matière de production agricole. Les sols des trois premières classes se prêtent aux cultures ordinaires à rendement continu, ceux de la quatrième classe sont de fertilité médiocre pour l'agriculture à rendement continu, ceux de la cinquième classe se prêtent uniquement au pâturage permanent à la culture permanente des herbages et du foin, ceux de la sixième, uniquement au pâturage naturel, tandis que les sols et les terrains de la septième classe ne se prêtent ni à l'agriculture ni à la culture permanente des herbages. Les sols des quatre premières classes conviennent non seulement aux cultures de labour, mais aussi à la culture des plantes fourragères vivaces. Dans toutes les classes, les sols peuvent convenir à la forêt, à la faune et à la récréation. Pour les besoins du classement, les arbres fruitiers, les arbres ordinaires, les atocas, les bleuets et les plantes d'ornement qui exigent peu ou pas de culture n'entrent pas dans la définition des grandes cultures ordinaires ou des plantes cultivées¹⁵.

Le potentiel ARDA, cartographié à la sous-annexe 2, représente l'aptitude naturelle d'un sol pour l'agriculture, l'aménagement qu'en fait l'homme peut toutefois en améliorer le potentiel. Ainsi, un sol de catégorie quatre ou cinq qui aura été convenablement drainé, épierré et fertilisé pourra présenter un meilleur potentiel qu'un sol de catégorie deux ou trois qui aura été négligé au cours du temps. De la même façon, un sol de catégorie 1 n'ayant jamais été défriché ne présente aucun intérêt agricole bien que ces qualités intrinsèques soient agronomiquement favorables.

À l'échelle de la MRC, les catégories 1 à 4 présentant le meilleur potentiel agricole occupent à peine 17 % du territoire alors que la catégorie sept en occupe 75%. Les sols de cette catégorie sont toutefois concentrés dans les T.N.O., où ils représentent plus de 95% de la superficie, et sont généralement sous couvert forestier.

À l'échelle de la zone agricole protégée, les sols de catégorie 1 à 4 occupent une proportion plus importante avec 55 % de la zone verte contre seulement 19 % pour les sols de catégorie 7.

Lorsque l'on s'attarde aux terres cultivées, les sols de catégorie 1 à 4 occupent alors 70 % des superficies contre seulement 3 % pour les sols de catégorie 7, ces faibles superficies étant probablement utilisées comme pâturage. Sur les 25 613 ha de terres cultivées, 17751 ha présentent donc des propriétés intrinsèques favorables à l'agriculture.

¹⁵ IRDA. Inventaires des terres du Canada (ARDA). Description des classes et des sous-classes.
http://www.irda.gc.ca/assets/documents/P%C3%A9dologie/Desc_classe_arda.pdf

Tableau 17. Répartition du territoire municipal par catégorie de sol (ARDA)

	1	2	3	4	5	6	7	0	n.d.	Total
Albertville		3133	882		3482		2409	442	110	10458
Amqui		4804	1982		3255		1465	702	560	12769
Causapsal		6724	582		2672		6127	463	130	16697
Lac-au-Saumon		1541	1745		2230		2071	191	446	8224
Saint-Alexandre-des-Lacs		298	3909		826		3791	522	175	9522
Saint-Cléophas		5151	29	599	829		2651	98	69	9428
Saint-Damase			1074		2549		7854		355	11832
Sainte-Florence		1009	1193	2068	166		5854		48	10338
Sainte-Irène		3336			1479		8151	474	201	13641
Sainte-Marguerite-Marie		3282		2472			2916		3	8673
Saint-Léon-le-Grand		5863	833		3459		2251	442	115	12962
Saint-Moïse		27	2741	996	2882		3744	591	146	11127
Saint-Noël			1349		1021		2128		87	4585
Saint-Tharcisius		4746	2464		352		272	90	18	7941
Saint-Vianney		2888	3220	415	829		7046	147	70	14617
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui		3023	2074		1802		4090	280	224	11494
Sayabec		1920	2116	171	876		7041	947	900	13970
Val-Brillant		3859	525		1404		1593	400	1364	9146
TNO *		3517	2051	1585	138		334960		3182	345432
TOTAL MRC		55121	28769	8307	30250		406415	5789	8205	542856
<i>Pourcentage des sols (%)</i>		10%	5%	2%	6%		75%	1%	2%	100%

Source: Inventaire des terres du Canada, classification des sols : potentiel ARDA.

Tableau 18. Répartition de la zone agricole par catégorie de sol (ARDA)

	Zone agricole (ha)	1	2	3	4	5	6	7	0	n.d.	Total
Albertville	8022		2960	882		2806		936	399	39	8022
Amqui	9760		4213	1058		2442		1336	663	48	9760
Causapsal	11754		6007	453		1992		3242		60	11754
Lac-au-Saumon	6453		1508	1441		2097		877	463	66	6453
Saint-Alexandre-des-Lacs	3360		298	1684		490		637	166	84	3360
Saint-Cléophas	3903		3126	0,5	191	174		161	235	16	3903
Saint-Damase	8958			1033		2517		5040	98	269	8958
Sainte-Florence	2857		291	824	920	20		788		14	2857
Sainte-Irène	6024		2912			1353		1280	441	38	6024
Sainte-Marguerite-Marie	3181		894		1485			801		1	3181
Saint-Léon-le-Grand	10661		5721	339		3161		925	442	74	10661
Saint-Moïse	4802		0,2	1722	236	1703		946	127	67	4802
Saint-Noël	3377			1214		939		1155		69	3377
Saint-Tharcisius	5537		3286	1713		352		95	80	10	5537
Saint-Vianney	4085		1893	1124	283	330		425	30	1	4085
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	5751		2102	1325		1220		988	95	20	5750
Sayabec	4992		1585	1714	3	533		429	708	20	4992
Val-Brillant	6532		3653	516		1355		607	390	11	6532
TOTAL MRC	110007		40450	17043	3117	23484		20669	4338	907	110007
<i>Pourcentage de la zone agricole (%)</i>	100%		37%	15%	3%	21%	0%	19%	4%	1%	100%

Source: Inventaire des terres du Canada, classification des sols : potentiel ARDA.

Cartographie numérique, zone agricole numérique, CPTAQ. Consultée en juillet 2014.

Tableau 19. Répartition des terres cultivées par catégorie de sol (ARDA)

	Superficies cultivées (ha)	1	2	3	4	5	6	7	0	Total
Alberville	699		330	103		216		36	14	699
Amqui	4467		2425	438		1314		118	172	4467
Causapsal	2283		1736	130		305		112		2283
Lac-au-Saumon	2229		856	440		844		29	59	2229
Saint-Alexandre-des-Lacs	387		46	307		17		6	11	387
Saint-Cléophas	653		589		1	52		1	11	653
Saint-Damase	1620			488		932		190	11	1620
Sainte-Florence	476		153	123	160			40		476
Sainte-Îrène	1253		895			237		32	89	1253
Sainte-Marguerite-Marie	25				25			0		25
Saint-Léon-le-Grand	3297		2104	107		931		115	40	3297
Saint-Moïse	525			183	75	250		13	4	525
Saint-Noël	807			397		389		21		807
Saint-Tharcisius	1298		832	448		9			9	1298
Saint-Vianney	330		137	96	15	37		42	2	330
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	959		386	249		261		43	20	959
Sayabec	1609		858	536	12	76		17	110	1609
Val-Brillant	2695		1841	229		475		39	111	2695
TOTAL MRC	25613		13187	4275	289	6345		853	662	25613
Pourcentage des terres cultivées (%)		51%	17%	1%	25%	0%	3%	3%	100%	

Source: Inventaire des terres du Canada, classification des sols : potentiel ARDA.

Base de données territoriale agricole (BDTAG). Financière agricole du Québec.

Base de données des cultures assurées (BDCA), saison 2013. Financière agricole du Québec.

Tableau 20. Synthèse de la répartition du territoire par catégorie de sol (ARDA)

	1	2	3	4	5	6	7	0	Total
Pourcentage du territoire municipal (%)		10%	5%	2%	6%		75%	1%	100%
Pourcentage de la zone agricole (%)		37%	15%	3%	21%		19%	4%	100%
Pourcentage des terres cultivées (%)		51%	17%	1%	25%		3%	3%	100%

Sur les 92197 ha de sol de catégorie 1 à 4 que compte la MRC, 60 610 ha (65%) sont situés en zone agricole protégée. De ceux-ci, seuls 17 751 ha sont toutefois cultivés, les 42 859 ha supplémentaires se retrouvant essentiellement sous couvert forestier. Bien que le territoire de la MRC compte un nombre important d'hectares de catégorie 1 à 4, à peine 20 % de ceux-ci sont donc facilement cultivables. Pour le 80 % restant (74 446 ha), des efforts considérables devraient être déployés pour les défricher avant d'y assigner une valeur agricole réelle.

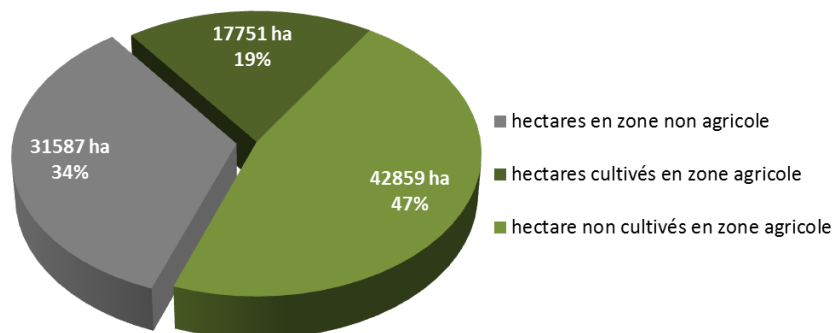


Figure 9. Répartition des terres de catégories 1 à 4 (ARDA) entre la zone agricole et non agricole

1.7.2 Études pédologiques des sols du Québec

En plus de l'inventaire des terres du Canada, les sols du Québec ont fait l'objet d'études pédologiques permettant de les caractériser en fonction de leurs propriétés morphologiques, physiques et chimiques. Ces études présentent l'importance relative de chacun des types de sol et leurs répartitions sur le territoire. Publiées par comté de 1943 à 2005, ces études présentent sur des cartes la répartition des sols sur le territoire, leurs importances relatives et leurs superficies. Elles donnent une description détaillée des séries de sols présentes dans le comté, une estimation de la valeur agronomique de ces séries et une description du milieu naturel. Tout le territoire agricole du Québec a été couvert, sauf les comtés de Matane et de Matapédia. Les relevés terrains pour la MRC de La Matapédia ont été complétés récemment. Les données ne sont toutefois pas encore disponibles¹⁶.

1.7.3 Informations sur la santé des sols

En l'absence d'un portrait global de la situation des sols agricoles, les acteurs du milieu agroalimentaire bas-laurentien ont voulu obtenir l'heure juste sur le sujet. En effet, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, chargée de la mise en œuvre de la planification stratégique du secteur bioalimentaire 2013-2018, a ciblé la santé des sols comme un enjeu pour la région. Pour répondre à cette préoccupation du milieu, il devient nécessaire d'investiguer et de rassembler toutes les connaissances sur la santé des sols agricoles au Bas-Saint-Laurent.

Dans ce contexte, la Table, avec le soutien financier et technique de la Direction régionale du MAPAQ au Bas-Saint-Laurent, a réalisé une étude dont l'objectif est de dresser un portrait de l'état de santé des sols agricoles de la région afin de prioriser les secteurs d'intervention, notamment dans le cadre du Plan d'action de l'approche régionale (PAAR) en agroenvironnement. Composé d'un rapport et d'un atlas cartographique, cette étude a permis de créer un indice illustrant la santé globale des sols. Il est important de préciser que cet indice doit être utilisé dans un contexte régional, et non à l'échelle de l'entreprise. En effet, les résultats de cette étude sont basés sur des données cartographiques provenant de diverses sources et possédant des niveaux de précision très différents (l'échelle de municipalités vs l'échelle du champ).

L'indice global est le résultat de la combinaison des huit critères qui ont reçu une pondération selon la fiabilité de leurs données. Ces critères sont : l'érosion potentielle; la rotation des cultures; le drainage naturel; la matière organique; l'acidité; les pratiques culturales; le travail du sol; et la compaction.

En analysant chacun des critères séparément, aucun de ceux-ci n'est problématique pour la MRC. En fait, la MRC compte, avec les MRC de Rimouski-Neigette et de La Matanie, le plus de superficies dans les classes 1 et 2, soit celles relatives aux sols les moins potentiellement dégradés.

L'addition de chacun des critères a notamment permis d'obtenir un indice moyen pondéré pour chaque municipalité et est présentée à la sous-annexe 5 pour le territoire de la MRC de La Matapédia. À sa

¹⁶ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). <http://www.irda.qc.ca/fr/outils-et-services/informations-sur-les-sols/etudes-pedologiques/> et communications personnelles.

lecture, on remarque que les municipalités de Saint-Alexandre-des-Lacs, de Sainte-Marguerite-Marie et de Saint-Vianney ainsi que le territoire non organisé de Routhierville ont une valeur d'indice jugée non significative en raison de leur superficie cultivée marginale (< 100 ha) ou de leur trop faible proportion de superficies caractérisées par l'indice par rapport à leur superficie cultivée (< 50 %).

Globalement, il y a peu de variabilité entre les valeurs d'indice moyen de chaque municipalité au Bas-Saint-Laurent, puisqu'elles s'étendent de 2,5 à 3,6. Pour la MRC de Rimouski-Neigette, l'indice moyen varie de 2,1 à 3,9. En subdivisant les valeurs de l'indice moyen en quartiles, les catégories suivantes sont définies : indice « Excellent », soit de 2,1 à 3,1; indice « Bon », soit de 3,1 à 3,4; indice « Moyen », soit de 3,4 à 3,7; indice « À améliorer », soit de 3,7 à 5,0. À cet égard les municipalités de Lac-au-Saumon, de Sainte-Florence, d'Amqui, de Causapscal, de Saint-Léon-le-Grand, de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et de Sainte-Érène ont un indice « Excellent ». Les municipalités de Saint-Tharcisus, de Val-Brillant, de Saint-Damase, de Sayabec et de Saint-Noël ont un indice « Bon » alors que les municipalités de Saint-Moïse, d'Alberville et de Saint-Cléophas ont un indice « Moyen ».

Pour obtenir plus d'informations relativement à cette étude, cette dernière sera disponible en 2016 pour consultation.

1.8 LE CLIMAT

Les indices agrométéorologiques sont des indicateurs qui expriment la relation entre les concepts climatologiques et agronomiques. Ils servent d'outils d'aide à la décision aux producteurs agricoles et à leurs conseillers, qu'il s'agisse d'orienter des actions à court terme, comme la détermination d'une date de récolte ou encore, à plus long terme, le choix d'une nouvelle culture ou l'évaluation du potentiel d'un cultivar dans une région.

Différents types d'indices agrométéorologiques sont utilisés. Les principaux sont regroupés en termes d'indices thermiques et hydriques. Les plus couramment utilisés sont présentés pour la MRC de La Matapédia dans les sections suivantes.

Ces données sont tirées de L'Atlas agroclimatique du Québec 2012, <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas>. Pour obtenir davantage de détail sur chacun des indices et leur utilisation, nous vous invitons à consulter le document suivant¹⁷ : http://www.agrometeo.org/atlas/display_guide/PAGR0103.pdf.

1.8.1 Indices thermiques

Parmi les différents paramètres climatiques ayant un effet sur les cultures, la température est probablement le facteur ayant le plus grand impact sur la croissance et le développement des végétaux. Elle cause à la fois des dommages directs aux plantes, lorsqu'elle se situe à l'extérieur de leurs limites physiologiques, et indirects en favorisant dans certains cas le développement des maladies et de ravageurs. Différents indices thermiques sont utilisés pour mesurer et prévoir l'impact de la température sur les cultures pendant leur croissance. Les indices thermiques peuvent aider à éviter les dommages

¹⁷ CRAAQ. Indices agrométéorologiques pour l'aide à la décision dans un contexte de climat variable et en évolution. 2012

causés par le froid ou les chaleurs extrêmes et permettent de faciliter la planification des travaux aux champs et la sélection des variétés à utiliser dans une région donnée.

1.8.1.1 Dates du dernier gel printanier et du premier gel automnal

La date du dernier jour printanier permet de déterminer, pour une région donnée, le dernier jour pour lequel une température suffisamment basse pour provoquer des lésions aux plantes est atteinte. Généralement associé à une probabilité, cet indice permet d'évaluer le risque que la culture soit atteinte par un gel tardif et facilite la planification des semis.

De la même manière, la date du premier gel automnal permet de prédire la probabilité qu'une culture subisse un gel léthal à une certaine date pour une région donnée.

Avec un dernier gel printanier survenant généralement dans la dernière semaine de mai et un gel automnal survenant dans la troisième semaine de septembre, la MRC de La Matapédia présente une des plus courtes périodes sans gel du Québec agricole avec en moyenne 109 à 121 jours sans gel.

Tableau 21. Dates du dernier gel printanier et du premier gel automnal dans la MRC de La Matapédia

	Date du dernier gel printannier (seuil 0 °C)	Date du premier gel automnal (seuil 0 °C)	Longueur de la saison sans gel (seuil 0 °C)
MRC de La Matapédia	24 mai au 30 mai	13 sept. au 19 sept.	109-121 jours

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

Risque de gel (0 °C), climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.

Tableau 22. Comparaison provinciale des dates du dernier gel printanier et du premier gel automnal

Municipalités	Date du dernier gel printannier (seuil 0 °C)	Date du premier gel automnal (seuil 0 °C)	Longueur de la saison sans gel (seuil 0 °C)
Rouyn-Noranda	31 mai au 5 juin	5 sept. au 12 sept.	96-108 jours
Amqui	24 mai au 30 mai	13 sept. au 19 sept.	109-121 jours
Alma	24 mai au 30 mai	13 sept. au 19 sept.	109-121 jours
Lac-Mégantic	17 mai au 23 mai	20 sept. au 27 sept.	109-121 jours
Bonaventure	17 mai au 23 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
La Pocatière	11 mai au 16 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
Trois-Rivières	4 mai au 10 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
St-Hyacinthe	4 mai au 10 mai	28 sept. au 5 oct.	148-160 jours
St-Jean-sur-Richelieu	27 avril au 3 mai	6 oct. au 12 oct.	148-160 jours

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

Risque de gel (0 °C), climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.

1.8.1.2 Longueur de la saison de croissance

La croissance des végétaux est physiologiquement possible lorsque la température se situe au-dessus de 5 °C. La longueur de la saison de croissance correspond donc au nombre de jours, pour région donnée, pendant lequel la température se situe au-delà de ce seuil. Cet indice climatique est essentiel pour évaluer le potentiel agricole d'une région et déterminer les cultures adaptées à un milieu.

Dans la MRC de La Matapédia, la saison de croissance s'étend généralement des premiers jours de mai à la fin octobre sur une période de 170 à 178 jours en moyenne. Bien qu'il s'agisse d'une des plus courtes saisons de croissance du Québec agricole, elle permet tout de même la production de plusieurs grandes cultures.

Tableau 23. Début et fin de la saison de croissance dans la MRC de La Matapédia

	Début de la saison de croissance	Fin de la saison de croissance	Longueur de la saison de croissance
MRC de La Matapédia	4 mai au 7 mai	24 oct. au 28 oct.	170-178 jours

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

Saison de croissance(base 5,5 °C), climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.

Tableau 24. Comparaison provinciale des dates de début et fin de la saison de croissance

Municipalités	Date du dernier gel printannier (seuil 0 °C)	Date du premier gel automnal (seuil 0 °C)	Longueur de la saison sans gel (seuil 0 °C)
Rouyn-Noranda	31 mai au 5 juin	5 sept. au 12 sept.	96-108 jours
Amqui	24 mai au 30 mai	13 sept. au 19 sept.	109-121 jours
Alma	24 mai au 30 mai	13 sept. au 19 sept.	109-121 jours
Lac-Mégantic	17 mai au 23 mai	20 sept. au 27 sept.	109-121 jours
Bonaventure	17 mai au 23 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
La Pocatière	11 mai au 16 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
Trois-Rivières	4 mai au 10 mai	28 sept. au 5 oct.	135-147 jours
St-Hyacinthe	4 mai au 10 mai	28 sept. au 5 oct.	148-160 jours
St-Jean-sur-Richelieu	27 avril au 3 mai	6 oct. au 12 oct.	148-160 jours

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.
Risque de gel (0 °C), climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.

Tableau 25. Maturité (jours) des principales grandes cultures

Cultures	Maturité (jrs)
Canola de printemps	95 jours
Lin oléagineux	105 jours
Blé (provende et humain)	95 jours
Orge (provende et brassicole)	93 jours
Avoine (nue ou vêtue)	97 jours
Sarasin	70-90 jours
Seigle	70-90 jours
Chanvre industriel	70-140 jours

Source: RGCQ. Résultats 2012 et recommandations 2013.
Grains Saint-Laurent. Le sarrasin, une culture aux nombreux avantages.

1.8.1.3 Cumuls thermiques

Bien que la croissance des plantes soit physiologiquement possible au-delà de 5°C, elle sera plus ou moins rapide et complète selon le cumul de chaleur atteint au cours de la saison de croissance. Les cumuls thermiques permettent donc de prédire le développement des végétaux et l'atteinte des stades phénologiques (ex : floraison, maturité) au cours d'une saison, pour une région donnée, ainsi que le comportement des populations d'insectes ravageurs. Les principaux indices de cumuls thermiques utilisés sont les degrés-jours, les unités thermiques maïs et les zones de rusticité.

Tableau 26. Mesures de cumul thermique en saison de croissance pour la MRC de La Matapédia

	Degrés-jours (5°C) accumulés pendant la saison de croissance	UTM accumulés pendant la saison de croissance	Zone de rusticité des plantes (1967)
MRC de La Matapédia	1192-1348	1727-1986	3ab (2 à 4a)

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.
Degrés-jours (base 5°C) et Unités thermiques maïs, climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.
Zones de rusticité des plantes (1967), Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau 27. Comparaison provinciale des mesures de cumul thermique pendant la saison de croissance

Municipalités	Degrés-jours (5°C) accumulés pendant la saison de croissance	UTM accumulés pendant la saison de croissance	Zone de rusticité des plantes (1967)
Amqui	1192-1348	1727-1986	2
Rouyn-Noranda	1349-1506	1727-1986	2a
Alma	1349-1506	1987-2246	3a
Lac-Mégantic	1507-1663	2247-2506	4a
Bonaventure	1507-1663	2247-2506	4b
La Pocatière	1507-1663	2247-2506	4ab
Trois-Rivières	1822-1978	2767-3026	4b
St-Hyacinthe	1979-2136	3027-3286	5a
St-Jean-sur-Richelieu	1979-2136	3027-3286	5a

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

Degrés-jours (base 5°C) et Unités thermiques maïs, climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.
Zones de rusticité des plantes (1967), Agriculture et Agroalimentaire Canada.

1.8.2 Indices hydriques

Les indices hydriques permettent de prévoir et de gérer les risques de dommages aux cultures associés aux stress hydriques en saison de croissance. Ils peuvent également servir à gérer la ressource en eau et à évaluer les besoins en drainage ou en irrigation pour une région et une culture données. Différents indices hydriques existent tels que l'évapotranspiration potentielle, l'indice d'assèchement du foin, le bilan hydrique et l'indice de sécheresse. Le plus connu et largement utilisé est le cumul des précipitations.

Contrairement à ce que l'on pense, les cartes agroclimatiques présentant le cumul des précipitations en saison de croissance démontrent que les précipitations dans la MRC de La Matapédia ne sont pas très élevées. La plupart des régions agricoles du Québec reçoivent en effet davantage d'eau du printemps à l'automne. La courte saison de croissance laissant peu de marge de manœuvre au moment des opérations de semis et de récolte et l'incidence plus élevée de précipitations à ces périodes expliquent probablement la mauvaise perception comme quoi la région enregistre une pluviométrie importante.

Tableau 28. Cumul des précipitations pour la MRC de La Matapédia

	Cumul des précipitations entre le 1er avril et le 31 octobre (mm)	Cumul des précipitations pendant la saison de croissance (mm)
MRC de La Matapédia	628-667	521-551

Tableau 29. Comparaison provinciale du cumul des précipitations

Municipalités	Cumul des précipitations entre le 1er avril et le 31 octobre (mm)	Cumul des précipitations pendant la saison de croissance (mm)
Rouyn-Noranda	588-627	490-520
Amqui	628-667	521-561
Bonaventure	628-667	521-561
Alma	628-667	552-582
Trois-Rivières	628-667	552-582
St-Hyacinthe	628-667	583-613
St-Jean-sur-Richelieu	628-667	583-613
La Pocatière	668-707	583-613
Lac-Mégantic	748-787	614-645

Source: Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

Précipitations, climat actuel (1979-2008), valeurs moyennes.

2. PORTRAIT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Les sections suivantes présentent le portrait de l'activité et des entreprises agricoles sur le territoire de la MRC de La Matapédia. À moins d'avis contraire, les données présentées sont tirées des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles au MAPAQ pour les années 1997, 2000, 2004, 2007 et 2010 mises à jour en mai 2014. Afin de respecter la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, certains renseignements ont dû être regroupés. La présence d'un astérisque dans un tableau indique donc la présence d'une valeur confidentielle. Certaines de ces données ont cependant été comptabilisées dans les totaux.

2.1 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES AGRICOLES

En 2010, la MRC de La Matapédia comptait 197 entreprises agricoles, soit environ 10 % des entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent, réparties dans l'ensemble de ses municipalités, à l'exception de Sainte-Marguerite-Marie. Près de 80% des entreprises agricoles étaient toutefois regroupées dans 8 municipalités, soit Amqui, Saint-Léon-le-Grand, Val-Brillant, Saint-Damase, Lac-au-Saumon, Sayabec, Saint-Tharcisius et Causapscal.

Depuis 1997, la MRC de La Matapédia a connu une baisse globale de 20% du nombre d'entreprises agricoles sur son territoire, passant de 243 à 197. Il s'agit d'une baisse importante alors que, pour la même période, le Bas-Saint-Laurent enregistrait une baisse globale de 4 % de son nombre d'entreprises agricoles, ce qui est comparable à la tendance de l'ensemble des régions de la province¹⁸.

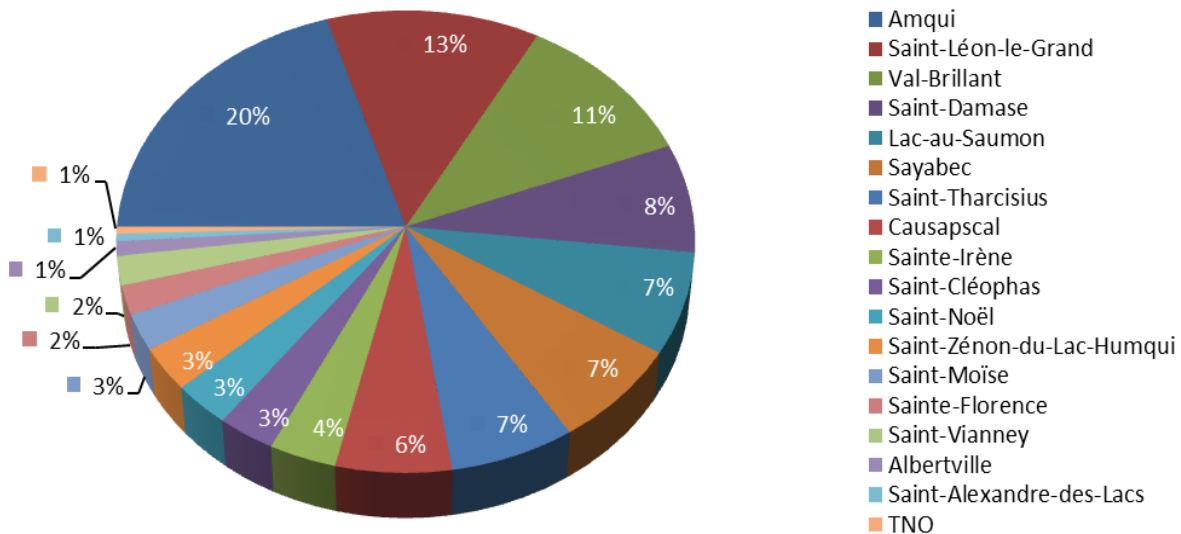


Figure 10. Répartition des entreprises agricoles par municipalités en 2010

¹⁸ MAPAQ. Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent. 2013.

Tableau 30. Évolution du nombre d'entreprises agricoles par municipalité de 1997 à 2010

Municipalités	1997	2000	2004	2007	2010
Amqui	42	49	46	45	40
Saint-Léon-le-Grand	25	24	24	23	25
Val-Brillant	30	27	25	27	22
Saint-Damase	21	21	18	15	15
Lac-au-Saumon	19	18	15	18	14
Sayabec	20	20	16	16	14
Saint-Tharcisius	10	12	10	13	13
Causapsal	17	15	14	13	12
Sainte-Irène	10	11	11	9	7
Saint-Cléophas	6	7	7	6	6
Saint-Noël	9	9	7	6	6
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	8	9	7	7	6
Saint-Moïse	7	10	6	5	5
Sainte-Florence	6	8	7	7	4
Saint-Vianney	6	7	7	5	4
Albertville	4	4	3	4	2
Saint-Alexandre-des-Lacs	2	3	2	2	1
TNO					1
Sainte-Marguerite-Marie	1				
MRC	243	254	225	221	197

Cinquante pour cent (50%) des entreprises dont l'activité principale est la production laitière sont regroupées dans les municipalités d'Amqui, Val-Brillant et Saint-Léon-le-Grand, le reste étant réparti sur l'ensemble du territoire. Ces mêmes municipalités concentrent également une part importante (45%) des entreprises en production bovine.

Tableau 31. Répartition des entreprises agricoles par municipalité en 2010 selon l'activité principale

	Bovins laitiers	Bovins boucherie	Grandes cultures	Acériculture	Ovins	Autres	Autres légumes frais	Horticulture ornementale	Porcs	Autres fruits	Fourrages	Chevaux	Total
Amqui	16	8	8	3	1		2	1		1			40
Saint-Léon-le-Grand	8	11	2	1		2						1	25
Val-Brillant	14	6		1	1								22
Saint-Damase	6	4	1	1	1		1				1		15
Lac-au-Saumon	5	5	1		2		1						14
Sayabec	6	4	1	1	1	1							14
Saint-Tharcisius	3	3	1	3		1		1	1				13
Causapsal	3	5	3				1						12
Sainte-Irène		3	3								1		7
Saint-Cléophas	2	1		2	1								6
Saint-Noël	3	2							1				6
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	4	1			1								6
Saint-Moïse	2		1	2									5
Sainte-Florence		2	2										4
Saint-Vianney	2			2									4
Albertville	2												2
Saint-Alexandre-des-Lacs						1							1
TNO										1			1
Sainte-Marguerite-Marie													0
MRC	76	55	23	16	8	5	4	3	2	2	2	1	197

2.2 REVENUS AGRICOLES ET VALEUR FONCIÈRE

2.2.1 Sources, répartition et évolution des revenus agricoles depuis 1997

Les revenus agricoles bruts de La Matapédia s'élevaient en 2010 à 46 millions de dollars, plaçant la MRC au 6^e rang des MRC du Bas-Saint-Laurent en termes de revenus agricoles bruts, devant la MRC des Basques et celle de La Matanie. Les revenus agricoles bruts de La Matapédia représentent 11 % des revenus agricoles régionaux.

La production laitière (39%), la production bovine (28%), les grandes cultures (12 %) et l'érable (8%) sont les principales activités en termes de revenus de près de 90 % des entreprises de la MRC. Plusieurs entreprises ont toutefois plus d'une activité générant des revenus.

Ce portrait est semblable à celui du reste du Bas-Saint-Laurent où la production laitière (36% des entreprises) occupe la première place comme activité principale des entreprises, suivie par l'acériculture (20 %), la production bovine (15 %) et les grandes cultures (7%).

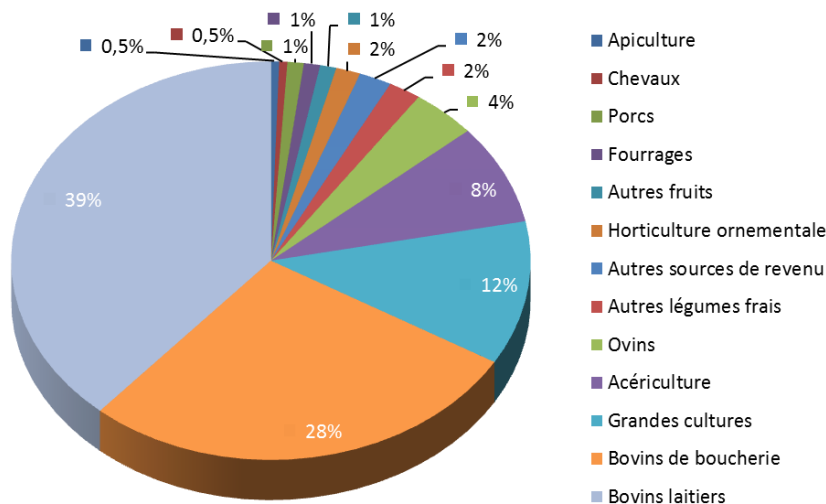


Figure 11. Répartition des entreprises de la MRC de La Matapédia en 2010 par principale source de revenu

À elles seules, les productions laitière (51%) et bovine (21 %) génèrent 72 % des revenus agricoles de la MRC. Au Bas-Saint-Laurent le portrait est légèrement différent, avec 53 % des revenus générés par la production laitière, 11 % par l'acériculture et 9 % par la production bovine.

Pour leur part, les grandes cultures procurent un revenu à 80 entreprises (40%), pour un total de 10% des revenus agricoles de la MRC, bien qu'elles ne constituent l'activité principale que pour 12% d'entre elles.

Tableau 32. Revenus par type de production pour la MRC de La Matapédia en 2010

Sources de revenu ¹	Nb d'entreprises	Revenu pour la MRC (\$)	Revenu moyen par entreprise (\$)	% Revenu
Production laitière	77	23 545 576 \$	305 787 \$	51%
Bovins de boucherie	61	9 750 304 \$	159 841 \$	21%
Grandes cultures	80	4 700 913 \$	58 761 \$	10%
Porcs	4	2 411 543 \$	602 886 \$	5%
Horticulture ornementale	6	1 729 676 \$	288 279 \$	4%
Acériculture	20	1 050 563 \$	52 528 \$	2%
Autres source de revenu	47	708 350 \$	15 071 \$	2%
Ovins	12	641 978 \$	53 498 \$	1%
Pommes de terre	4	386 488 \$	96 622 \$	1%
Fourrages	27	226 728 \$	8 397 \$	0%
Autres fruits	5	189 832 \$	37 966 \$	0%
Chevaux	3	825 141 \$	41 257 \$	2%
Autres légumes frais	3			
Cultures abritées	3			
Caprins	2			
Oeufs	2			
Veaux lourds	2			
Apiculture	1			
Poulets et dindons	1			
Autres volailles	1			
Autres légumes de transformation	1			
Champignons	1			

¹ Une entreprise peut avoir plus d'une source de revenus

Tableau 33. Répartition des revenus agricoles totaux par municipalité en 2010

Municipalités	Nb d'entreprises	% Nb d'entreprises	Revenus (\$)	% Revenus
Amqui	40	20%	8 478 630,00 \$	18%
Saint-Léon-le-Grand	25	13%	4 013 184,00 \$	9%
Val-Brillant	22	11%	6 084 656,00 \$	13%
Saint-Damase	15	8%	3 940 575,00 \$	9%
Lac-au-Saumon	14	7%	3 706 394,00 \$	8%
Sayabec	14	7%	3 066 022,00 \$	7%
Saint-Tharcisius	13	7%	2 381 156,00 \$	5%
Causapscal	12	6%	3 142 045,00 \$	7%
Sainte-Irène	7	4%	2 988 256,00 \$	6%
Saint-Cléophas	6	3%	1 016 715,00 \$	2%
Saint-Noël	6	3%	2 769 297,00 \$	6%
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	6	3%	1 641 319,00 \$	4%
Saint-Moïse	5	3%	624 952,00 \$	1%
Sainte-Florence	4	2%	1 253 748,00 \$	3%
Saint-Vianney	4	2%	402 379,00 \$	1%
Albertville	2	1%	657 764,00 \$	1%
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	1%		
TNO	1	1%		
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-
MRC	197	100%	46 167 092,00 \$	100%

Le revenu brut moyen des entreprises agricoles de La Matapédia est de 234 350 \$, une somme légèrement supérieure au revenu moyen des entreprises agricoles bas-laurentiennes, qui est de 211 887 \$. Le revenu moyen généré par type de production est toutefois très variable comme le présente le tableau 32.

Malgré une diminution du nombre d'entreprises de 20 %, les revenus agricoles bruts de la MRC ont connu une augmentation de 72 % depuis 1997.

Tableau 34. Évolution des revenus agricoles dans la MRC de La Matapédia

Municipalités	1997	2000	2004	2007	2010
Alberville	623 496,00 \$	587 804,00 \$	*	599 629,00 \$	*
Amqui	5 246 556,00 \$	6 278 427,00 \$	7 486 884,50 \$	7 983 883,00 \$	8 478 630,00 \$
Causapsca	1 924 040,00 \$	1 824 154,00 \$	1 826 274,00 \$	2 672 086,00 \$	3 142 045,00 \$
Lac-au-Saumon	2 752 011,00 \$	2 546 246,00 \$	2 869 409,00 \$	3 592 528,00 \$	3 706 394,00 \$
Saint-Alexandre-des-Lacs	*	*	*	*	*
Saint-Cléophas	652 993,00 \$	861 016,00 \$	1 098 417,00 \$	1 023 143,00 \$	1 016 715,00 \$
Saint-Damase	2 017 126,00 \$	2 557 883,00 \$	2 950 643,00 \$	2 913 492,00 \$	3 940 575,00 \$
Sainte-Florence	427 587,00 \$	539 023,00 \$	652 381,00 \$	1 039 833,00 \$	1 253 748,00 \$
Sainte-Irène	1 929 776,00 \$	2 617 962,00 \$	2 937 983,00 \$	2 758 852,00 \$	2 988 256,00 \$
Sainte-Marguerite-Marie	*				
Saint-Léon-le-Grand	2 100 822,00 \$	2 342 834,00 \$	2 743 067,00 \$	3 281 862,00 \$	4 013 184,00 \$
Saint-Moïse	398 676,00 \$	481 826,00 \$	541 738,00 \$	698 133,00 \$	624 952,00 \$
Saint-Noël	627 856,00 \$	1 579 887,00 \$	2 243 863,00 \$	2 207 972,00 \$	2 769 297,00 \$
Saint-Tharcisius	1 242 747,00 \$	1 286 091,00 \$	1 906 625,00 \$	2 179 701,00 \$	2 381 156,00 \$
Saint-Vianney	436 427,00 \$	429 829,00 \$	504 676,00 \$	504 355,00 \$	402 379,00 \$
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	841 624,00 \$	999 123,00 \$	1 060 596,00 \$	1 368 676,00 \$	1 641 319,00 \$
Sayabec	2 255 774,00 \$	2 706 501,00 \$	2 675 019,00 \$	2 656 362,00 \$	3 066 022,00 \$
Val-Brillant	3 200 616,00 \$	3 591 690,00 \$	4 344 173,00 \$	5 566 703,00 \$	6 084 656,00 \$
TNO					*
MRC	26 803 453,00 \$	31 333 909,00 \$	36 497 209,50 \$	41 134 730,00 \$	46 167 092,00 \$
% d'augmentation par rapport au recensement précédent	n.d.	17%	16%	13%	12%
% d'augmentation global pour la période		72%			

2.2.2 Valeur foncière des entreprises agricoles

La valeur foncière des biens immeubles agricoles dans les municipalités où l'on retrouve les plus grandes superficies d'affectations agricoles dynamiques est supérieure à la moyenne régionale de 5 478 232 \$ et compte pour une proportion plus importante de la valeur foncière totale dont la moyenne par municipalité est de 10 %.

Ainsi, Amqui et Val-Brillant occupent le premier et le deuxième rang avec des valeurs foncières de leurs biens immeubles agricoles de respectivement 19 736 700\$ et 11 582 500 \$ représentant 16 % et 15 % de la valeur foncière totale. À l'opposé, les TNO et Sainte-Marguerite-Marie se retrouvent aux deux derniers rangs avec des valeurs foncières de 477 900 \$ et 188 200 \$ qui dans les deux cas comptent pour moins de 1% de la valeur foncière totale.

Il est intéressant de constater que la valeur foncière des biens immeubles agricoles est supérieure à 5 000 000 \$ dans neuf municipalités et qu'elle totalise 104 086 400 \$ dans la MRC.

Tableau 35. Valeur foncière imposable dans la MRC de La Matapédia

Municipalités	Valeur foncière imposable					
	Agriculture	RG	Total	RG	%	RG
Amqui	19 736 700 \$	1	356 506 100 \$	1	16%	1
Val-Brillant	11 583 500 \$	2	56 666 470 \$	4	15%	2
St-Léon-Le-Grand	9 810 600 \$	3	44 047 900 \$	7	8%	6
Causapscal	8 266 600 \$	4	96 056 660 \$	3	5%	8
St-Damase	7 804 700 \$	5	25 678 900 \$	11	7%	7
Lac-au-Saumon	7 791 400 \$	6	56 034 600 \$	5	10%	3
St-Tharcisius	6 983 100 \$	7	20 519 100 \$	13	9%	4
Sayabec	6 215 500 \$	8	119 141 600 \$	2	5%	9
Ste-Irène	5 006 800 \$	9	30 328 600 \$	8	4%	10
St-Noël	3 538 100 \$	10	16 378 600 \$	17	8%	5
St-Moïse	3 481 200 \$	11	29 760 900 \$	9	3%	11
St-Cléophas	3 039 600 \$	12	17 307 900 \$	14	3%	12
St-Zénon-du-Lac-Humqui	3 039 400 \$	13	26 131 800 \$	10	3%	13
Albertville	2 674 000 \$	14	16 476 400 \$	16	3%	14
Ste-Florence	1 685 400 \$	15	16 744 100 \$	15	2%	15
St-Alexandre-des-Lacs	1 479 000 \$	16	13 848 500 \$	18	2%	16
St-Vianney	1 284 700 \$	17	23 972 700 \$	12	1%	17
TNO	477 900 \$	18	55 066 200 \$	6	0%	19
Ste-Marguerite-Marie	188 200 \$	19	10 063 400 \$	19	0%	18
Total	104 086 400 \$	S.O.	1 030 730 430 \$	S.O.	4%	S.O.

2.3 ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

2.3.1 Évolution des entreprises de 1997 à 2010

Globalement, à l'exception des entreprises faisant l'élevage de chevaux ou de volailles, le nombre d'entreprises en production animale a diminué sur le territoire de la MRC de La Matapédia depuis 1997. Le nombre de têtes par entreprise a toutefois augmenté dans la plupart des productions, démontrant une certaine consolidation des entreprises restantes, ce qui se fait d'ailleurs ressentir au niveau de l'augmentation des revenus agricoles bruts. Le tableau 37 et les suivants présentent l'évolution du nombre d'entreprises, de têtes et de têtes par entreprise de 1997 à 2010.

Il est à noter que certaines productions, notamment la production ovine, ont pu connaître des augmentations puis des diminutions dans l'intervalle 1997-2010. Le pourcentage de variation peut donc être en réalité plus important que celui obtenu lorsque l'on compare uniquement les données de 1997 à celles de 2010.

En production laitière, le quota détenu dans la MRC s'élève à 3 068 kg M.G./jour, ce qui représente environ 10 % du quota détenu au Bas-Saint-Laurent. Malgré la baisse du nombre d'entreprises, le quota a connu une légère augmentation de 115 kg M.G./jour depuis 1997. Le quota moyen possédé par les entreprises matapédiennes est de 40 kg M.G./jour, comparativement à la moyenne régionale de 43,2 kg M.G./jour.

La production bovine est la deuxième production en importance dans la MRC. La moyenne de vaches par entreprise est la plus élevée au Bas-Saint-Laurent et la MRC produit plus de 25 % des bouvillons semi-finis de la région. Selon les conseillers régionaux du MAPAQ, cette production aurait connu un léger déclin au cours des dernières années et le nombre d'entreprises en tirant leur principal revenu serait de 48 en 2014 contre 55 en 2010.

La production ovine aurait également connu une baisse au cours des dernières années et seules trois entreprises en tireraient toujours leur revenu principal en 2014 contre huit en 2010. Le nombre de brebis par entreprise est inférieur à celui de la région avec 189 brebis contre 275 pour la moyenne des entreprises bas-laurentiennes.

Grâce au programme de dons de quotas de la fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec favorisant les régions périphériques, deux entreprises de production d'œufs de consommation se sont installées dans la région et deux supplémentaires devraient s'ajouter d'ici 2017.

Tableau 36. Transaction de quotas laitiers dans la MRC de La Matapédia de 2004 à 2013

	Transaction de quotas		
	Achats	Ventes	Variation
	kg /jour	kg /jour	kg /jour
2004	101	61	40
2005	89	132	-43
2006	167	111	56
2007	105	52	53
2008	88	59	29
2009	88	86	2
2010	37	2	35
2011	44	89	-45
2012	30	84	-54
2013	44	2	42
Total	793	678	115

Source: Fédération des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent,
Système centralisé des ventes de quota.

Tableau 37. Évolution du nombre d'entreprises de productions animales de 1997 à 2010

Production animale	1997	2000	2004	2007	2010	Variation 1997-2010
Bovin laitiers						
Vaches laitières	124	100	94	85	75	↓ 40%
Bovins de boucherie						
Vaches de boucherie	72	71	60	66	58	↓ 20%
Ovins						
Brebis 1 an et plus	16	27	25	22	12	↓ 25%
Porc						
Porcs à l'engraissement	5	6	4	4	3	↓ 40%
Porcelets	6	4	2	3	5	↓ 17%
Truie (une mise-bas et plus)	7	4	4	3	2	↓ 72%
Chevaux						
	14	11	6	16	20	↑ 143%
Veaux lourds						
	10	5	3	2	5	↓ 50%
Volailles						
	10	7	1	3	15	↑ 150%
Autres productions						
	2	2	4	4	9	↑ 450%

Note : Une entreprise peut avoir plus d'une production, c'est pourquoi le total des entreprises dans ce tableau dépasse le nombre total d'entreprises agricoles de la MRC.

Tableau 38. Évolution du nombre de têtes par type de production de 1997 à 2010

Production animale	1997	2000	2004	2007	2010	Variation 1997-2010
Bovin laitiers						
Vaches laitières	4 635	3 857	4 129	3 772	3 694	↓ 20%
Bovins de boucherie						
Vaches de boucherie	3 059	3 017	3 195	4 051	4 452	↑ 145%
Ovins						
Brebis 1 an et plus	2 769	5 538	6 848	5 476	2 272	↓ 20%
Porc						
Porcs à l'engraissement	3 803	4 697	5 330	4 116	*	stable
Porcelets	2 853	2 963	*	*	2 843	stable
Truie (une mise-bas et plus)	731	684	679	*	*	stable
Chevaux						
	50	38	10	28	118	↑ 235%
Veaux lourds						
	265	122	*	*	81	↓ 70%
Volailles						
	318	463	*	88	13 168	↑ 4140%
Autres productions						
	*	*	65	522	141	↑ 215%

Tableau 39. Évolution du nombre de têtes par entreprise de 1997 à 2010

Production animale	1997	2000	2004	2007	2010
Bovin laitiers					
Vaches laitières	37	39	44	44	49
Bovins de boucherie					
Vaches de boucherie	42	42	53	61	77
Ovins					
Brebis 1 an et plus	173	205	274	249	189
Porc					
Porcs à l'engraissement	761	783	1 333	1 029	*
Porcelets	476	741	*	*	569
Truie (une mise-bas et plus)	104	171	170	*	*
Chevaux					
	4	3	2	2	6
Veaux lourds					
	27	24	*	*	16
Volailles					
	32	66	*	29	878
Autres productions					
	*	*	16	131	16

Tableau 40. Nombre d'entreprises de production animale en régie biologique

Municipalité	Production laitière	Poulets et dindons	Autres volailles	Apiculture	Autres
Causapscal					
Amqui	2	1	1		1
Lac-au-Saumon	1				
Saint-Alexandre-des-Lacs				1	
Saint-Tharcisius					
Saint-Vianney	1				
Val-Brillant	1				
Saint-Damase	2				
MRC	7	1	1	1	1

2.3.2 Tendances et développement

Les productions animales émergentes sont peu présentes sur le territoire. Selon les conseillers régionaux du MAPAQ, quelques petites entreprises sont présentes, notamment en production de cerfs rouges, mais ces dernières ne sont pas enregistrées.

Le manque d'accompagnement technique pour le développement de productions animales plus marginales, tel que les grands gibiers, et l'absence d'abattoir multi-espèces sont des facteurs importants limitant le développement de ces productions.

Au cours des dernières années, les conseillers régionaux ont senti un intérêt grandissant chez les producteurs pour le confort et le bien-être animal, ce qui mène progressivement à de nouveaux investissements pour l'amélioration des bâtiments d'élevage.

Un intérêt pour la production de viande biologique semble également se développer sur le territoire bien que peu d'initiatives concrètes aient encore vu le jour. Un noyau de producteurs laitiers en régie biologique est également présent sur le territoire et pourrait représenter un moteur de développement intéressant.

2.4 ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

2.4.1 Évolution des entreprises de 1997 à 2010

Globalement, le nombre d'entreprises en production végétale a diminué depuis 1997, suivant la tendance générale de diminution du nombre d'entreprises agricoles dans la MRC. Certaines productions marginales comme le sarrasin, les fruits en verger et l'horticulture ont toutefois trouvé preneur auprès de quelques entreprises.

Le nombre total d'hectares en culture a pour sa part connu une augmentation de plus de 35% depuis 2004 après avoir connu une diminution de 1997 à 2004.

Les superficies en céréales et protéagineux occupent 32 % des terres cultivées de la MRC et représentent 15 % des superficies régionales en céréales et protéagineux. Elles ont connu une augmentation de 78 % depuis 2007, notamment au profit de l'avoine, du canola, du blé d'alimentation humaine et du sarrasin. Néanmoins, l'avoine et l'orge occupent toujours 80% des 8061 ha en céréales et protéagineux de la MRC.

La MRC de La Matapédia se distingue particulièrement en production de semences certifiées. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), environ 1100 ha de semences auraient été produits dans la MRC en 2014. En ordre d'importance, on note la production de semences d'avoine, d'orge, de blé, de pois, de triticales, de soya et de lin. Toujours selon l'ACIA, la MRC compterait sept ou huit entreprises productrices et trois entreprises détenant des permis de conditionnement (criblage) des semences. En plus de la production des 1100 ha en culture dans la MRC, les entreprises de conditionnement auraient traité en 2014 la production de 1500 à 2000 ha supplémentaires provenant de l'extérieur de la MRC. Cette donnée doit toutefois être jugée avec prudence, puisque la source n'a pas pu être validée. Elle dénote néanmoins l'importance de cette activité dans la MRC. Selon la Financière agricole du Québec (FAQ), la production de semences au Bas-Saint-Laurent représenterait 2400 ha assurés dont 720 ha (30 % de la production régionale) dans la MRC de La Matapédia. Il est normal que les superficies enregistrées à la FAQ soient inférieures à celles de l'ACIA puisque ce ne sont pas toutes les superficies et les cultures qui sont assurées. Cette donnée démontre néanmoins, encore une fois, l'importance de ce secteur d'activité. Probablement attirés par la forte concentration d'entreprises impliquées dans la production et le conditionnement des semences, des organismes et centres de recherche en amélioration génétique des céréales (Céréla inc., RGCQ) ont également des parcelles d'essai et développement de cultivars sur le territoire de la MRC. Les fourrages et les pâturages, bien qu'occupant une faible part des revenus, sont toujours cultivés par la majorité des entreprises agricoles, principalement pour l'alimentation du bétail, et occupent 67 % des terres cultivées.

Malgré le fait que l'horticulture ornementale et maraîchère occupe une place limitée sur le territoire, la MRC se démarque par sa production de bleuets nains représentant plus de 40 % des superficies régionales de cette production. Elle compte également quelques superficies en arbres de Noël, en gazon, et en légumes et petits fruits divers.

La MRC de La Matapédia présente la plus grande superficie agricole moyenne par entreprise de la région avec environ 225 ha, comparativement à 164 ha pour le reste du Bas-Saint-Laurent. La surface cultivée pour sa part est d'environ 130 ha par entreprise.

Le nombre d'exploitations acéricoles a augmenté d'environ 20% depuis 1997 alors que le nombre d'entailles quadruplait, dénotant une consolidation importante des entreprises dans ce secteur. Le nombre d'entailles potentielles inexploitées chez les 19 entreprises enregistrées s'élève à 263 916 entailles, alors que le nombre d'entailles actuellement en exploitation est de 184 556. L'activité acéricole dans la MRC demeure malgré tout assez marginale et génère à peine 2 % des revenus agricoles bruts de la MRC, contre 11 % au Bas-Saint-Laurent. Malgré l'expansion qu'a connue cette production au cours des dernières années, la MRC compte 3% des entreprises acéricoles régionales et 2,5 % des entailles exploitées.

Bien que les tableaux suivants indiquent la présence dans la MRC d'une entreprise dont le revenu principal est la production de pommes de terre, il est important de préciser que, dans les faits, cette entreprise est domiciliée dans La Matapédia, mais réalise sa production dans une autre MRC.

Tableau 41. Évolution du nombre d'entreprises de productions végétales de 1997 à 2010

Production végétale	1997	2000	2004	2007	2010
Céréales (toutes)	204	194	174	153	133
Orge	159	149	130	113	96
Avoine	86	76	73	67	57
Canola	4	3	13	10	17
Blé pour alimentation animale	9	28	16	16	9
Céréales mélangées	19	22	23	16	17
Soya		1	1	1	4
Blé pour alimentation humaine	2		3	2	10
Sarrasin		1		2	3
Maïs-grain (sauf maïs sucré)		3			3
Haricots secs			1	1	
Seigle	2				1
Autres céréales et protéagineux	1	3	3	1	
Cultures abritées (m ²)	4	7	7	7	3
Fourrages	219	207	190	177	157
Fruits - champs	4	4	10	8	5
Fruits - verger			1	2	3
Légumes		2	3	3	3
Pommes de terre	1	2	4	4	1
Horticulture	4	4	3	4	7
Pâturages	192	173	139	126	106

Note : Une entreprise peut avoir plus d'une production, c'est pourquoi le total des entreprises dans ce tableau dépasse le nombre total d'entreprises agricoles de la MRC.

Tableau 42. Évolution des entreprises acéricoles de 1997 à 2010

	Nb d'entreprises	Nb d'entailles exploitées	Nb d'entailles potentielles	Superficie en érablière (ha)
1997	16	49 630	n.d.	562
2000	24	140 800	299 340	1 185
2004	18	138 350	239 500	791
2007	19	127 313	230 500	770
2010	19	184 556	263 916	1 038

Tableau 43. Évolution du nombre d'hectares cultivés par type de production de 1997 à 2010

Production végétale	1997	2000	2004	2007	2010
Céréales (toutes)	6 247	8 274	8 197	4 534	8 061
Orge	4 464	5 344	4 156	4 318	3 524
Avoine	1 256	1 717	2 750	2 279	2 866
Canola	114	116	347	406	568
Blé pour alimentation animale	125	581	367	337	182
Céréales mélangées	256	408	427	337	352
Soya		*	*	*	80
Blé pour alimentation humaine	*		*	*	316
Sarrasin		*		*	144
Maïs-grain (sauf maïs sucré)		*			21
Haricots secs			*	*	
Seigle	*				7
Autres céréales et protéagineux	*	*	*	*	
Cultures abritées	0,2	2	2	2	*
Fruits - champs	10	11	26	66	46
Fruits - verger			*	*	*
Légumes		*	3	10	*
Pommes de terre	*	*	18	2	*
Horticulture	75	79	158	93	113
Fourrages	16 557	15 694	7 590	13 578	15 033
Pâturages	4 117	3 203	2 433	2 219	2 114

Tableau 44. Évolution du nombre d'hectares par entreprise de 1997 à 2010

Production végétale	1997	2000	2004	2007	2010	Variation globale 1997-2010
Céréales (toutes)	31	43	47	30	61	↑
Orge	28	36	32	38	37	↑
Avoine	15	23	38	34	50	↑
Canola	28	39	27	41	33	stable
Blé pour alimentation animale	14	21	23	21	20	↑
Céréales mélangées	13	19	19	21	21	↑
Soya		*	*	*	20	
Blé pour alimentation humaine	*		*	*	32	
Sarrasin		*		*	48	
Maïs-grain (sauf maïs sucré)		*			7	
Haricots secs			*	*		
Seigle	*				7	
Autres céréales et protéagineux	*	*	*	*		
Cultures abritées (m ²)	0,04	0,3	0,3	0,3	*	↑
Fourrages	76	76	40	77	96	↑
Fruits - champs	3	3	3	8	9	↑
Fruits - verger			*	*	*	
Légumes		*	1	3	*	↑
Pommes de terre	*	*	5	0	*	
Horticulture	19	20	53	23	16	↓
Pâturages	21	19	18	18	20	stable
Boisé	95	97	103	110	101	stable
Friches déclarées	10	13	38	25	11	stable

Tableau 45. Nombre d'entreprises de production végétale en régie biologique

Municipalité	Grandes cultures	Fourrages	Fruits	Pommes de terre	Légumes frais	Légumes de transformation	Cultures abritées	Acériculture
Causapscal			1	1	1	1	1	
Amqui	2	2	1	1	1			
Lac-au-Saumon	1	1						
Saint-Alexandre-des-Lacs								
Saint-Tharcisius								1
Saint-Vianney	1	1						1
Val-Brillant	1	1						
Saint-Damase	2	2						
MRC	7	7	2	2	2	1	1	2

2.4.2 Évolution des cultures et superficies assurées

Globalement, les superficies cultivées assurées sont demeurées relativement stables au cours des dix dernières années, alors que les superficies cultivées non assurées ont connu une augmentation. Une modification dans les types de culture assurés s'est toutefois fait sentir. Si les superficies assurées en avoine sont demeurées stables, celles assurées en orge ont diminuées de 40% alors que les superficies cultivées diminuaient de seulement 18%.

Les superficies assurées en foin ont également connu une diminution importante de 15 % alors que les superficies cultivées ont augmenté de 11 %.

Les nouvelles productions comme le canola, le blé d'alimentation humaine et les autres céréales (triticale, sarrasin, seigle, etc.) ont pour leur part connu une augmentation de leurs superficies assurées associée à l'augmentation de leur superficies cultivées.

Tableau 46. Évolution des superficies assurées par production depuis 2003

Cultures	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Autres céréales	126	285	291	315	281	164	184	286	478	512	688
Avoine	2 480	2 725	2 470	2 634	2 889	2 098	2 135	2 501	1 644	2 342	2 438
Blé	563	328	336	267	439	643	937	684	490	490	596
Canola	393	282	201	131	228	658	401	462	810	1 020	1 256
Chanvre	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Foin	13 710	13 903	15 115	14 544	14 616	14 803	14 547	14 282	13 536	12 527	11 741
Maïs	11	15	17	33	70	108	167	143	132	126	120
Maraîcher	41	35	3	27	21	27	19	n/a	n/a	n/a	n/a
orge	4 611	4 385	4 306	3 868	3 925	3 648	3 450	3 163	2 884	2 672	2 831
Petits fruits	n/a	n/a	n/a	n/a	11	1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Soya	n/a	5	n/a	23	54	43	26	32	15	39	142
Superficies mixtes	n/a	n/a	747	150	163	197	131	150	123	142	144
Superficies non assurées	3 071	3 573	2 228	3 337	3 675	3 583	3 683	3 874	5 394	5 649	5 783
Total	25 007	25 538	25 713	25 330	26 372	25 973	25 682	25 579	25 507	25 519	25 740

Source: Financière agricole du Québec, Base de données des cultures assurées, 2007 à 2013

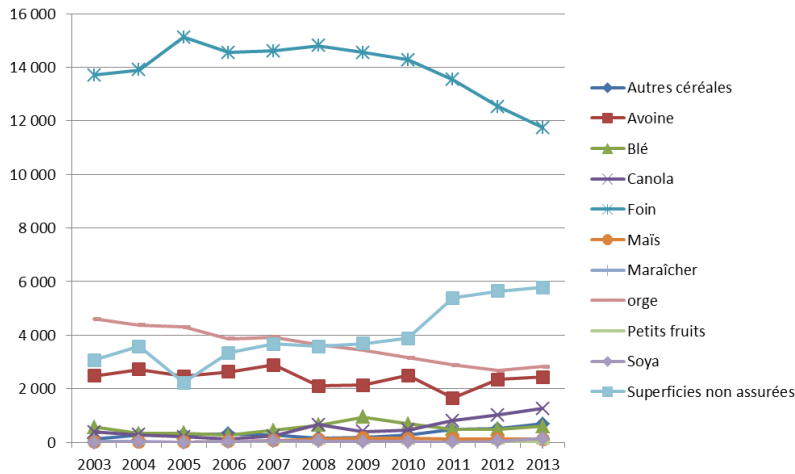


Figure 12. Évolution des superficies assurées par production depuis 2003

2.4.3 Rendements

Pour plusieurs cultures assurables, les données de la Financière agricole du Québec permettent de situer les rendements obtenus dans la MRC par rapport à la région ou à la province. Les tableaux suivants présentent, lorsque disponibles, les rendements réels de 2012, cette année étant la dernière pour laquelle des rendements réels sont disponibles. Lorsque des données de rendement réelles n'étaient pas disponibles, mais que des données de référence l'étaient, ces dernières ont été utilisées. Dans ces cas, les données présentées sont celles de 2014.

Les données pour l'avoine, le blé, l'orge et le maïs fourrager sont présentées par zone, région et province. Les numéros de région et de zone utilisés correspondent aux différentes « région-zone » du secteur assurances de La Financière agricole du Québec. Pour la culture foin du système collectif, les données de rendements réels de l'année 2012 sont présentées sur la base « station météo ». Les rendements sont généralement exprimés en kilogrammes à l'hectare, sauf avis contraire, et sont ramenés à 15 % d'humidité pour les cultures suivantes : foin, maïs fourrager, avoine, blé, orge, maïs-grain, soya, haricot sec, sarrasin et pois sec. Le rendement de canola est, quant à lui, ramené à 10 % d'humidité. La carte présentant les zones et les stations météo touchant les municipalités de la MRC est disponible dans les sous-annexes.

Dans le cas de l'avoine, de l'orge, du blé et du maïs fourrager, les rendements réels obtenus dans la MRC en 2012 sont supérieurs à la moyenne régionale. Dans le cas de l'avoine et du maïs fourrager, les rendements sont également supérieurs à la moyenne provinciale alors que pour l'orge et le blé, ils sont légèrement inférieurs. Ces résultats démontrent que malgré des conditions climatiques semblant souvent défavorables, les entreprises de la MRC s'en tirent plutôt bien pour plusieurs grandes cultures. Pour les rendements en foin, les données varient d'une station météo à l'autre, mais, globalement, la moyenne pour la MRC est équivalente au reste de la région et inférieure à la moyenne provinciale. Pour le sarrasin, le canola, le miel, le maïs grain, le soya, le pois sec, les fraises et le sirop d'érable, seules des données régionales sont disponibles sans qu'il soit possible d'apporter une distinction à l'échelle de la MRC. Les données permettent néanmoins de constater qu'à l'exception du maïs grain et du soya, la région s'en tire avec des rendements près ou supérieurs à la moyenne provinciale.

Tableau 47. Rendements réels¹ 2012 en avoine, blé, orge et maïs fourrager par zone, région, province

Municipalité	Zonage FAQ	Avoine (Collectif) kg/ha	Blé (Collectif) kg/ha	Orge (Collectif) kg/ha	Maïs fourrager (Collectif) kg/ha
Saint-Moïse	01-9	2551	4025	2468	11356
Saint-Noël					
Saint-Damase	01-10	2197	2081	2335	11121
Albertville	01-11	2460	2796	2630	17310
Amqui					
Causapscal					
Lac-au-Saumon					
Saint-Alexandre-des-Lacs					
Saint-Cléophas					
Sainte-Florence					
Sainte-Irène					
Sainte-Marguerite-Marie					
Saint-Léon-le-Grand					
Saint-Tharcisius					
Saint-Vianney					
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui					
Sayabec					
Val-Brillant					
Bas-Saint-Laurent		1899	2669	2233	12402
Québec		2046	3096	2784	14766

¹ **Rendements réels** : Le rendement réel de zone de l'année correspond pour l'avoine, le blé et l'orge à la moyenne des rendements réels mesurés à l'aide d'une déclaration de récolte, d'un décompte physique à la ferme ou des factures de vente recueillies chez l'ensemble de la clientèle assurée.

Tableau 48. Rendements réels 2012 en foin par station météo, région, province

Nom des stations météo	Foin (Collectif) kg/ha cultivé
Amqui-2	4025
Causapscal	4054
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	3688
Padoue	3371
Saint-René-de-Matane	3953
Sayabec	4383
MRC de La Matapédia	3912
Bas-Saint-Laurent ¹	3987
Québec ²	4610

¹ La moyenne pour le Bas-Saint-Laurent est calculée à partir des données de l'ensemble des stations météo des centres de service de Rimouski et Rivière-du-Loup

² La moyenne pour le Québec est calculée à partir des données de l'ensemble des stations météo de la Financière agricole du Québec

Source: Financière agricole du Québec, Rendements réels de l'année 2012 en assurance récolte, Mars 2014.

Tableau 49. Rendements régionaux et provinciaux réels ou de référence pour sarrasin, canola, miel, maïs-grain, soya, pois secs, fraises et sirop d'érable

Région	Sarrasin (Individuel) kg/ha ¹	Canola (Individuel) kg/ha ¹	Miel (Individuel) kg/ruche ¹	Maïs-grain (Collectif) kg/ha ²	Soya (Individuel) kg/ha ²	Pois secs (Individuel) kg/ha ²	Fraises 1 ^{ère} an (Individuel) kg/ha ²	Sirop d'érable (Individuel) lb/entaille ²
01	744	1811	69,8	5200	1613	1972	7 833	2,38
Province	841	1798	56,7	8189	2493	2204	7565	2,29

¹ Source: Financière agricole du Québec, Rendements réels de l'année 2012 en assurance récolte, Mars 2014.

² Source: Financière agricole du Québec, Rendements de référence 2014 en assurance récolte, Avril 2014.

2.4.4 Tendances et développement

Depuis quelques années, les productions végétales tendent à se diversifier sur le territoire de la MRC. La production de céréales et protéagineux destinés à l'alimentation humaine, cultivés en régie biologique ou non, gagne en importance.

Différents projets d'essais et d'amélioration sont actuellement en cours avec le MAPAQ, notamment sur l'amélioration de la régie biologique du blé et de l'avoine nue destinés à l'alimentation humaine. Des essais sur la culture du quinoa ont démarré en 2014.

Quelques petits producteurs d'argousiers, de camerises et d'amélanchiers sont présents sur le territoire. Le chanvre, le lin, la caméline, le tournesol, le pois, différentes variétés de haricots secs et l'orge brassicole ont également été cultivés à quelques reprises sur le territoire ouvrant la porte à une possible diversification des grandes cultures sur le territoire.

La région développe également une expertise en production de semences et compte quelques producteurs de semences céréalières ainsi que des entreprises détenant des permis de conditionnement de semences.

Selon les conseillers régionaux, l'éloignement des marchés ainsi que le manque d'accompagnement technique, notamment pour la mise en marché, ont jusqu'à maintenant limité l'expansion de ces nouvelles productions. Le développement d'entreprises locales spécialisées dans la commercialisation des cultures destinées à l'alimentation humaine et la mise en place d'une filière régionale de grains biologiques et sans gluten devraient contribuer à l'essor de ces productions.

2.5 LES EXPLOITANTS AGRICOLES, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE

2.5.1 Caractéristiques des exploitants agricoles de La Matapédia

Les entreprises agricoles de La Matapédia sont dirigées par 314 propriétaires, soit une moyenne de 1,6 propriétaire par entreprise, une statistique identique à celle du Bas-Saint-Laurent.

L'âge moyen des propriétaires est de 50,6 ans, un chiffre légèrement inférieur au reste du Bas-Saint-Laurent (51,8 ans) et du Québec (51,4 ans), qui détient le record de jeunesse du Canada où la moyenne d'âge des producteurs agricoles est de 54 ans²⁰.

Vingt-neuf pour cent (29%) des propriétaires sont des femmes comparativement à 26 % pour le reste du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 50. Nombre et âge moyen des exploitants agricoles de la Matapédia en 2010

Municipalité	Nb d'entreprises agricoles	Nb de propriétaire	Nb d'hommes	Nb de femmes	Âge moyen des prop.	Âge moyen des hommes (ans)	Âge moyen des femmes (ans)
Albertville	2	4	2	2	57	57,5	56,5
Amqui	40	67	49	18	51,33	53,12	46,44
Causapscal	12	21	13	8	54	55,54	51,5
Lac-au-Saumon	14	26	20	6	43,88	41,65	51,33
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	1	1		39	39	
Saint-Cléophas	6	8	6	2	55,38	59,5	43
Saint-Damase	15	20	16	4	49,84	49,53	51
Sainte-Florence	4	5	5		59,2	59,2	
Sainte-Irène	7	10	8	2	58,6	59,25	56
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand	25	38	24	14	53,63	54,21	52,64
Saint-Moïse	5	8	4	4	42,75	39,5	46
Saint-Noël	6	8	4	4	49,25	57,5	41
Saint-Tharcisius	13	18	15	3	48,78	49,87	43,33
Saint-Vianney	4	6	5	1	48,33	47,6	52
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	6	11	8	3	51,91	50,75	55
Sayabec	14	27	21	6	47,33	46,1	51,67
Val-Brillant	22	35	21	14	50,11	53	45,79
Terres publiques	1	1	1		58	58	
Total MRC	197	314	223	91	50,66	51,36	48,95

Source: MAPAQ- Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010

Dix-huit pour cent (18 %) des entreprises ont pour propriétaire principal un producteur âgé de moins de 40 ans alors que 56 % des entreprises sont dirigées par un actionnaire principal âgé de 40 à 60 ans. Les plus de 60 ans dirigent pour leur part 26 % des entreprises agricoles matapédiennes.

²⁰ MAPAQ. Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent. 2013.

Tableau 51. Strate d'âge du propriétaire principal des exploitations agricoles en 2010

Municipalité	Strate âge du propriétaire principal - Nb d'exploitations agricoles				
	20 à < 40 (ans)	40 à < 60 (ans)	60 à < 80 (ans)	80 (ans) et plus	Ne s'applique pas ou âge inconnu
Albertville		2			
Amqui	6	23	10	1	
Causapscal	2	6	4		
Lac-au-Saumon	2	8	3		1
Saint-Alexandre-des-Lacs	1				
Saint-Cléophas		3	3		
Saint-Damase	3	9	2		1
Sainte-Florence		2	2		
Sainte-Irène		3	4		
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand	2	14	9		
Saint-Moïse	2	2	1		
Saint-Noël	1	5			
Saint-Tharcisius	5	4	4		
Saint-Vianney	1	3			
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	1	3	2		
Sayabec	6	6	2		
Val-Brillant	3	16	2	1	
Terres publiques		1			
Total MRC	35	110	48	2	2

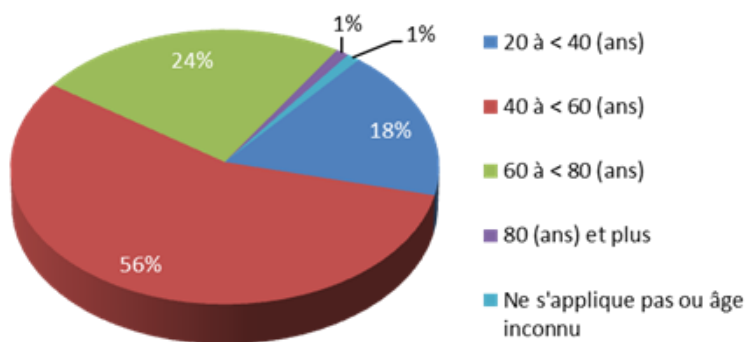


Figure 13. Répartition des entreprises agricoles par strate d'âge des propriétaires principaux en 2010

Bien que 29 % des propriétaires d'entreprises agricoles soient des femmes, ces dernières agissent en tant que propriétaire principal dans seulement 11 % des cas.

Tableau 52. Sexe du propriétaire principal des exploitations agricoles en 2010

Municipalité	Sexe propriétaire principal - Nombre d'entreprises	
	Femme	Homme
Albertville		2
Amqui	6	34
Causapscal		12
Lac-au-Saumon	1	13
Saint-Alexandre-des-Lacs		1
Saint-Cléophas		6
Saint-Damase		15
Sainte-Florence		4
Sainte-Irène		7
Sainte-Marguerite-Marie	-	-
Saint-Léon-le-Grand	4	21
Saint-Moïse	2	3
Saint-Noël	3	3
Saint-Tharcisius	1	12
Saint-Vianney		4
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui		6
Sayabec	2	12
Val-Brillant	3	19
Terres publiques		1
Total MRC	22	175

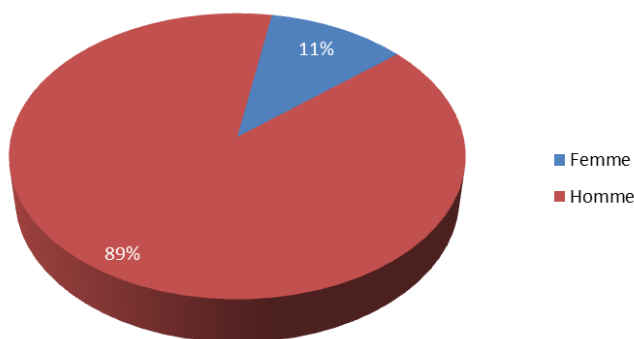


Figure 14. Répartition des entreprises agricoles par sexe des propriétaires principaux en 2010

Tableau 53. Nombre de propriétaires des entreprises agricoles en 2010

Municipalité	Nombre d'entreprises			
	1 membre	2 membres	3 membres	4 membres
Albertville		2		
Amqui	19	16	2	3
Causapsçal	3	9		
Lac-au-Saumon	5	6	2	1
Saint-Alexandre-des-Lacs	1			
Saint-Cléophas	4	2		
Saint-Damase	11	3	1	
Sainte-Florence	3	1		
Sainte-Irène	4	3		
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand	13	11	1	
Saint-Moïse	2	3		
Saint-Noël	4	2		
Saint-Tharcisius	7	6		
Saint-Vianney	2	2		
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	1	5		
Sayabec	5	6	2	1
Terres publiques	1			
Val-Brillant	10	11	1	
Total MRC	95	88	9	5

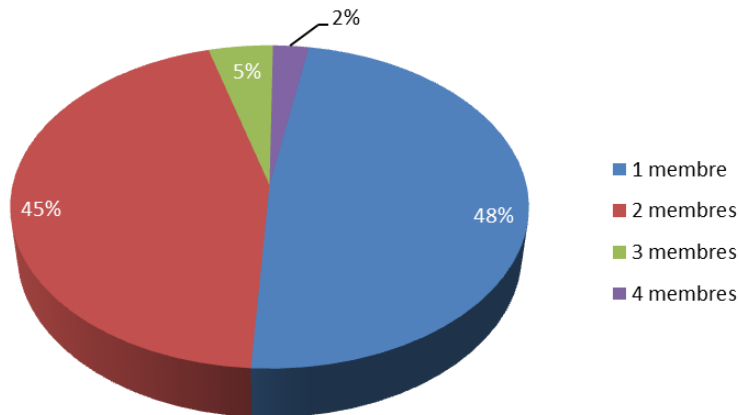


Figure 15. Répartition des entreprises agricoles par nombre de propriétaires principaux en 2010

2.5.2 Caractéristiques de la main d'œuvre dans la MRC de La Matapédia

Quatre-vingt-douze pour cent (92%) des entreprises matapédiennes emploient de la main-d'œuvre familiale, et pour 67 % d'entre elles, il s'agit du seul type de main-d'œuvre présent sur l'entreprise. Vingt-cinq pour cent (25%) des entreprises font appel à de la main-d'œuvre engagée en plus de la main-d'œuvre familiale et, pour 8% des entreprises, l'ensemble du travail est réalisé par de la main-d'œuvre engagée.

Les exploitants agricoles de La Matapédia qui le désirent peuvent avoir recours au service d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre partagée (CUMO), la Coop agri-services du Littoral. Une CUMO est une coopérative de services mettant à la disposition de ses sociétaires, par le partage, une main-d'œuvre qualifiée et stable. Les exploitants ont également la chance de pouvoir utiliser, s'ils le désirent, les services de deux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), la CUMA Val-Brillant et la CUMA Matapédia, présentes sur le territoire depuis 20 ans. La CUMA Val-Brillant regroupait en 2010 41 membres se partageant une trentaine d'équipements agricoles alors que la CUMA Matapédia comptait 22 membres et une dizaine d'équipements mis en commun. Pour en connaître davantage sur les CUMA/CUMO il est possible de consulter le lien suivant :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/bassaintlaurent/CUMACUMO/Pages/CUMACUMO.aspx>

Tableau 54. Type de main d'œuvre des entreprises agricoles en 2010

Municipalité	Nb d'exploitations agricoles			
	Total	Avec de la main d'œuvre		
		Familiale seulement	Engagée seulement	Familiale et engagée
Albertville	2	1		1
Amqui	40	26	2	12
Causapsal	12	9	1	2
Lac-au-Saumon	14	11	2	1
Saint-Alexandre-des-Lacs	1		1	
Saint-Cléophas	6	5		1
Saint-Damase	15	10	2	3
Sainte-Florence	4	2	1	1
Sainte-Irène	7	5	1	1
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand	25	20	1	4
Saint-Moïse	5	4		1
Saint-Noël	6	4	1	1
Saint-Tharcisus	13	8	1	4
Saint-Vianney	4	3		1
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	6	5		1
Sayabec	14	7	1	6
Val-Brillant	22	11	1	10
Terres publiques	1	1		
Total MRC	197	132	15	50

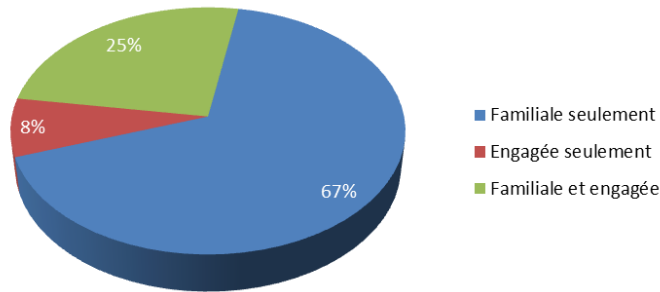


Figure 16. Répartition des entreprises agricoles par type de main d'œuvre en 2010

2.5.3 Caractéristiques de la relève dans la MRC de La Matapédia

2.5.3.1 Intention de vente ou de transfert des entreprises agricoles de La Matapédia

Lors du dernier enregistrement des entreprises agricoles réalisé par le MAPAQ en 2010, 65 % des entreprises n'avaient pas l'intention de vendre ou de réaliser un transfert dans les cinq prochaines années.

Parmi les 68 entreprises restantes, 28 avaient l'intention de vendre ou de transférer et 40 n'étaient pas encore certaines de leur intention. Les entreprises assurées de vendre ou de transférer dans un avenir rapproché représentaient donc 14 % des entreprises de la MRC. Parmi celles-ci, 60 % avait déjà un acheteur ou une relève d'assurée et 7 % étaient en démarche avec un acheteur ou une relève potentiels. Au cours des cinq prochaines années, à peine 4,5 % des entreprises (9) prévoient donc vendre sans avoir d'acheteur identifié.

Un regroupement pour la relève agricole, le Groupe de relève agricole de la Vallée (GRAV), est actuellement présent sur le territoire de la MRC.

La relève est une problématique de plus en plus préoccupante pour le secteur agricole et les milieux ruraux. Avec l'avancement en âge des propriétaires agricoles, il est à prévoir qu'un nombre croissant d'entreprises chercheront preneur dans les prochaines années. La charge de travail importante que représente la gestion d'une entreprise agricole, les nombreuses opportunités d'emplois bien rémunérés actuellement offertes dans d'autres secteurs d'activité et le manque de valorisation général que vit le secteur agricole sont autant de facteurs faisant en sorte que les jeunes ne se bousculent pas à la porte pour reprendre les entreprises familiales. Au-delà du manque de vocation pour la profession agricole, la question financière influence également de façon importante les chances de transfert des entreprises, apparenté ou non. En effet, la valeur croissante des entreprises et la rentabilité toujours de plus en plus réduite de ces dernières rendent parfois inaccessible l'acquisition des entreprises par la relève. La consolidation des entreprises vécue ces dernières années améliore dans certains cas leur efficacité et leur rentabilité, mais a également pour conséquence d'augmenter considérablement la valeur des actifs à transférer. Pour compléter le portrait, les associations de relève agricole craignent que l'accaparement des terres entrepris récemment par les sociétés et fonds d'investissement ne vienne accroître encore davantage la valeur des actifs agricoles au détriment des jeunes agriculteurs de la relève.

Tableau 55. Nombre d'entreprises ayant l'intention de vendre ou de réaliser un transfert d'ici 5 ans

Municipalité	Nb d'entreprises avec l'intention de vendre ou de réaliser un transfert d'ici 5 ans						
	Non	Oui			Peut-être		
		Nb d'entreprises dont l'acheteur, ou la relève, est identifié					
		Non	Oui	Peut-être	Non	Oui	Peut-être
Albertville	1	1					
Amqui	26		3		2	3	6
Causapscal	8		2		1	1	
Lac-au-Saumon	10			1	1	2	
Saint-Alexandre-des-Lacs	1						
Saint-Cléophas	4				2		
Saint-Damase	9	3			1	1	1
Sainte-Florence	3					1	
Sainte-Irène	5	2					
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand	14	1	4		2	1	3
Saint-Moïse	2		1		1		1
Saint-Noël	3	1	1		1		
Saint-Tharcisus	10	1		1			1
Saint-Vianney	3					1	
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	4		1			1	
Sayabec	9		2			1	2
Val-Brillant	1						
Terres publiques	16		3		1	1	1
Total MRC	129	9	17	2	12	13	15

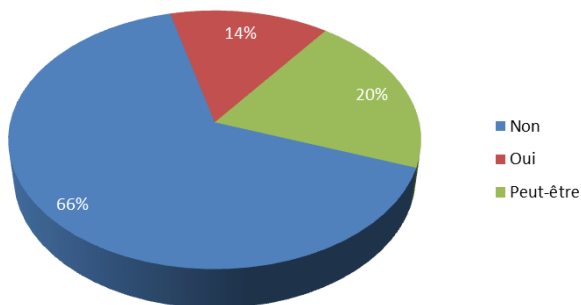


Figure 17. Répartition des entreprises agricoles selon leur intention de vente ou de transfert au cours des 5 prochaines années

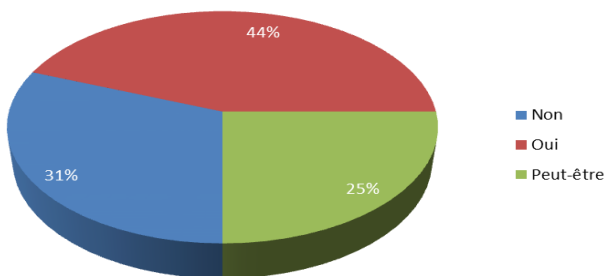


Figure 18. Répartition des entreprises agricoles en voie de vendre ou de transférer selon que l'acheteur, ou la relève, soit ou non identifié

2.5.3.2 Caractéristiques de la relève établie²¹

En 2011, le MAPAQ a réalisé un recensement de la relève agricole établie afin d'appuyer l'orientation de ses actions à l'égard de la relève agricole. Toute personne âgée de moins de 40 ans possédant des parts dans une entreprise agricole située au Québec a été invitée à participer à ce recensement. Cette section présente certaines caractéristiques de la relève établie dans La Matapédia tirées de ce recensement.

Tableau 56. Répartition de la relève établie par strate d'âge

Âge	%
20 - 24 ans	4,14
25 - 29 ans	16,8
30 - 34 ans	31,3
35 ans et plus	47,8
Total	100

Tableau 57. Répartition de la relève établie selon l'activité principale de l'entreprise

Activité principale	%
Acériculture	4,69
Autres productions animales et végétales	2,55
Bovins de boucherie	24
Bovins laitiers et production laitière	48,8
Céréales et protéagineux pour le grain et Fourrages	2,47
Horticulture ornementale	2,52
Légumes frais et de transformation	10,4
Porcs	4,64
Total	100

Tableau 58. Répartition de la relève établie selon le mode d'établissement

Mode d'établissement	%
Transfert familial d'une entreprise en activité	69,2
Transfert non familial d'une entreprise en activité	9,41
Démarrage d'une nouvelle entreprise	21,4
Total	100

Tableau 59. Répartition de la relève établie par un démarrage d'entreprise qui s'est établie grâce à un transfert familial d'actifs agricoles

Transfert familial d'actifs	%
Non	79,1
Oui	20,9
Total	100

²¹ Recensement sur la relève agricole, édition 2011 et Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version certifiée 2010

Tableau 60. Répartition de la relève établie par un transfert et qui a diversifié ses activités

Diversification des activités	%
Non	82,7
Oui	17,3
Total	100

Tableau 61. Répartition de la relève établie par un transfert et dont l'entreprise a connu une expansion

Expansion de l'entreprise	%
Non	36,6
Oui	63,4
Total	100

Tableau 62. Répartition de la relève établie qui, au moment de son démarrage, a reçu l'appui d'une entreprise existante

Reçu l'appui d'une entreprise existante au moment du démarrage	%
Non	57,5
Oui	42,5
Total	100

Tableau 63. Répartition de la relève agricole établie qui a bénéficié de l'aide d'un centre local de développement (CLD) pour se financer

CLD	%
Non	40,5
Oui	59,5
Total	100

Tableau 64. Répartition de la relève agricole établie qui a bénéficié de l'aide d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC) pour se financer

SADC	%
Non	65,1
Oui	34,9
Total	100

2.6 TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ

La MRC compte six entreprises agrotouristiques, soit 14 % des entreprises agrotouristiques du Bas-Saint-Laurent. L'agrotourisme demeure une activité marginale touchant à peine 3 % des entreprises matapédiennes. La MRC n'est toutefois pas en retard par rapport au reste de la région, puisqu'à peine 2 % des entreprises du Bas-Saint-Laurent pratique l'agrotourisme.

Tableau 65. Nombre d'entreprises et de visiteurs agrotouristiques

Municipalité	Agrotourisme	
	Nb d'exploitations agricoles	Nb annuel de visiteurs
Causapscal	2	200
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	450
Saint-Tharcisius	2	1275
Val-Brillant	1	500
Total MRC	6	2425

La MRC compte 14 producteurs-transformateurs et 13 entreprises de transformation²², soit respectivement 13% et 10% des entreprises régionales.

Tableau 66. Nombre d'entreprises agricoles faisant de la transformation

Municipalité	Produit transformé - nombre d'entreprises ¹				
	Transformation produit agricole	Fabrication de produits de l'érable	Transformation de fruits et légumes	Fabrication de boissons alcoolisées	Autres
Amqui	3	2	1		
Causapscal	2		2		
Saint-Alexandre-des-Lacs	1		1		1
Saint-Cléophas	2	2			
Saint-Damase	2	2			
Saint-Léon-le-Grand	1	1			
Saint-Tharcisius	2	2			
Saint-Vianney	1	1			
Val-Brillant	1			1	
Total MRC	15	10	4	1	1

¹ Une entreprise peut avoir plus d'un type de transformation

Bien que les kiosques à la ferme, l'autocueillette et la vente au marché public constituent des modes de mise en marché qui tendent à se développer, les modes de mise en marché conventionnels, via un regroupement de producteurs ou non, demeurent les plus fréquemment rencontrés. La MRC compte néanmoins 10 % des kiosques à la ferme de la région, 14 % des entreprises d'autocueillette et 13 % des entreprises participant à un marché public.

L'accès aux grandes chaînes d'alimentation demeure un enjeu majeur de la commercialisation des produits régionaux. Malgré les intentions gouvernementales d'augmenter la consommation intérieure de nos denrées agricoles, l'accès aux tablettes des supermarchés continue d'être très difficile, voire

²² MAPAQ. Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent. 2013.

impossible, pour plusieurs petites entreprises transformatrices. Du travail reste assurément à faire auprès des gouvernements et des grandes entreprises de vente au détail afin d'assouplir les règles d'accès. De plus, un accompagnement supplémentaire pourrait être apporté au niveau des entreprises agroalimentaires elles-mêmes afin de faciliter le développement de produits répondant aux besoins des chaînes de distribution (étiquetage, emballage, format, etc.)

Tableau 67. Répartition des entreprises agricoles par type de mise en marché

Municipalité	Mise en marché - nombre d'entreprises ¹				
	Kiosque ferme	Autocueillette	Marché public	Regroupement producteur	Autre moyen mise marché ²
Alberville				1	
Amqui	3	2	3	19	23
Causapscal	2	1	1	5	9
Lac-au-Saumon				3	11
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	1	1		1
Saint-Cléophas	2			3	3
Saint-Damase	3		1	6	10
Sainte-Florence				1	4
Sainte-Irène				4	4
Sainte-Marguerite-Marie	-	-	-	-	-
Saint-Léon-le-Grand				10	16
Saint-Moïse				3	2
Saint-Noël				2	3
Saint-Tharcisus	2		1	6	7
Saint-Vianney				3	1
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui				2	5
Sayabec				8	9
Val-Brillant	1	1	1	8	12
Terres publiques				1	
Total MRC	14	5	8	85	120

¹ Une entreprise peut avoir plus d'un type de mise en marché

² Mise en marché conventionnelle qui ne passe pas par une fédération

2.7 SOMMAIRE DE L'ORGANISATION DU MILIEU AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Le milieu agricole et agroalimentaire présente une organisation complexe qui lui est propre. De nombreux acteurs y jouent des rôles, parfois multiples et entrecroisés. Il peut donc devenir difficile de s'y retrouver et d'identifier les ressources appropriées à une situation, bien que ces dernières soient nombreuses à l'échelle locale et régionale.

L'organigramme suivant tente de dresser le portrait de l'ensemble des intervenants gravitant dans le secteur agricole et agroalimentaire de La Matapédia par secteur d'activité. Il permet de constater l'ampleur et la diversité des ressources disponibles. Il fait également ressortir la complexité du système puisque plusieurs ressources auraient pu trouver une place dans différents sous-ensembles considérant l'étendue de leurs services. Il est également difficile de tracer une ligne géographique à l'organisation du secteur agricole puisque certaines ressources peuvent être présentes à l'échelle locale, régionale ou provinciale et offrir des services aux entreprises de la MRC.

Pour toutes ces raisons, l'organigramme présenté ne saurait être exhaustif. Il permet néanmoins d'imager la diversité des ressources disponibles et le principal champ d'activité de ces dernières. Pour en connaître davantage sur chacune des ressources présentées dans l'organigramme, le lecteur est invité à consulter leurs sites internet respectifs.

Les pages suivantes présentent également une liste d'entreprises et d'organismes offrant des services ou des produits aux entreprises agricoles de La Matapédia. En raison de la complexité du système agricole tel qu'expliqué et d'en circonscrire le contenu, la liste se limite exclusivement aux entreprises et organismes ayant une adresse physique dans la MRC.

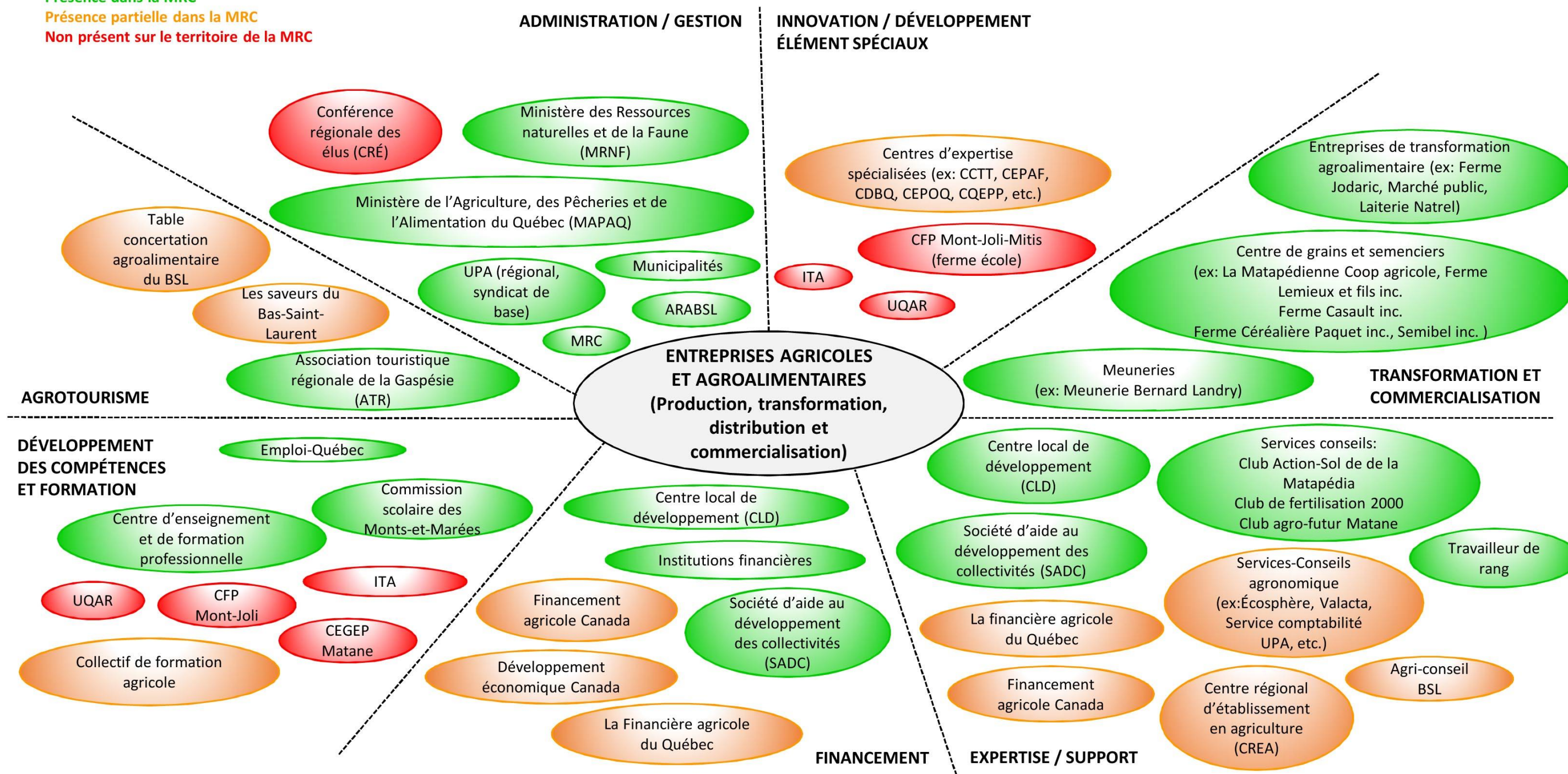
Sommaire de l'organisation du milieu agricole et agroalimentaire

Légende :

Présence dans la MRC

Présence partielle dans la MRC

Non présent sur le territoire de la MRC



**Répertoire des services agricoles
MRC de La Matapédia**

Dispensateur	Adresse	Téléphone
SERVICES-CONSEILS		
Club Action-Sol de La Matapédia	26, boul. Saint-Benoit Ouest, local 105, Amqui	418 629-3910
Groupe conseil agricole Matapédia-Matane (GCA)	26, boul. Saint-Benoit Ouest, local 103, Amqui	418 629-5688
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	26, boul. Saint-Benoit Ouest, local 107, Amqui	418 629-2278
SERVICES AGRICOLES : DIVERS		
Bureau vétérinaire de la Vallée	110, rue de la Fabrique, Amqui	418 629-5151
CIAQ (Centre insémination artificielle du Québec)	11, rang Saint-Philippe, Amqui	418 629-4030
Dr. Francine Marquis	101, rang de l'Église, Saint-Léon-le-Grand	418 743-2225
Travailleur de rang	123, rue Desbiens, bureau 402, Amqui	418 631-5964
Valacta	59, Place Lévesque, Amqui	418 629-1435
MACHINERIES AGRICOLES : VENTE, ÉCHANGE, PARTAGE & RÉPARATION		
CUMA Matapédia	149, rang de l'Église, Saint-Léon-le-Grand	418 743-2859
CUMA Val-Brillant	29, rang 2 Ouest, Val-Brillant	418 743-3440
Équipements agricoles C.P.R. Ltée	12, rue des Ateliers, Amqui	418 629-4916
Machinerie JNG Thériault Inc.	14, rue Saint-Guillaume, Amqui	418 629-2521
Machinerie New Holland	1, rue Armand Sinclair, Amqui	418 629-2000
Ouellet R Équipement de ferme	673, route 132 ouest, Amqui	418 629-1441
MAIN-D'ŒUVRE		
CUMO Coop agri-services du littoral	1534, boul. Jacques-Cartier, bur. 101, Mont-Joli	418 775-8100
GRAINS : VENTE, ACHAT, CONDITIONNEMENT & TRANSPORT		
Ferme Casault Inc.	62, rang 2, Causapscal	418 756-6119
Ferme Céréalière Paquet Inc.	778, route 132, Sainte-Florence	418 756-6072
Ferme Lemieux et Fils Inc.	18, rang 2, Causapscal	418 756-5393
La COOP Matapédienne	90, rue Proulx, Amqui	418 629-4401
Meunerie Bernard Landry Ltée	169, route 297, Saint-Noël	418 776-2929
Semibel Inc.	712, route de L'anse-Saint-Jean, Amqui	418 629-3391
Service Agri-Amqui	252, boul. Saint-Benoît Est, Amqui	418 629-3490
Service agricole de la Vallée Inc.	246, rang Didier, Amqui	418 629-4394
ALIMENTATION ANIMALE		
La COOP Matapédienne	90, rue Proulx, Amqui	418 629-4401
Meunerie Bernard Landry Ltée	169, route 297, Saint-Noël	418 776-2929
Service agricole de la Vallée Inc.	246, rang Didier, Lac-au-Saumon	418 629-4394
ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES		
Agropur Division Natrel	466, route 132 Ouest, Amqui	418 629-3133

AUTRES FOURNITURES AGRICOLES		
Amqui BMR Inc.	114, boul. Saint-Benoit Ouest, Amqui	418 629-3267
Boutique du Travailleur	157, boul. Saint-Benoit Ouest, Amqui	418 629-4009
Centre de rénovation Unimat	110, rue Proulx, Amqui	418 629-4388
Coopérative de Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent	512, route Meluq, Saint-Moïse	418 776-2425
ORGANISMES		
Bassin versant Matapédia-Restigouche	165, rue Saint-Luc, Causapscal	418 756-6115
Cercle d'amélioration du bétail (CAB)	1308, rang des Acadiens, Lac-au-Saumon	418 778-3293
Groupe de relève agricole de la Vallée	228, rang Ferdinand-Heppell Sud, Causapscal	418 756-3087
Jeunes espoirs agricoles	62, 2 ^e rang, Causapscal	418 756-6119
Marché public de La Matapédia	34, route Lauzier, Val-Brillant	418 742-3787
Société d'agriculture de la Matapédia	C.P. 5035, Amqui	418 536-3141
Syndicat des agricultrices	92, route 132 Ouest, Sayabec	418 536-5615
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	72, 2 ^e rang Est, Val-Brillant	418 743-3421
SERVICES FINANCIERS		
Banque Nationale du Canada	30, boul. Saint-Benoît Ouest, local 72, Amqui	418 629-4416
Centre financier aux entreprises Desjardins	15, rue Du Pont, C.P. 5029, Amqui	418 629-2058
ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT		
CLD de La Matapédia	123, rue Desbiens, bureau 402, Amqui	418 629-4212
SADC de La Matapédia	123, rue Desbiens, bureau 401, Amqui	418 629-4474

2.8 CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

Le territoire agricole est un élément important au niveau paysager et corolairement joue un rôle significatif sur l'attractivité touristique de la région. Comme le stipule une étude caractérisant et évaluant les paysages de la MRC²³ : « *Les paysages ruraux et agroforestiers de la MRC, par leur diversité et leur qualité, sont à même de créer une expérience sensorielle agréable pour ceux qui les parcourent. L'agriculture et l'exploitation forestière sont les deux activités humaines qui participent à leur création.* »²⁴.

La présence des fermes laitières et du parcellaire contribuent à augmenter la qualité des paysages alors que les manifestations de déprises agricoles (terres en friches et exploitations agricoles abandonnées) ont l'effet inverse.



Figure 19. Deuxième rang Matalik Sud à Sainte-Florence²⁵

Au niveau du patrimoine bâti, un inventaire produit en 2011 a retenu la grange étable localisé au 780 route 132 Ouest à Amqui ainsi que les bâtiments accessoires agricoles de l'ancien magasin général d'Albertville situé au 1087 rue Principale parmi les 100 bâtiments de plus grand intérêt.

2.9 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

L'état de santé des lacs est une préoccupation importante; la présence d'algues bleu vert a été observée dans plusieurs lacs dont le Lac Matapédia et le Lac-au-Saumon. L'impact des activités agricoles à cet égard est essentiellement lié à l'émission d'éléments nutritifs comme les nitrites et, dans une moindre mesure, le phosphore ainsi que par le réchauffement des cours d'eau causé par la canalisation réalisée en l'absence de bandes riveraines arbustives limitant l'exposition au soleil par effet d'ombrage²⁶.

Dans cette optique, dans le cadre d'un partenariat impliquant plusieurs acteurs des milieux agricoles et gouvernementaux, l'UPA du Bas-Saint-Laurent a mandaté en 2010 l'organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (ci-après OBVR) afin de réaliser le *projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole de la rive sud du Lac-Matapédia* visant à réduire les sources de contamination des eaux de surface et souterraine ainsi qu'à améliorer la qualité des habitats aquatiques.

²³ COLLECTIF, Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent :Un outil de connaissance et de gestion du territoire (La MRC de La Matapédia), Ruralys, 2008, 130 pages

²⁴ Bis, page 77

²⁵ Rapport Ruralys sur les paysages

²⁶ Entretien téléphonique avec Mme Mireille Chalifour, directrice générale de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVR), 3 septembre 2014

Ce projet a été financé par le programme d'appui en agroenvironnement Prime-Vert du MAPAQ et a permis la mise en place²⁷ :

- de trois avaloirs avec bassin de sédimentation;
- d'un ponceau et de la protection des têtes de trois ponceaux;
- de l'aménagement d'une chute enrochée;
- de la plantation de 1740 mètres de bandes riveraines et de 900 m de haies brise-vents;
- du reprofilage de 190 m de fossé et de la stabilisation de 485 mètres de talus de fossés.

De plus, parmi les autres réalisations, on peut souligner :

- que 2710 mètres de bandes riveraines ont été protégés par l'augmentation de la distance de travail du sol entre le champ et le cours d'eau;
- que le cours d'eau d'un site a été aménagé de manière à ce que les animaux n'y aient plus accès;
- que 15 ha de terres supplémentaires sont passés en travail réduit du sol;
- que des actions ont été posées pour sensibiliser les entreprises à la biodiversité présente sur les terres et sur les manières de la conserver.²⁸



Figure 20. Vue du Lac Matapédia de la Route Saucier à Val-Brillant³¹

²⁷ Mme Jalinets Navarro. MAPAQ. Communications personnelles.

²⁸ COLLECTIF, Portrait 2014-2018 du bassin versant de la rivière Restigouche, 2014, OBVR, page 118

³¹ Photo de Gilles Boulianne, prise en 2013

2.10 UTILISATION NON AGRICOLE DU TERRITOIRE

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC autorise l'implantation sans restrictions dans la zone agricole protégée des usages liés à l'agriculture, à l'exploitation minière ainsi qu'aux services d'utilités publiques.



La notion d'activité agricole telle que définie par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* inclut les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente des produits agricoles lorsqu'elles sont effectuées sur sa ferme par un producteur à l'égard des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou accessoirement de celles d'autres producteurs.

Figure 21. Usine Uniboard à Sayabec, située en zone agricole protégée³²

D'autres usages sont aussi autorisés; soient certains d'entre eux associés à l'habitation, à la villégiature, aux commerces et services, aux industries, aux activités de plein air, aux exploitations forestières et, dans les affectations agricoles viables uniquement, à la villégiature. Par contre, ces usages font l'objet de restrictions obligeant généralement l'usage à être rattaché ou lié à une activité agricole, restreignant ainsi les usages commerciaux aux gîtes et à l'agrotourisme, ou alors en limitant l'implantation d'industries à des cas exceptionnels.

Il est raisonnable d'affirmer que l'on retrouve relativement peu d'activités non agricoles significatives dans la zone agricole protégée, bien que l'on puisse en recenser quelques-uns, les plus visibles étant la piste d'atterrissage de Causapscal et l'usine Uniboard à Sayabec. On retrouve aussi quelques industries surtout liées à l'exploitation forestière, approximativement quarante carrières et sablières ainsi que 35 éoliennes.

³² Travail personnel. Sous licence Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 via Wikimedia Commons - http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sayabec_-_Panval3.JPG#mediaviewer/File:Sayabec_-_Panval3.JPG

SOUS-ANNEXE 1 – CARTES AGROCLIMATIQUES DU QUÉBEC

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :

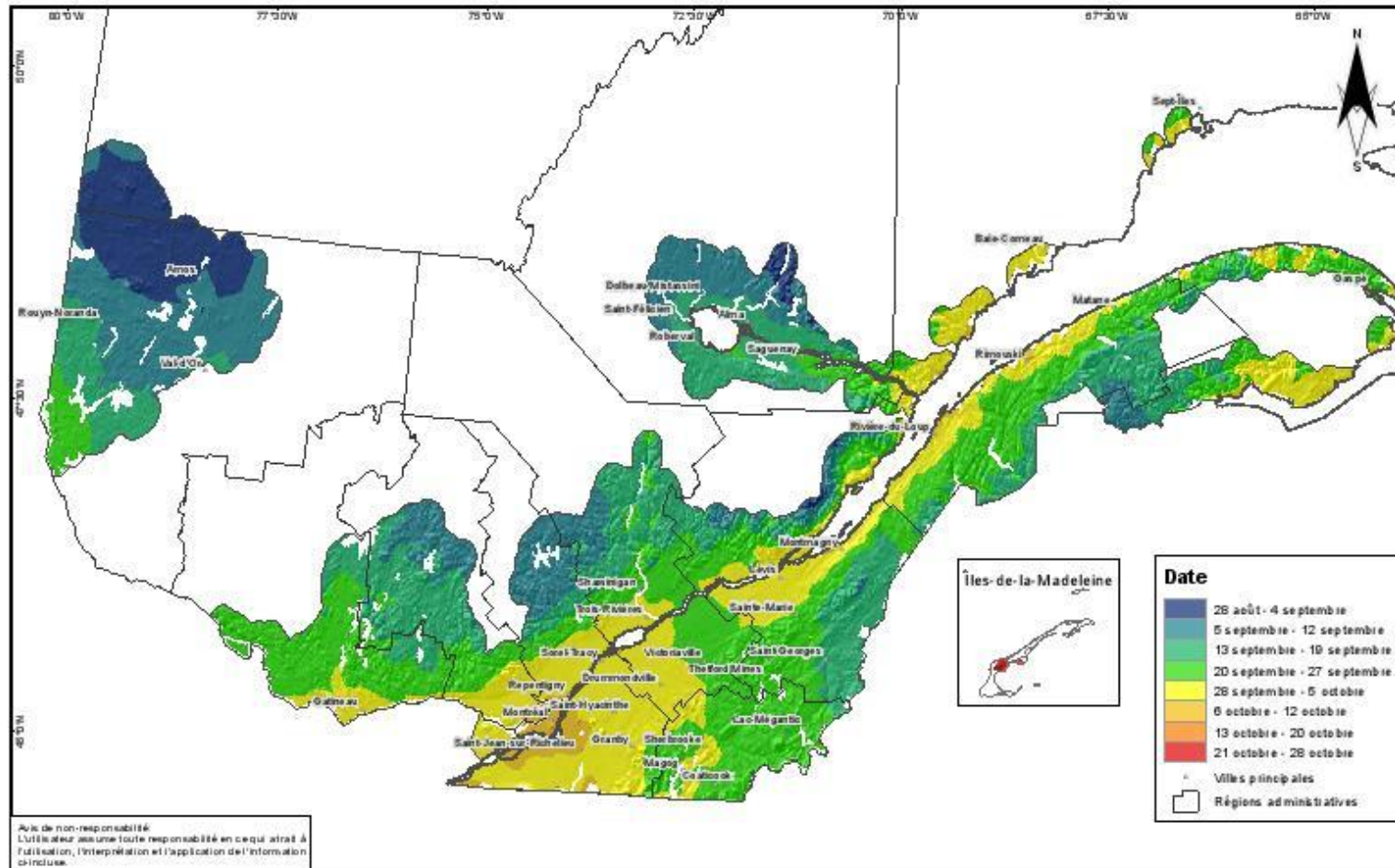


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne de la date du premier gel automnal (seuil 0°C)

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le Ministère des Ressources naturelles Canada
© Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :

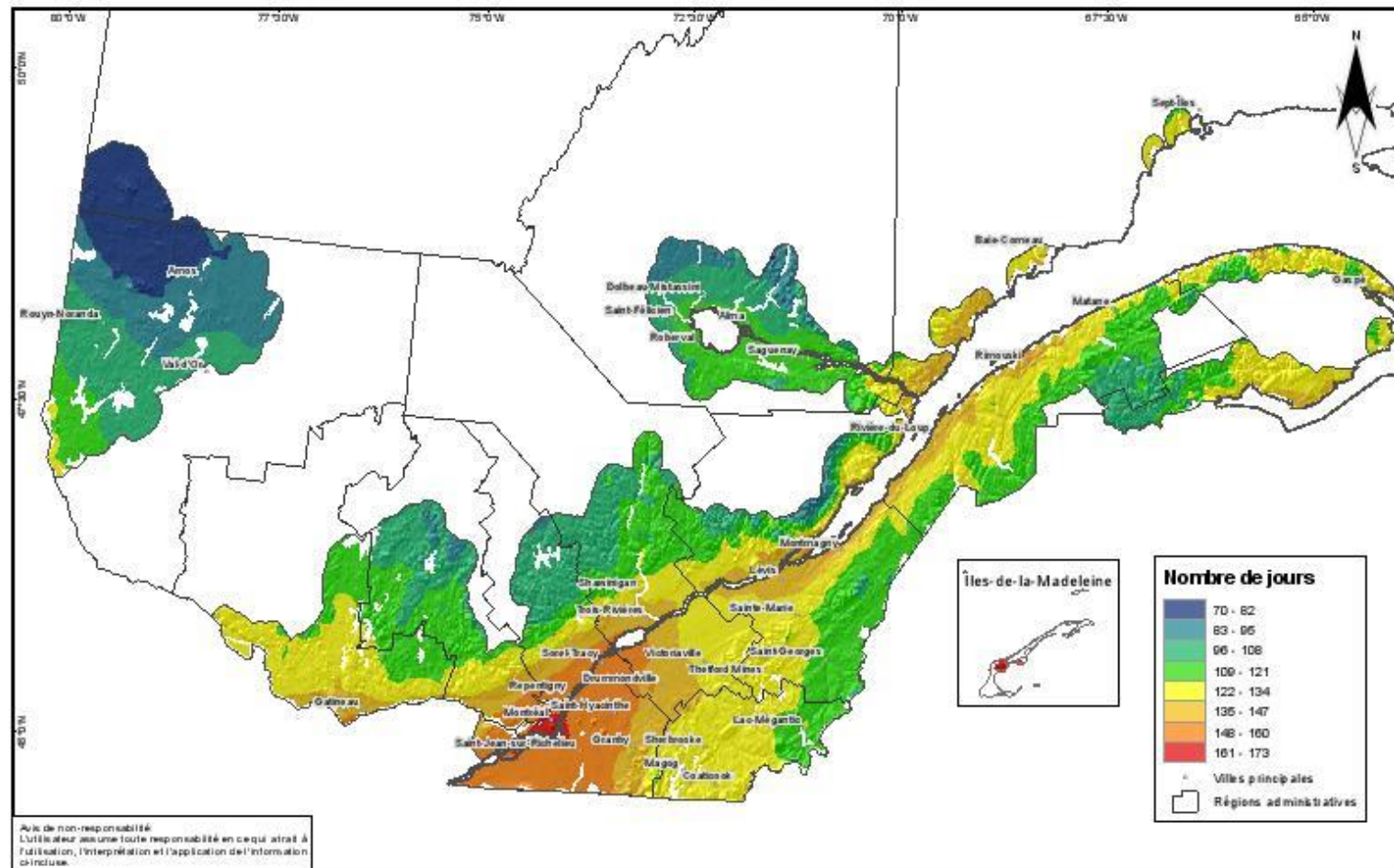


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil 0°C)

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :

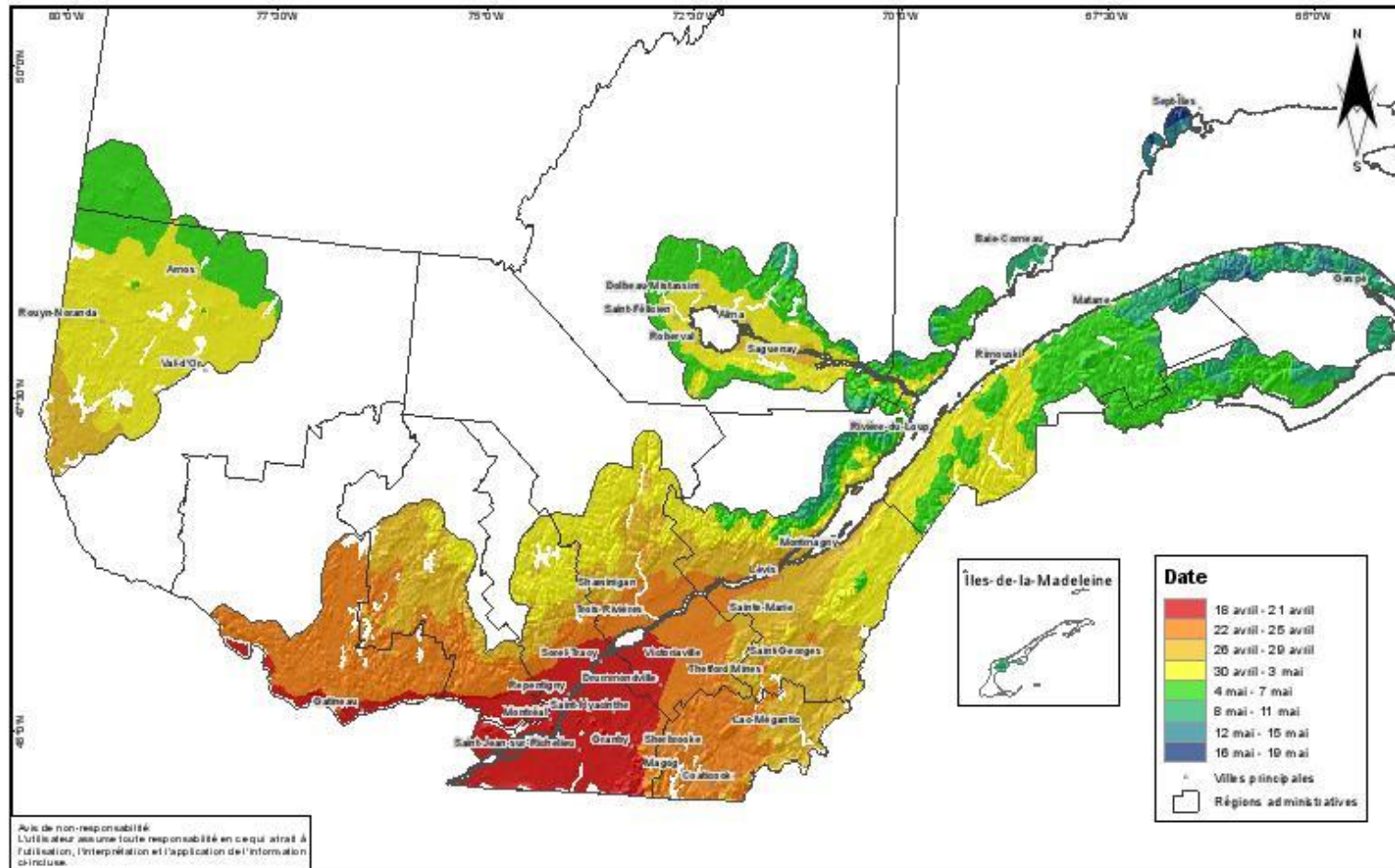


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne de la date de début de la saison de croissance

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :



Fonds CRT
Québec

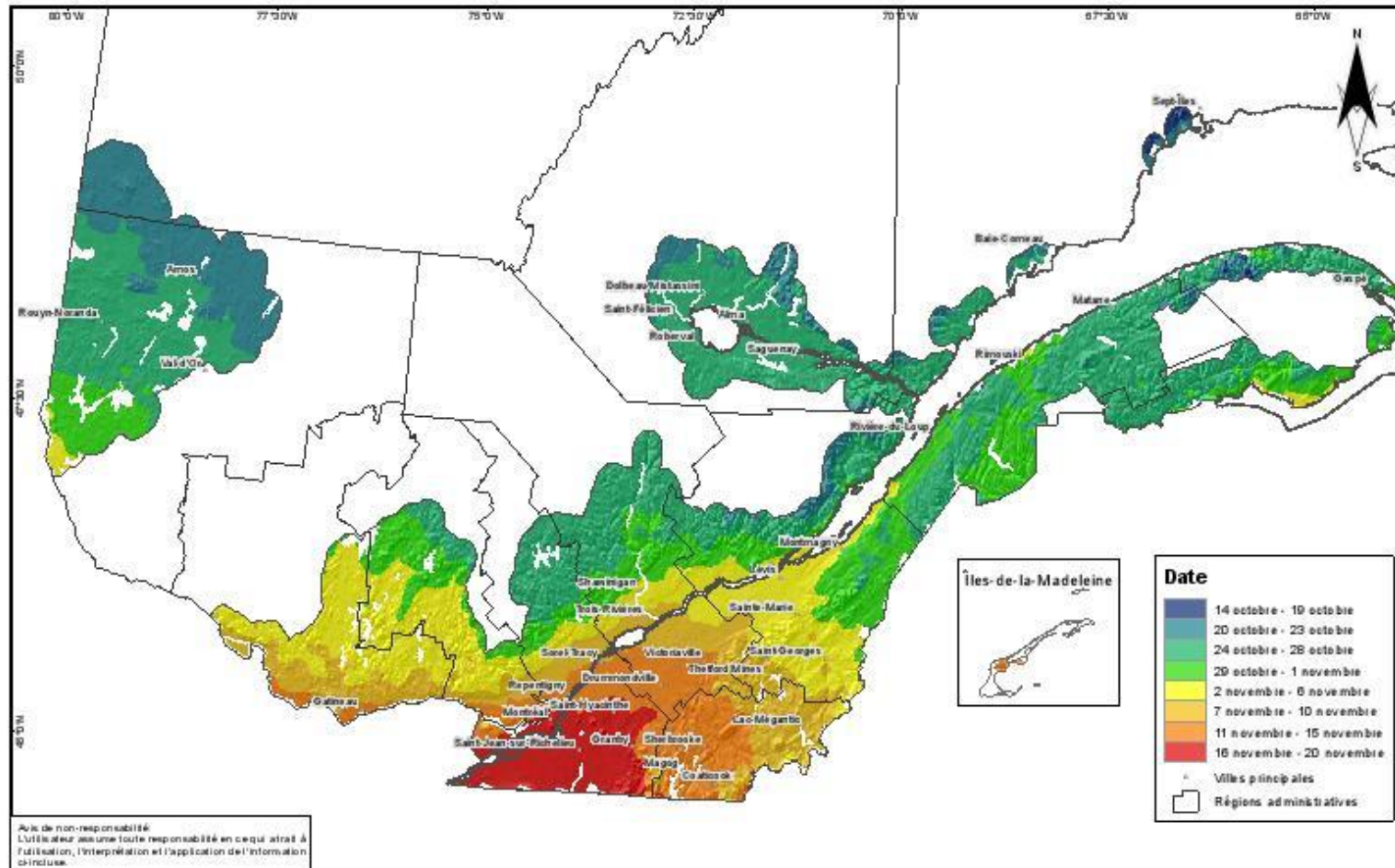


Ressources naturelles
Canada

Ministère des Ressources
Naturelles
Canada

Moyenne de la date de fin de la saison de croissance

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :

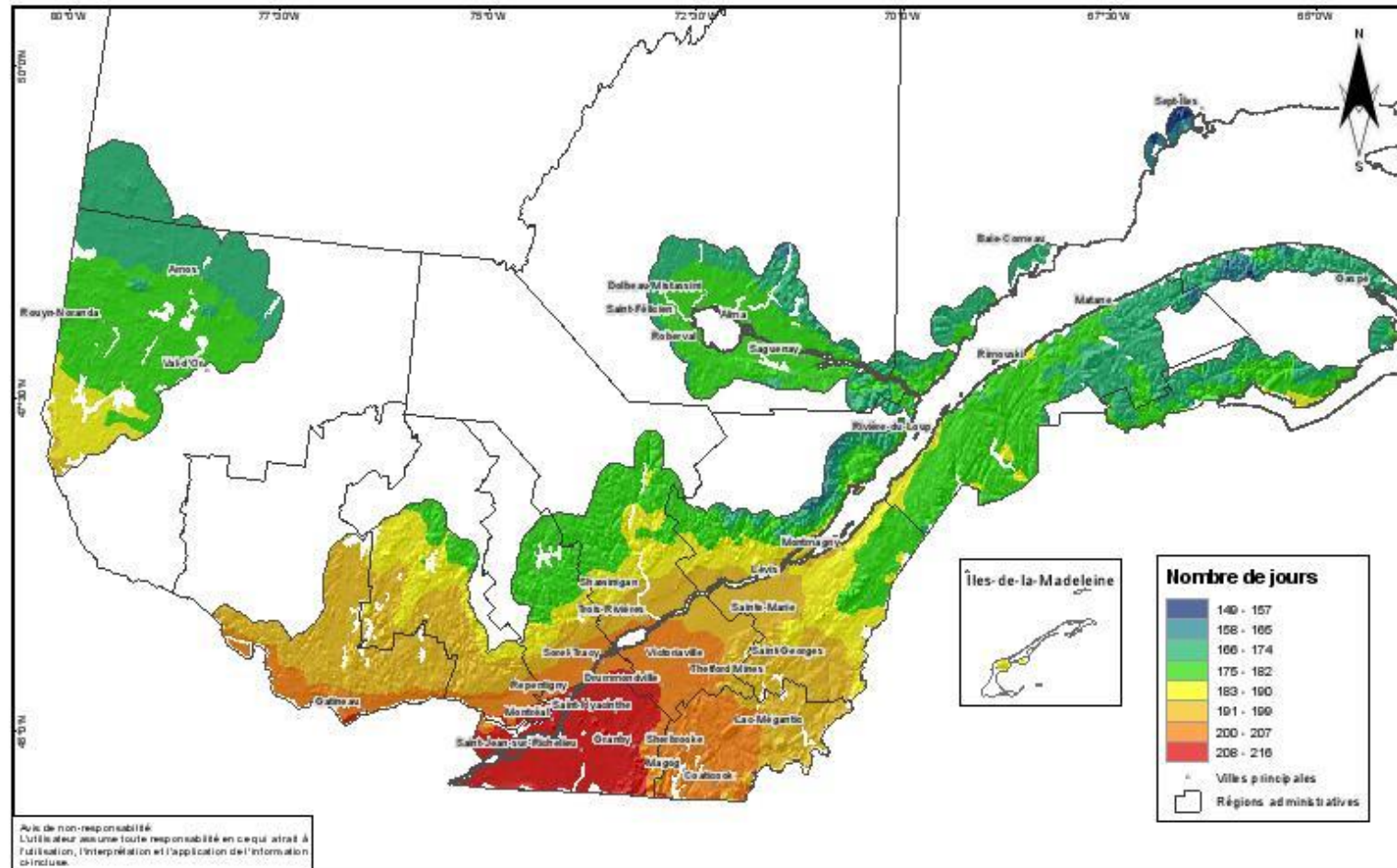


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne de la longueur de la saison de croissance

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité:
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

En collaboration avec :

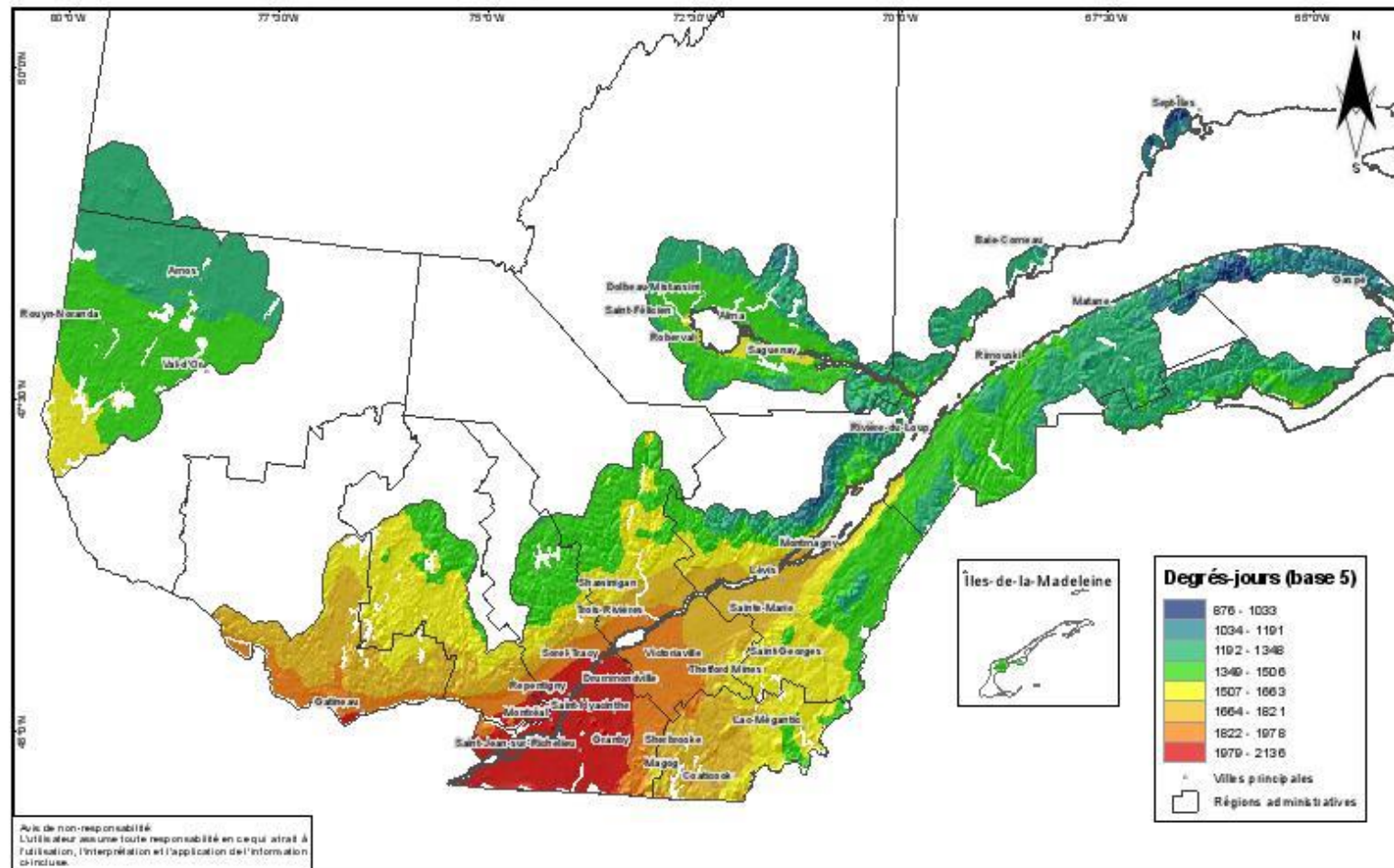


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne des degrés-jours base 5 pendant la saison de croissance

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité:
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

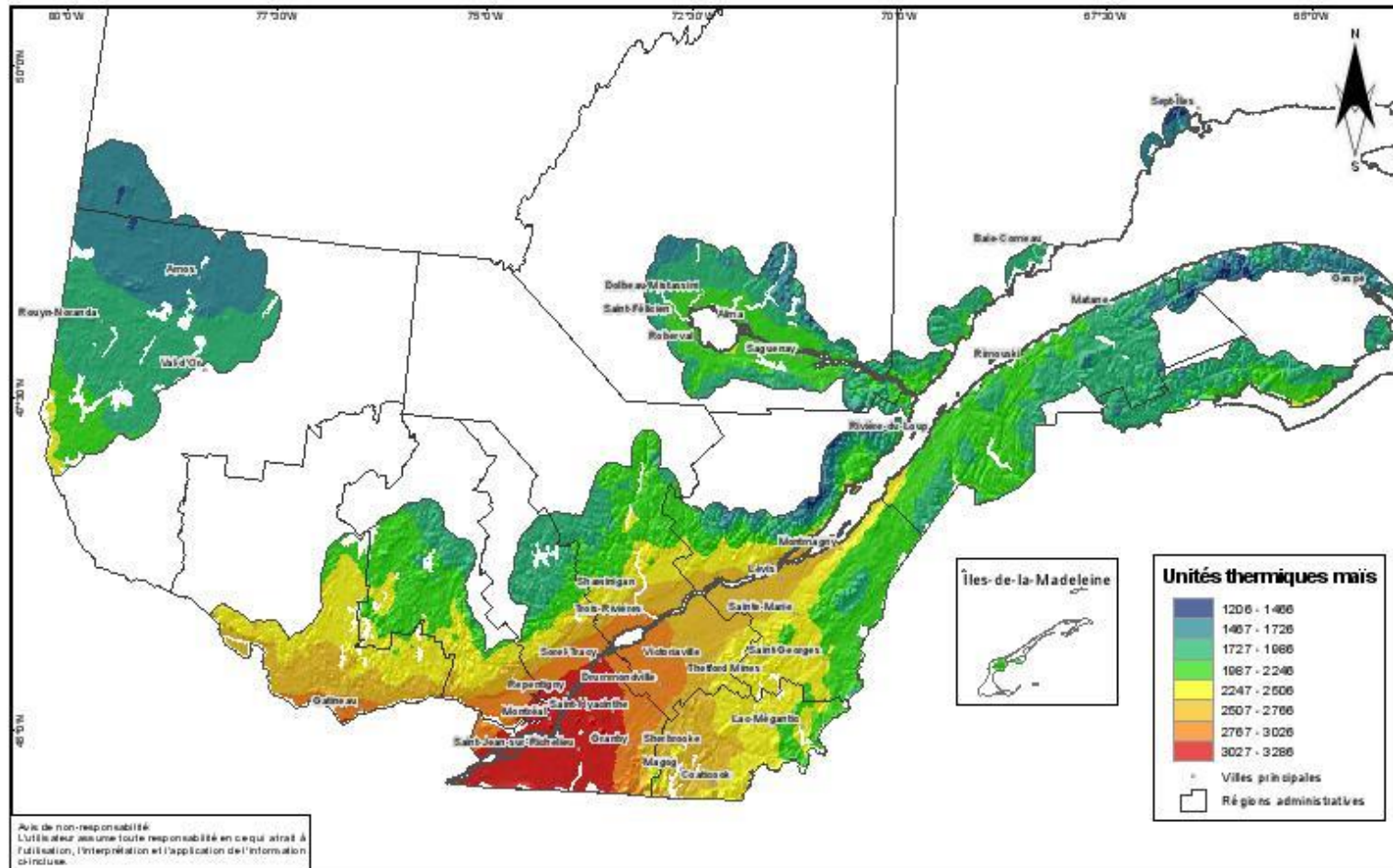
En collaboration avec :



Ressources naturelles
Canada

Moyenne du cumul des unités thermiques maïs (UTM)

Période de référence : 1979-2008



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km
Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agr-Food Canada

En collaboration avec :

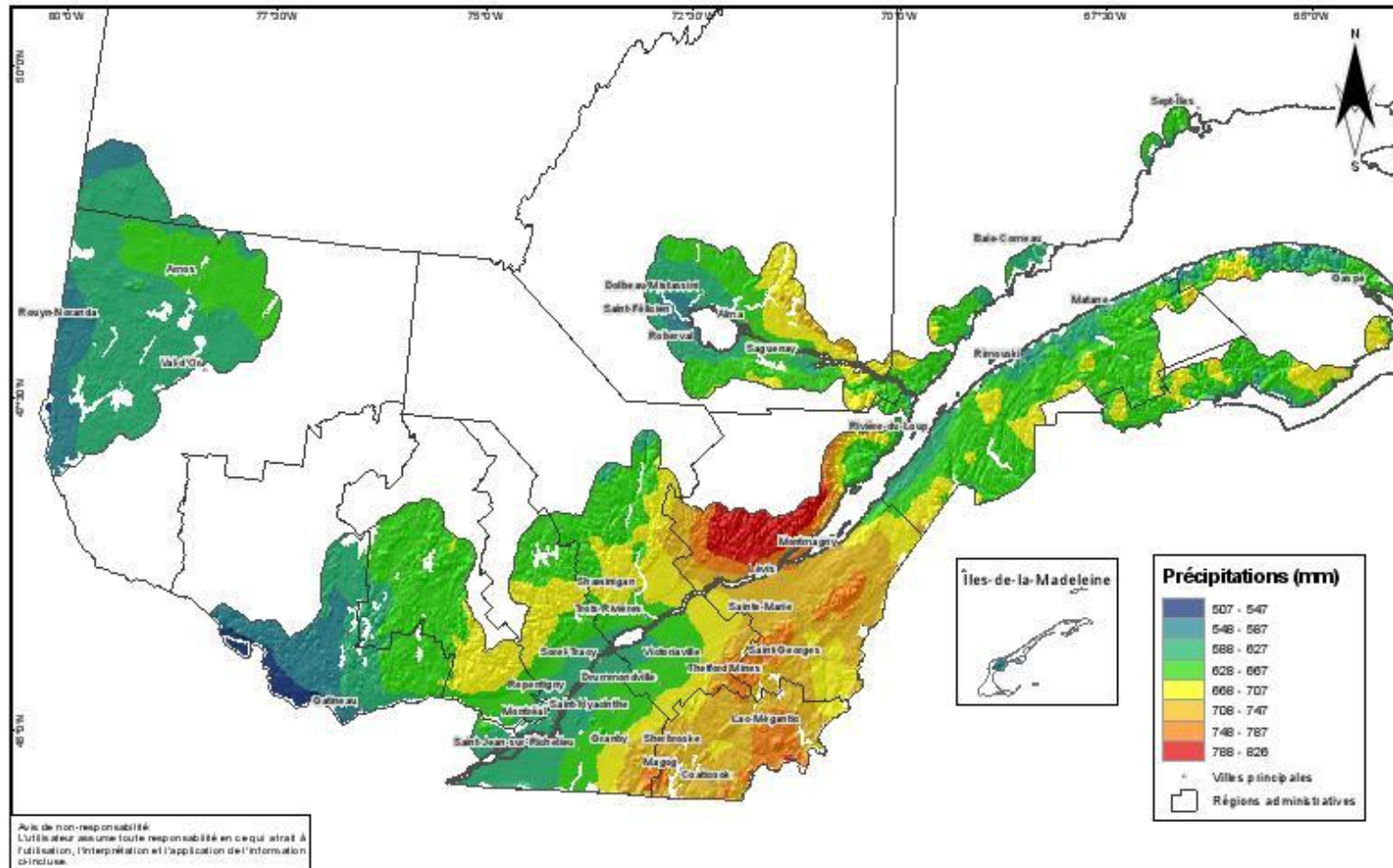


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne du cumul des précipitations entre le 1er avril et le 31 octobre

Période de référence : 1974-2003



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le Ministère des Ressources naturelles Canada
© Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km
Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

Préparé par :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agr-Food Canada

En collaboration avec :

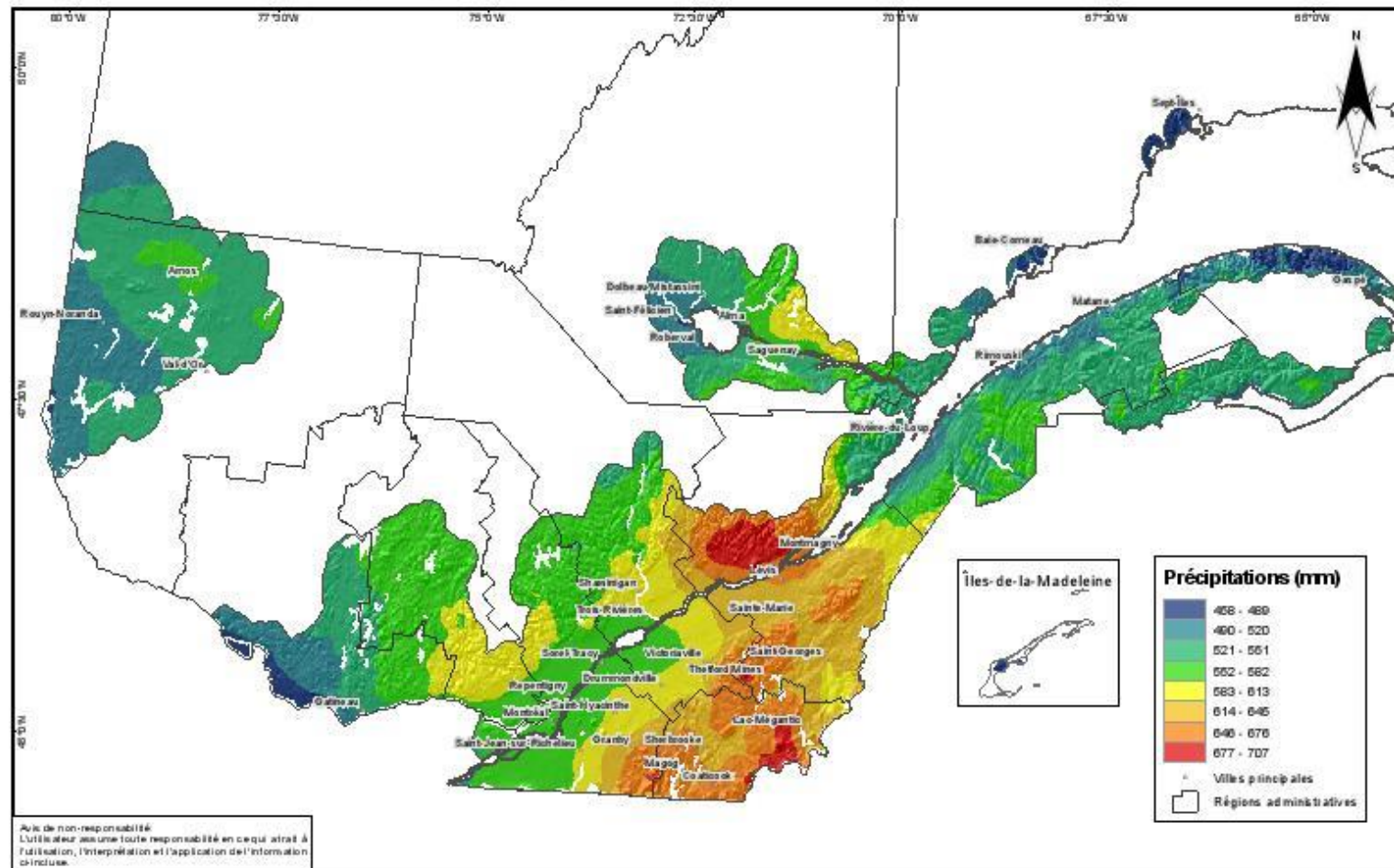


Ressources naturelles
Canada

Nature Resources
Canada

Moyenne du cumul des précipitations pendant la saison de croissance

Période de référence : 1974-2003



Avis de non-responsabilité :
L'utilisateur assume toute responsabilité en ce qui a trait à l'utilisation, l'interprétation et l'application de l'information ci-inclus.

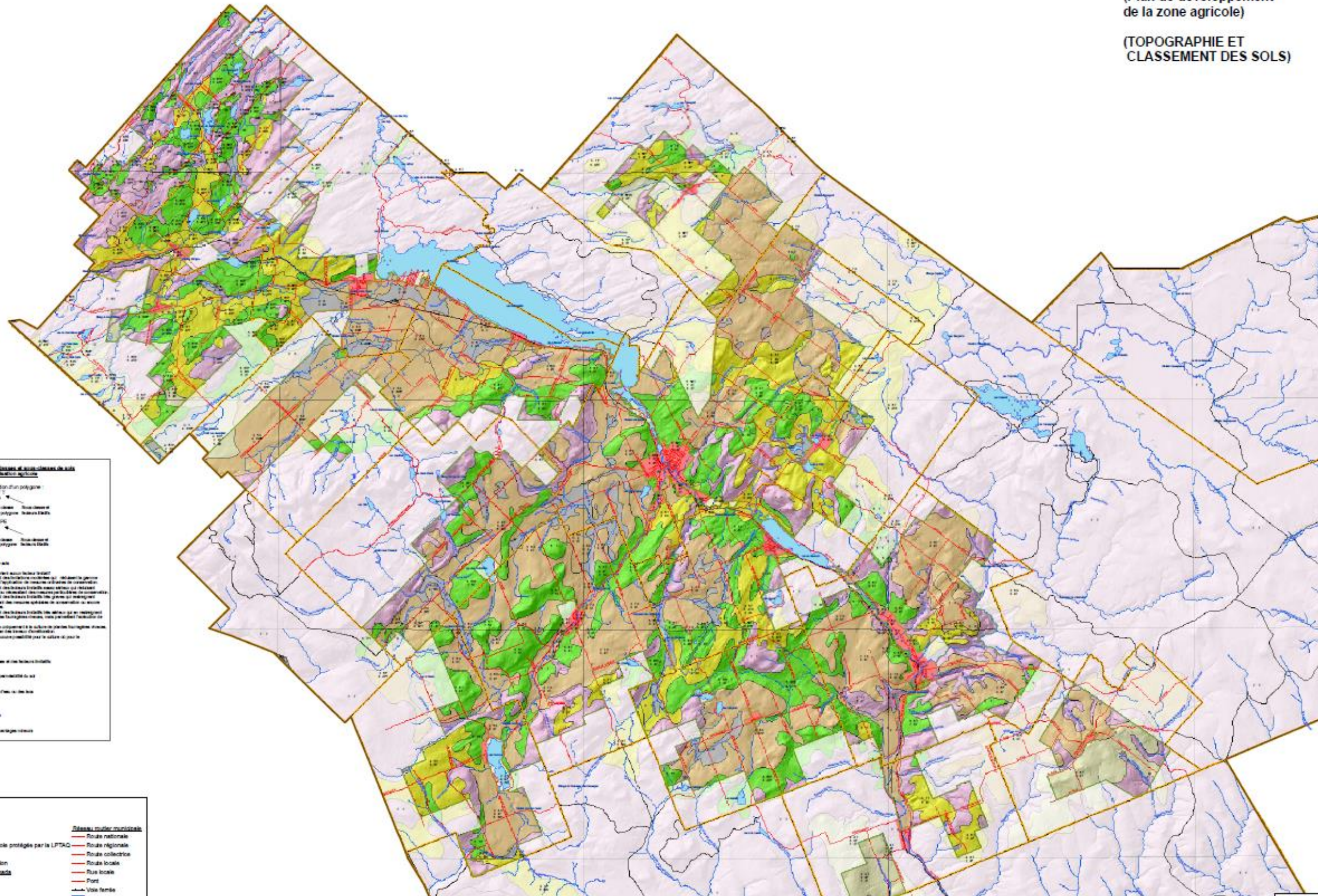
Sources :
Données climatiques quotidiennes et allées au 10 km
© Gouvernement du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Données de référence :
© Le ministère des Ressources naturelles Canada
© Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

0 50 100 200 Km

Projection : Lambert Conique Conforme du Québec (S)
Datum : Nord Américain 1983

Les données climatiques utilisées dans l'élaboration de cette carte proviennent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Pêches (gouvernement du Québec) et d'Environnement Canada.

SOUS-ANNEXE 2 – CARTE DU POTENTIEL DES SOLS (ARDA) ET DE LA TOPOGRAPHIE



Principe et description des classes et sous-classes de sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Exemple d'identification d'un polygone :

```

    2 2 2
    / | \
    1 1 1
    / | \
    4 3 2
    / | \
    1 1 1
    
```

Classe 1: de la classe 1 - Sous-classe 1
 Classe 2: de la classe 2 - Sous-classe 1

Classe 4: de la classe 4 - Sous-classe 1

Classe 3: de la classe 3 - Sous-classe 1

Description sommaire des classes de sols

- (1) Les sols de la classe 1 sont considérés comme terres fertiles.
- (2) Les sols de la classe 2 présentent des caractéristiques moyennes qui nécessitent le genre des cultures précises ou exigent l'application de mesures spéciales de conservation.
- (3) Les sols de la classe 3 présentent des caractéristiques faibles mais acceptables qui nécessitent le genre des cultures précises ou nécessitent des mesures pour le faire de conservation.
- (4) Les sols de la classe 4 présentent des caractéristiques faibles qui nécessitent le genre des cultures précises ou exigent des mesures spéciales de conservation ou assurent généralement une conservation.
- (5) Les sols de la classe 5 présentent des caractéristiques faibles qui nécessitent le genre des cultures précises ou exigent des mesures spéciales de conservation.
- (6) Les sols de la classe 6 sont aptes uniquement à la culture de plantes fourragères et/ou au pâturage.
- (7) Les sols de la classe 7 offrent aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage.

Description sommaire des sous-classes et des facteurs limitatifs

- (1) Sous-classe 1
- (2) Sous-classe 2
- (3) Sous-classe 3
- (4) Sous-classe 4
- (5) Sous-classe 5
- (6) Sous-classe 6
- (7) Sous-classe 7
- (8) Sous-classe 8
- (9) Sous-classe 9
- (10) Sous-classe 10
- (11) Sous-classe 11
- (12) Sous-classe 12
- (13) Sous-classe 13
- (14) Sous-classe 14
- (15) Sous-classe 15
- (16) Sous-classe 16
- (17) Sous-classe 17
- (18) Sous-classe 18
- (19) Sous-classe 19
- (20) Sous-classe 20
- (21) Sous-classe 21
- (22) Sous-classe 22
- (23) Sous-classe 23
- (24) Sous-classe 24
- (25) Sous-classe 25
- (26) Sous-classe 26
- (27) Sous-classe 27
- (28) Sous-classe 28
- (29) Sous-classe 29
- (30) Sous-classe 30
- (31) Sous-classe 31
- (32) Sous-classe 32
- (33) Sous-classe 33
- (34) Sous-classe 34
- (35) Sous-classe 35
- (36) Sous-classe 36
- (37) Sous-classe 37
- (38) Sous-classe 38
- (39) Sous-classe 39
- (40) Sous-classe 40
- (41) Sous-classe 41
- (42) Sous-classe 42
- (43) Sous-classe 43
- (44) Sous-classe 44
- (45) Sous-classe 45
- (46) Sous-classe 46
- (47) Sous-classe 47
- (48) Sous-classe 48
- (49) Sous-classe 49
- (50) Sous-classe 50
- (51) Sous-classe 51
- (52) Sous-classe 52
- (53) Sous-classe 53
- (54) Sous-classe 54
- (55) Sous-classe 55
- (56) Sous-classe 56
- (57) Sous-classe 57
- (58) Sous-classe 58
- (59) Sous-classe 59
- (60) Sous-classe 60
- (61) Sous-classe 61
- (62) Sous-classe 62
- (63) Sous-classe 63
- (64) Sous-classe 64
- (65) Sous-classe 65
- (66) Sous-classe 66
- (67) Sous-classe 67
- (68) Sous-classe 68
- (69) Sous-classe 69
- (70) Sous-classe 70
- (71) Sous-classe 71
- (72) Sous-classe 72
- (73) Sous-classe 73
- (74) Sous-classe 74
- (75) Sous-classe 75
- (76) Sous-classe 76
- (77) Sous-classe 77
- (78) Sous-classe 78
- (79) Sous-classe 79
- (80) Sous-classe 80
- (81) Sous-classe 81
- (82) Sous-classe 82
- (83) Sous-classe 83
- (84) Sous-classe 84
- (85) Sous-classe 85
- (86) Sous-classe 86
- (87) Sous-classe 87
- (88) Sous-classe 88
- (89) Sous-classe 89
- (90) Sous-classe 90
- (91) Sous-classe 91
- (92) Sous-classe 92
- (93) Sous-classe 93
- (94) Sous-classe 94
- (95) Sous-classe 95
- (96) Sous-classe 96
- (97) Sous-classe 97
- (98) Sous-classe 98
- (99) Sous-classe 99
- (100) Sous-classe 100

Légende

Limite de la MRC	Route nationale
Limite municipale	Route régionale
Limite de la zone agricole protégée par la LPTAQ	Route collective
Zone non-agricole	Route locale
Périmètre d'urbanisation	Rue locale
Journal des terres du Canada	Pont
Classes dominantes	Voie ferrée
Classe de sol (2)	Lac
Classe de sol (3)	Rivière
Classe de sol (4)	Ruisseau
Classe de sol (5)	
Classe de sol (6)	
Classe de sol (7)	
Sol organique (2)	



LA VERSION NUMÉRIQUE DE CETTE CARTE EST DISPONIBLE SUR LE CD-ROM JOINT À LA FIN DU DOCUMENT

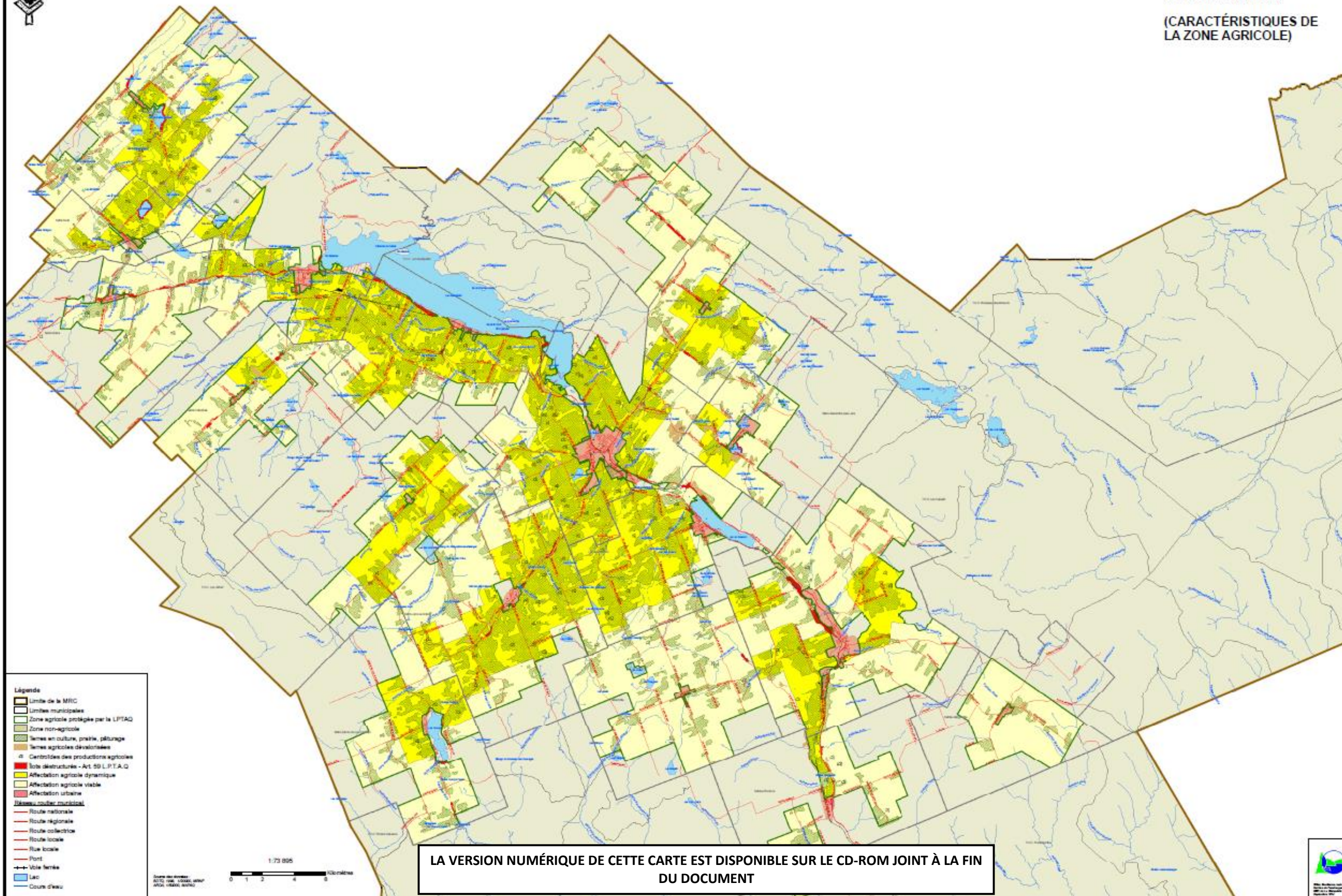


SOUS-ANNEXE 3 – CARTE DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE



MRC DE LA MATAPÉDIA
(Plan de développement
de la zone agricole)

(CARACTÉRISTIQUES DE
LA ZONE AGRICOLE)

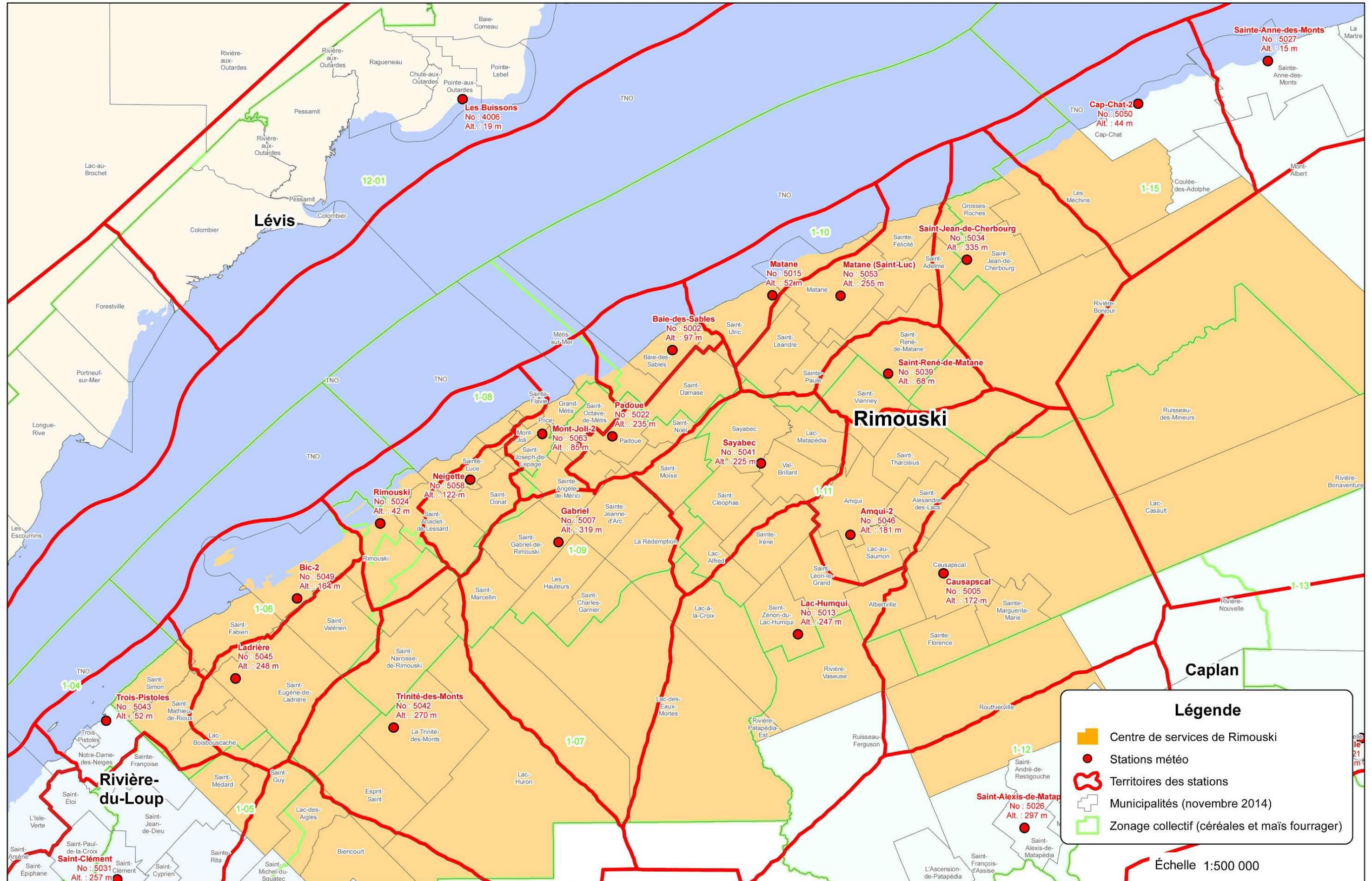


- Légende**
- Limite de la MRC
 - Limite municipale
 - Zone agricole protégée par le LPTAQ
 - Zone non-agricole
 - Terres en culture, prairie, pâturage
 - Terres agricoles dévolues
 - Centrales des productions agricoles
 - Lots déstructurés - Art. 50 L.P.T.A.Q.
 - Affectation agricole dynamique
 - Affectation agricole viable
 - Affectation urbaine
 - Réseau routier municipal**
 - Route nationale
 - Route régionale
 - Route collective
 - Route locale
 - Rue locale
 - Pont
 - Voie ferrée
 - Lac
 - Cours d'eau

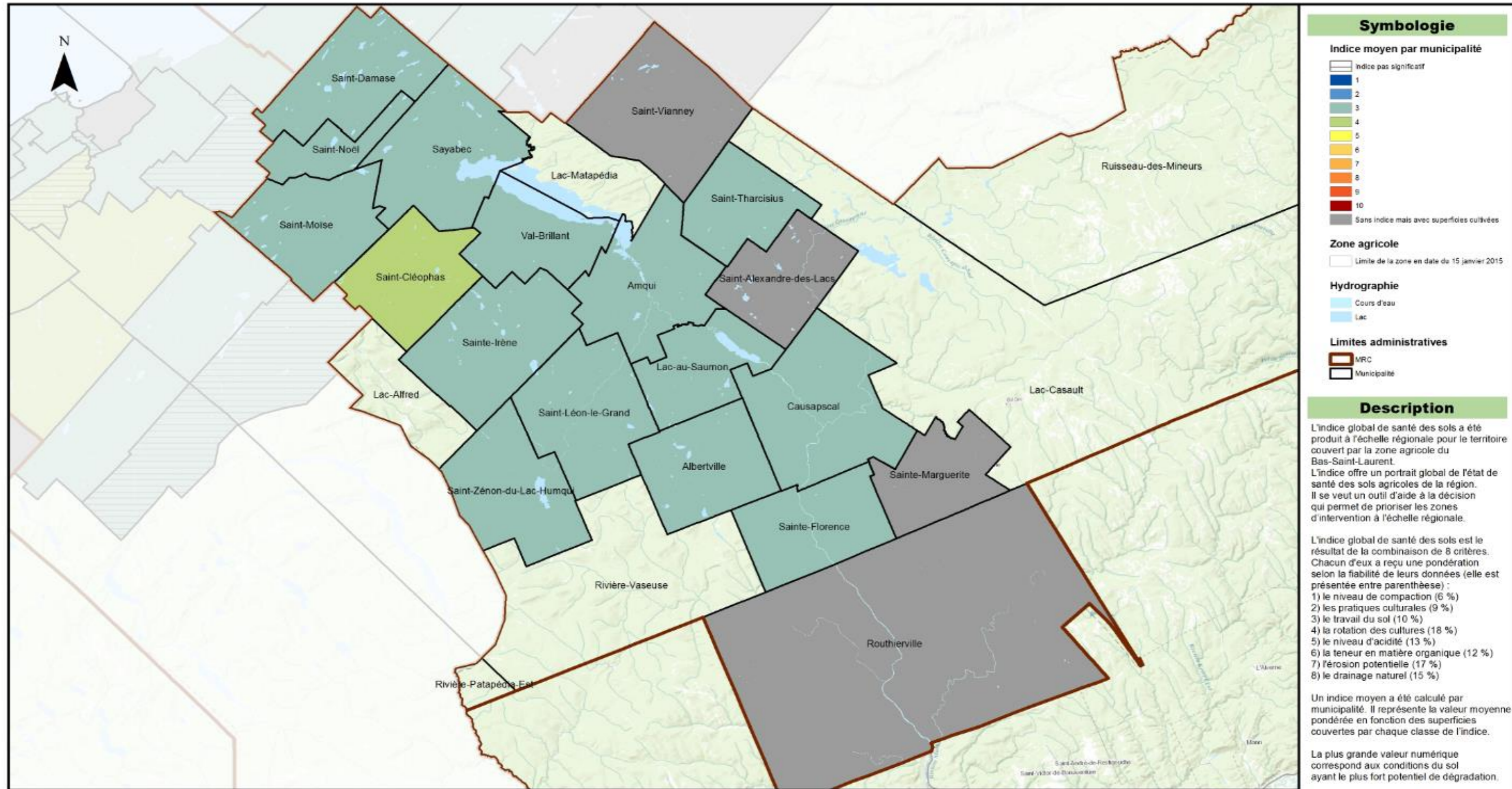
LA VERSION NUMÉRIQUE DE CETTE CARTE EST DISPONIBLE SUR LE CD-ROM JOINT À LA FIN
DU DOCUMENT



**SOUS-ANNEXE 4 – TERRITOIRES DES STATIONS MÉTÉO 2014 :
CENTRE DE SERVICES DE RIMOUSKI**



SOUS-ANNEXE 5 – INDICE GLOBAL DE SANTÉ DES SOLS



Symbologie

- Indice moyen par municipalité**
- Indice pas significatif
 - 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 6
 - 7
 - 8
 - 9
 - 10
 - Sans indice mais avec superficies cultivées
- Zone agricole**
- Limite de la zone en date du 15 janvier 2015
- Hydrographie**
- Cours d'eau
 - Lac
- Limites administratives**
- MRC
 - Municipalité

Description

L'indice global de santé des sols a été produit à l'échelle régionale pour le territoire couvert par la zone agricole du Bas-Saint-Laurent. L'indice offre un portrait global de l'état de santé des sols agricoles de la région. Il se veut un outil d'aide à la décision qui permet de prioriser les zones d'intervention à l'échelle régionale.

L'indice global de santé des sols est le résultat de la combinaison de 8 critères. Chacun d'eux a reçu une pondération selon la fiabilité de leurs données (elle est présentée entre parenthèse) :

- 1) le niveau de compaction (6 %)
- 2) les pratiques culturales (9 %)
- 3) le travail du sol (10 %)
- 4) la rotation des cultures (18 %)
- 5) le niveau d'acidité (13 %)
- 6) la teneur en matière organique (12 %)
- 7) l'érosion potentielle (17 %)
- 8) le drainage naturel (15 %)

Un indice moyen a été calculé par municipalité. Il représente la valeur moyenne pondérée en fonction des superficies couvertes par chaque classe de l'indice.

La plus grande valeur numérique correspond aux conditions du sol ayant le plus fort potentiel de dégradation.

Limites des données

Considérant les limites des données présentées pour chacun des critères cet indice doit être utilisé dans un contexte régional et non à l'échelle de l'entreprise.

Réalisation :
Marie-Claude Duquette, Géographe M.Sc., M. ATDR

Pour :
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

 Table de concertation bioalimentaire
BAS-SAINTE-LAURENT

Date :
Mai 2016

Indice global de santé des sols MRC de La Matapédia



Projection conique conforme Lambert du Québec (NAD 83)

Partenaire financier :

 Québec

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 3 du programme Prime-Vert 2013-2018

Sources :


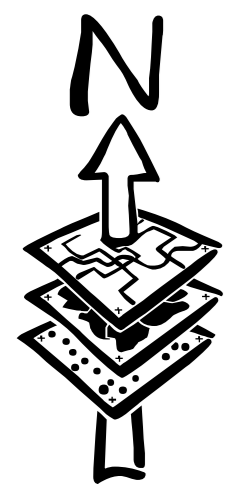
Assise territoriale :

- Système sur le découpage administratif (MERN)
- Base de données topographique du Québec (MERN)
- Fond de carte (Esri)

Découpage du territoire à l'étude :

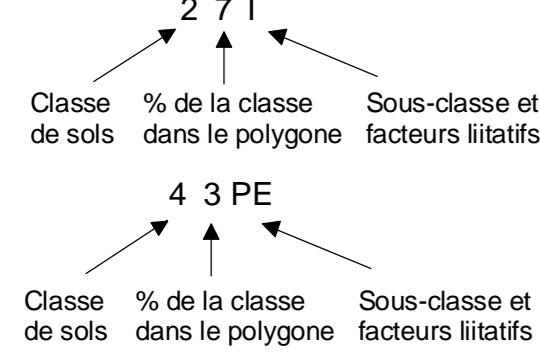
- Zone agricole (CPTAQ)
- Base de données des cultures assurées (FADQ)

Note: Le présent document n'a aucune valeur légale



Symbole et description des classes et sous-classes de sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Exemple d'identification d'un polygone :



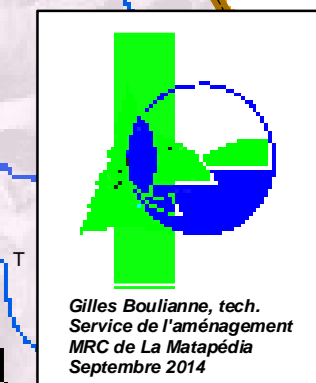
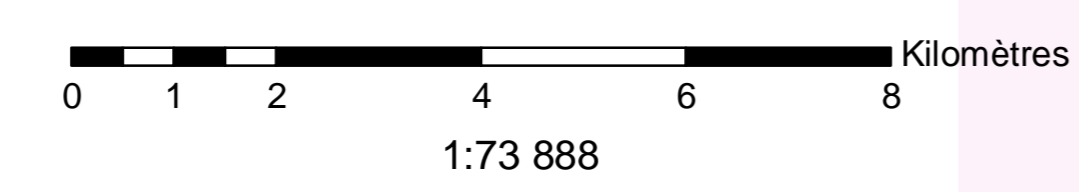
- Description sommaire des classes de sols
- (1): Les sols de la classe 1 ne comportent aucun facteur limitatif
 - (2): Les sols de la classe 2 présentent des limitations modérées qui réduisent la gamme des cultures possibles ou exigent l'application de mesures ordinaires de conservation.
 - (3): Les sols de la classe 3 présentent des facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles ou nécessitent des mesures particulières de conservation.
 - (4): Les sols de la classe 4 présentent des facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures ou imposent des mesures spéciales de conservation ou encore présentent ces deux désavantages.
 - (5): Les sols de la classe 5 présentent des facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais permettent l'exécution de travaux d'amélioration.
 - (6): Les sols de la classe 6 sont aptes uniquement à la culture de plantes fourragères vivaces, sans possibilité aucune d'y réaliser des travaux d'amélioration.
 - (7): Les sols de la classe 7 n'offrent aucune possibilité pour la culture où pour le pâturage permanent.
 - (8): Sols organiques

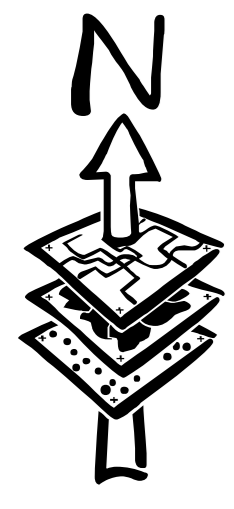
- Description sommaire des sous-classes et des facteurs limitatifs:
- (C): Climat défavorable
 - (D): Structure indésirable et/ou lente perméabilité du sol
 - (E): Erosion
 - (F): Basse fertilité
 - (I): Inondation causée par des cours d'eau ou des lacs
 - (M): Manque d'humidité
 - (N): Salinité
 - (P): Sols pierreux
 - (R): Roc solide
 - (S): Caractères défavorables des sols
 - (T): Relief
 - (W): Surabondance d'eau
 - (X): Effet cumulatif de plusieurs désavantages mineurs

Légende

Limite de la MRC	Réseau routier municipale
Limites municipales	Route nationale
Limite de la zone agricole protégée par la LPTAQ	Route régionale
Zone non-agricole	Route collective
Périmètres d'urbanisation	Route locale
Inventaire des terres du Canada	Rue locale
Classe dominante	Pont
Classe de sol (2)	Voie ferrée
Classe de sol (3)	Lac
Classe de sol (4)	Rivières
Classe de sol (5)	Ruisseaux
Classe de sol (7)	
Sol organique (0)	


Source des données :
BDTG, 1999, 1:20000, MRNF
ARDA, 1990/00, MAPAQ
C.E.R., 2004, MENVIO





MRC DE LA MATAPÉDIA (Plan de développement de la zone agricole)

(CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE AGRICOLE)



- Légende**
- Limite de la MRC
 - Limites municipales
 - Zone agricole protégée par la LPTAQ
 - Zone non-agricole
 - Terres en culture, prairie, pâturage
 - Terres agricoles dévalorisées
 - Centroides des productions agricoles
 - Ilots déstructurés - Art. 59 L.P.T.A.Q.
 - Affectation agricole dynamique
 - Affectation agricole viable
 - Affectation urbaine
 - Réseau routier municipal**
 - Route nationale
 - Route régionale
 - Route collectrice
 - Route locale
 - Rue locale
 - Pont
 - Voie ferrée
 - Lac
 - Cours d'eau

1:73 895

0 1 2 4 6 Kilomètres

Source des données :
BDTC, 1990 - 1:50 000, MRNF
ARDA, 1/50000, MAPAQ

